

**PALAIS
BRONGNIART**

Place de la Bourse | 75002 Paris
Tél : +33 (0)1 83 92 20 20
Fax : + 33 (0)1 83 92 20 34

palais.brongniart@gl-events.com
www.palaisbrongniart.com

Conception Graphique: Amélie Rafaitin
Fanny Gautier
Loïc Touzot



Palais Brongniart



PALAIS BRONGNIART : LE BOOK

Conférences, congrès et événements

Édition 2018-2019



Le Palais Brongniart est un des tout premiers centres de congrès et d'événements à Paris, porteur d'une philosophie d'actions autour de l'innovation économique, sociale et solidaire, un projet mené avec la Ville de Paris par le groupe GL events, un des leaders internationaux dans la gestion d'espaces événementiels.

HISTOIRE



Le Palais Brongniart est un lieu chargé d'histoire et résolument tourné vers l'avenir.

Monument phare et incontournable du patrimoine parisien, le Palais Brongniart a été construit par l'architecte Alexandre Théodore Brongniart sous l'impulsion de Napoléon Bonaparte. En posant la première pierre en 1808, l'empereur souhaitait regrouper en un seul lieu toutes les activités boursières, une véritable innovation à l'époque visant à optimiser le système existant.

Inauguré en 1826, le lieu sera effectivement le poumon de l'activité financière du XIX^{ème} siècle, favorisant l'expansion des chemins de fer, de la sidérurgie, et des grandes aventures industrielles, jusqu'en 1998, date de la fermeture de la Bourse au Palais Brongniart.

Inscrit à l'inventaire des monuments historiques par un arrêté du 27 octobre 1987, le Palais Brongniart est aujourd'hui un lieu de référence événementielle accueillant des conférences, assemblées générales, séminaires, salons, réceptions...

LES ESPACES

Le Palais Brongniart c'est 3 000 m² de surfaces événementielles dans des espaces de grand prestige au cœur d'un lieu unique accueillant chaque année plus de 500 événements, notamment :

- Assemblées Générales
- Congrès et symposiums
- Salons professionnels et grand public
- Défilés de mode, tournages de films, émissions TV ...
- Séminaires et conférences
- Conventions et lancement de produits
- Galas, diners et réceptions prestigieuses

LES SERVICES

Prestations :

L'expertise du groupe GL events, acteur majeur de l'évènementiel est à votre service. Nous vous offrons une gamme complète de prestations techniques pour répondre à tous vos besoins :

- Package et/ou service conçu sur mesure
- Equipe dédiée à 100% à votre projet, de la conception à la réalisation.
- Le parc technique est sujet à évolution et maintenance : le matériel technique inclus dans les espaces peut être remplacé par un équivalent.

Restauration :

Recevoir est un art que le Palais Brongniart maîtrise pour que votre réception soit unique et inoubliable.

Le Palais Brongniart peut accueillir vos déjeuners ou dîners assis jusqu'à 750 personnes de même que vos cocktails jusqu'à 1500 personnes.

ACTIVITÉS

Le Groupe GL events a pour ambition de faire de ce temple de la finance et de l'économie française durant près d'un siècle et demi, le creuset des nouvelles formes entrepreneuriales innovantes, solidaires et durables.

Quand on veut donner de l'ampleur à son événement, on choisit souvent le Palais Brongniart, pour la beauté unique de son architecture, les capacités de ses espaces et pour son emplacement idéal au cœur de Paris, bénéficiant de la proximité des Grands Hôtels et des Grands Magasins.



Le Palais Brongniart est l'un des 40 sites internationaux du réseau d'espaces événementiels de GL events.

LE GROUPE GL EVENTS



Un groupe international

Groupe intégré des métiers de l'événement, GL events se développe sur les trois grands marchés de l'événementiel :

- congrès et conventions,
- événements et manifestations, qu'ils soient culturels, sportifs ou politiques,
- salons / expositions à destination des professionnels ou du grand public.

Intervenant pour le compte de nombreux clients institutionnels et privés en France et dans le monde, GL events a pour vocation d'accompagner les entreprises, institutions, organisateurs de manifestations, collectivités, sur l'ensemble de leurs projets, de la définition des stratégies ou concepts jusqu'à la mise en oeuvre des opérations sur le terrain.

Le groupe est présent sur les cinq continents et dans plus de 19 pays. Coté Eurolist Euronext Compartiment B Paris, il compte 3 976 collaborateurs et a réalisé un CA de 809,1 millions d'euros en 2013.

L'organisation de GL events est structurée en trois grands pôles :

GL events Live regroupe l'ensemble des métiers de l'événementiel corporate, institutionnel, et sportif. Depuis le conseil et la conception jusqu'à la réalisation, les équipes de GL events Live apportent des solutions clés en main aux grands donneurs d'ordre mondiaux (audiovisuel, hôtesse, restauration, installation générale...)

GL events Exhibitions pilote et anime 300 salons propriétaires, son portefeuille couvrant de nombreux secteurs : agro-alimentaire, livres, textile...

GL events Venues gère le réseau de 40 sites événementiels (centres de congrès, parcs d'expositions, salles de spectacles et halles multifonctionnelles) implantés dans de grandes villes en France et à l'international : Lyon - Paris - Toulouse - Clermont-Ferrand - Saint-Étienne - Vannes - Metz - Troyes - Nice - Amiens - Roanne - Barcelone - Bruxelles - Budapest - Londres - Padoue - Rio de Janeiro - Sao Paulo - Shanghai - Turin - Ankara - Istanbul - La Haye.

ESPACES AFFAIRES



Espaces Affaires

FOR MEETING PEOPLE

Espaces Affaires for meeting people est un concept unique pour vos réunions professionnelles né de l'expertise du groupe GL events.

Les plus beaux salons du Palais Brongniart et de la Maison de la Mutualité sont à votre disposition pour recevoir vos séminaires, conférences ou autres réunions d'entreprise.

De plus, nos forfaits tout inclus vous apportent transparence et facilité d'organisation de vos événements.

Un service fiable, précis, facile et rapide dans des espaces de grands prestiges et dotés des meilleurs équipements techniques.

UN NUMÉRO UNIQUE :
33 (0)1 71 25 11 11
contact@espacesaffaires.com





Accès.....	014
Plan général du site.....	016
Capacités du site.....	018

LES ESPACES 019

> Présentation des espaces du Niveau RDJ.....	019
> Plan schématique du Niveau RDJ.....	020

LE GRAND AUDITORIUM / Niveau RDJ

- Présentation générale.....	022
- Prestations.....	024
- Plans détaillés (niveau RDJ et GDA).....	026
- Descriptif technique : vidéo, audio, éclairage, équipement traduction.....	029
- Annexe dédiée LE FOYER-BAR / Niveau RDJ	
- Présentation générale.....	033
- Plan détaillé et aménagements.....	034
· Espaces annexes : (entrée et accueil du GDA, salon d'attente, loge, vestiaires).....	035

> Présentation des espaces du Niveau RDC.....	037
> Plan schématique du Niveau RDC.....	038
> Plan détaillé du Niveau RDC.....	039

LA NEF / Niveau RDC

- Présentation générale.....	042
- Prestations.....	043
- Plans détaillés.....	045
- Les coursives.....	049
- Le saviez-vous ?.....	050
- Annexe dédiée ACCUEIL VIVIENNE / Niveau RDC	
- Présentation générale.....	051
- Plan détaillé et aménagements.....	052
- Annexe dédiée RÉAUMUR / Niveau RDC	
- Présentation générale.....	054
- Plan détaillé, poutres IPN et aménagements.....	056

NOTRE-DAME DES VICTOIRES / Niveau RDC

- Présentation générale.....	058
- Plan détaillé et prestations.....	059
- Aménagements et descriptif technique : vidéo, audio, éclairage.....	060

> Présentation des espaces du Niveau 2	061
> Plan schématique du Niveau 2	062
> Plan détaillé du Niveau 2.....	063

LE SALON D'HONNEUR / Niveau 2

- Présentation générale	066
- Prestations	067
- Plan détaillé	069
- Descriptif technique : vidéo, audio, éclairage.....	070
- Annexe dédiée L' ESCALIER D'HONNEUR / Niveau 2	
- Présentation générale.....	071
- Plans détaillés et aménagements.....	075

LE CLUB DU PALAIS / Niveau 2

- Présentation générale	074
- Prestations	075
- Plan détaillé	076

LE PETIT AUDITORIUM / Niveau 2

- Présentation générale	078
- Prestations	079
- Plans détaillés.....	081
- Descriptif technique : vidéo, audio, éclairage.....	082
- Annexe dédiée LA SALLE DES ENGRENAGES / Niveau 2	
- Présentation générale.....	083
- Plan détaillé et aménagements.....	084

LE SALON NAPOLÉON / Niveau 2

- Présentation générale	086
- Prestations	087

LA SALLE DES COLONNES / Niveau 2

- Présentation générale	090
- Prestations	091

ESPACES AFFAIRES / Niveau 2

- Présentation générale	094
- Prestations	095
- Plan détaillé de l'Espaces Affaires	097
- Plans des salles (salle Brongniart, salle Eiffel, salle Labarre, salle Cavel, salle Labarre-Cavel).....	098

LA PLACE FINTECH / Niveau 2

- Présentation générale	100
- Description.....	101



· Espace annexe : (coursives)	103
· Le saviez-vous ?	104

LES ESPACES EXTÉRIEURS

- Plan de l'ensemble des espaces.....	105
- Péristyle extérieur	106
- Parvis, grandes marches	107
- Entrée du Grand Auditorium	109
- Escalier Notre-Dame des Victoires	110

LES AUTRES PRESTATIONS 112

- Cuisiniers & Grandes Maisons.....	113
- Installation générale et Mobilier	115
- Parc Audiovisuel	117
- Internet et réseaux	119
- Signalétique et aménagement.....	121
- Accueil et hôtessees	127

LES INFORMATIONS PRATIQUES 129

- Environnement et norme ISO 14001	129
- Hébergement.....	131
- Accès (livraisons, entrées, sorties)	134

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 135

BON À SAVOIR

LA LOGISTIQUE AU PALAIS

Le Palais Brongniart dispose de nombreuses commodités en matière de logistique. Attention cependant à ces quelques points :

- Le démontage complet ou partiel des équipements techniques ne pourra se faire qu'après la validation du service opérationnel.
- L'espace de stockage étant limité, prévoir la reprise de vos flight cases dès la fin du montage. Il est interdit de stocker du matériel sur le périptère.
- La sonorisation en soirée dansante est soumise à la législation (105 db maximum en crête).
- Les monte-charges, ainsi que le quai de livraison ne peuvent être privatisés dans le cadre des manifestations.
- Il est impératif de se conformer aux horaires de livraisons définis.

LA DÉCORATION AU PALAIS

Le Palais Brongniart est un site aux multiples facettes, aménageable à volonté. Attention cependant à ces quelques points :

- Il est interdit de coller des supports sur l'ensemble des murs du site (scotch, adhésif, gaffeur, patafix) sans avoir consulté l'équipe opérationnelle.
- La construction de décors (découpe de bois) s'effectue en extérieur avec une protection des sols.
- Les bombes aérosols de peinture, les bouteilles de gaz, sont interdites sur l'ensemble du site.
- Tout rajout de mobilier et décor devra se situer à au moins 10 cm des infrastructures et du bâtiment.
- Le mobilier historique du Palais (cabines, corbeille, accessoires de la bourse) ne peut être utilisé, déplacé ou aménagé.

LA BONNE ATTITUDE AU PALAIS

- Les boissons et nourriture provenant de l'extérieur ne peuvent pas être consommées dans l'enceinte du Palais.
- Les animaux sont interdits sur le site, y compris sur les espaces extérieurs, exception faite pour les chiens-guides.
- Le Palais Brongniart est un espace public, merci d'observer vigilance et respect lors de vos déplacements et manœuvres.
- Il est apprécié de ne pas crier, surtout pendant les phases de montage/démontage.

Dans le centre historique de Paris

À PROXIMITÉ

1 L'Opéra Garnier



2 Musée Grévin



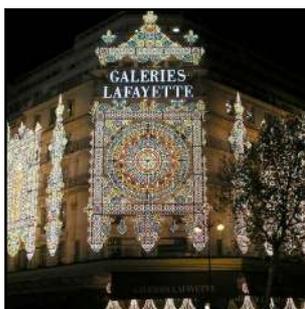
3 Bibliothèque Nationale de France Richelieu



4 Théâtre des Bouffes Parisiens



5 Grands Magasins



6 Jardins du Palais Royal

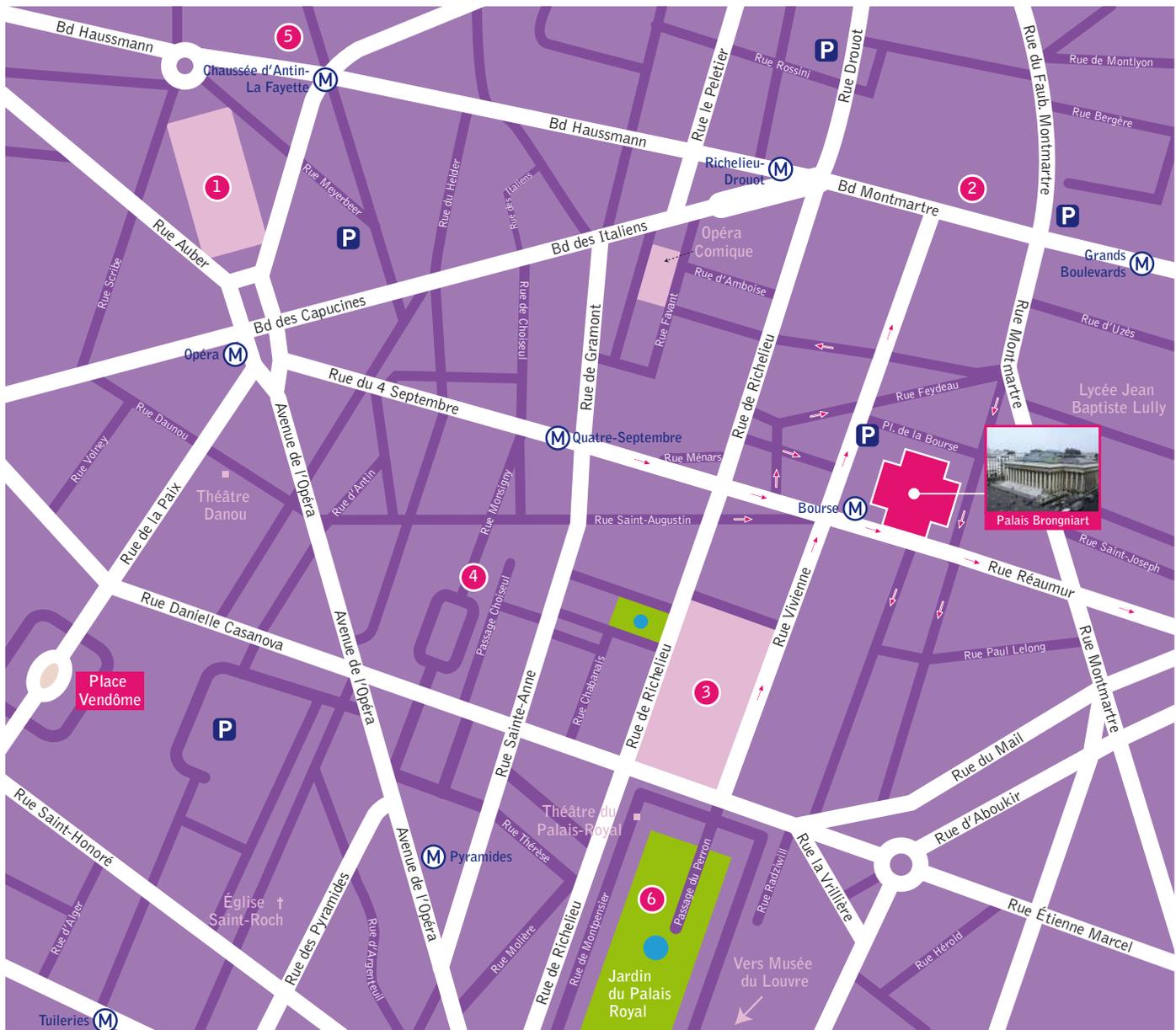


GPS : Latitude : 48.868897 | Longitude : 2.340201

Métro : Bourse (ligne 3), Grands Boulevards (ligne 8 et 9)

RER : Auber (RER A), Châtelet les Halles (A,B et D)

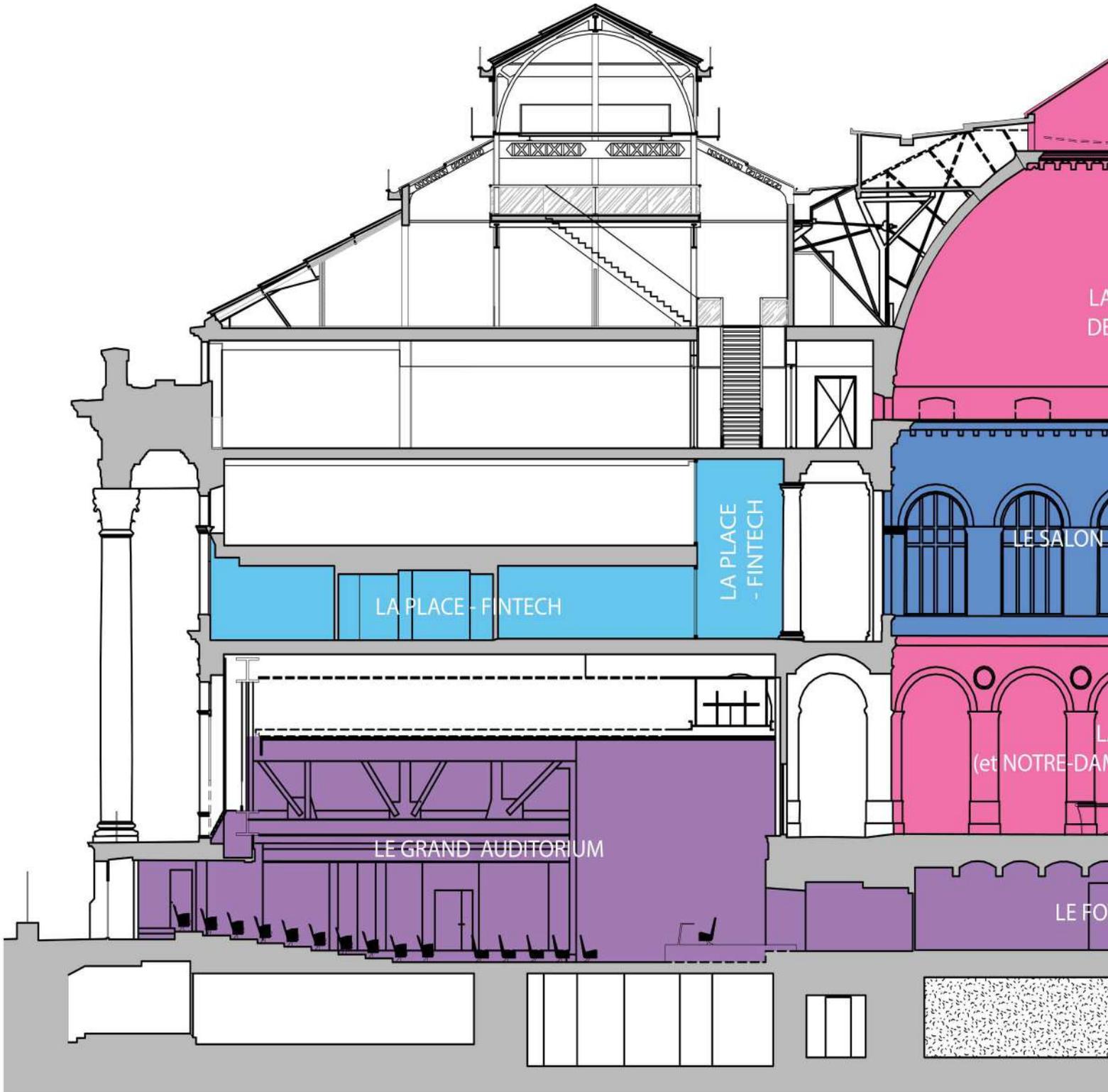
- > Situé dans le quartier Vivienne/Bourse au coeur du second arrondissement de Paris entre le Louvre et les Grands Boulevards.



Bus : Lignes n°20, 39, 48, 67, 74 et 85 arrêt Bourse

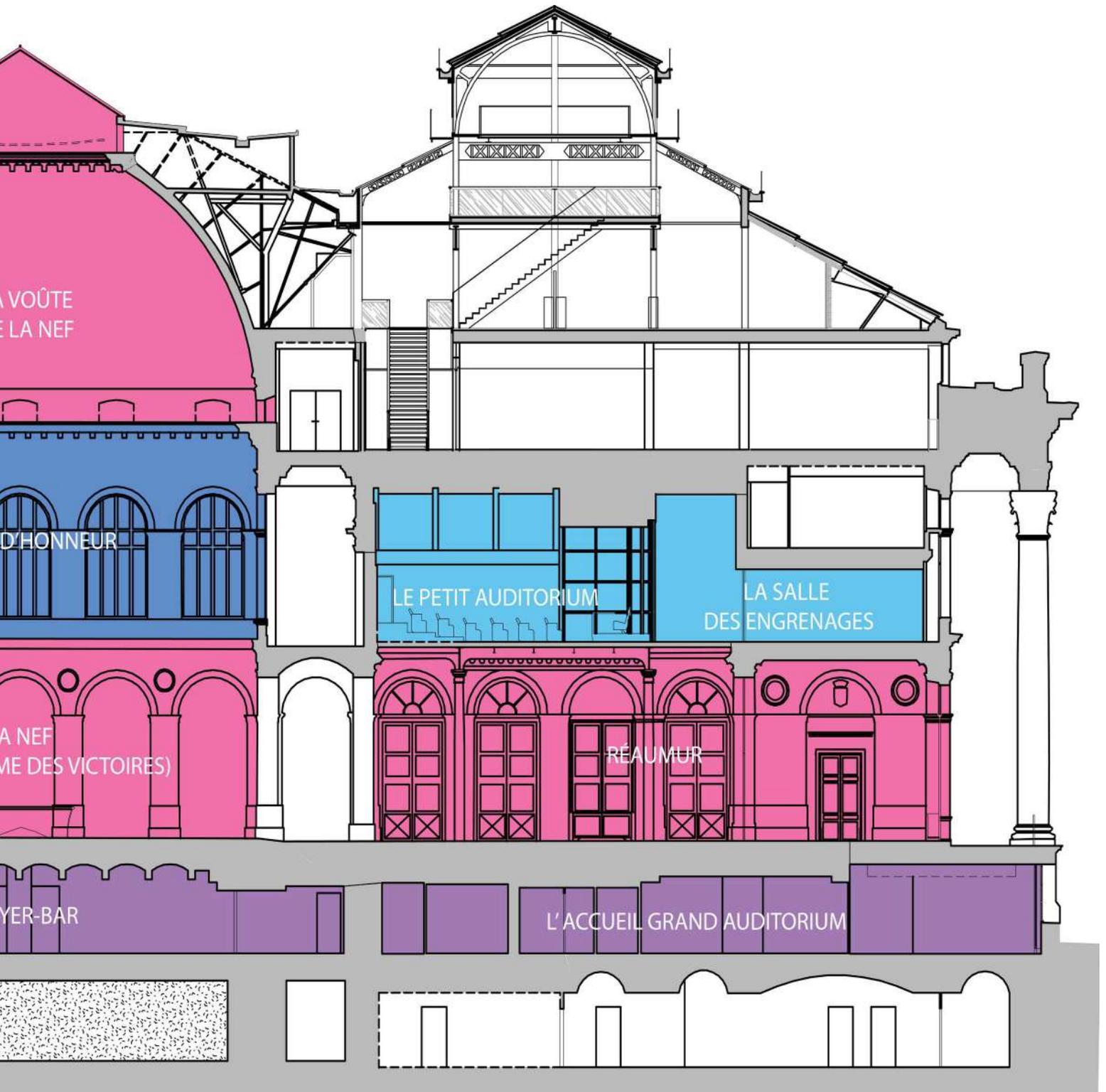
Autolib' et Velib' : Bourse, Saint Marc

Parking Public : Bourse

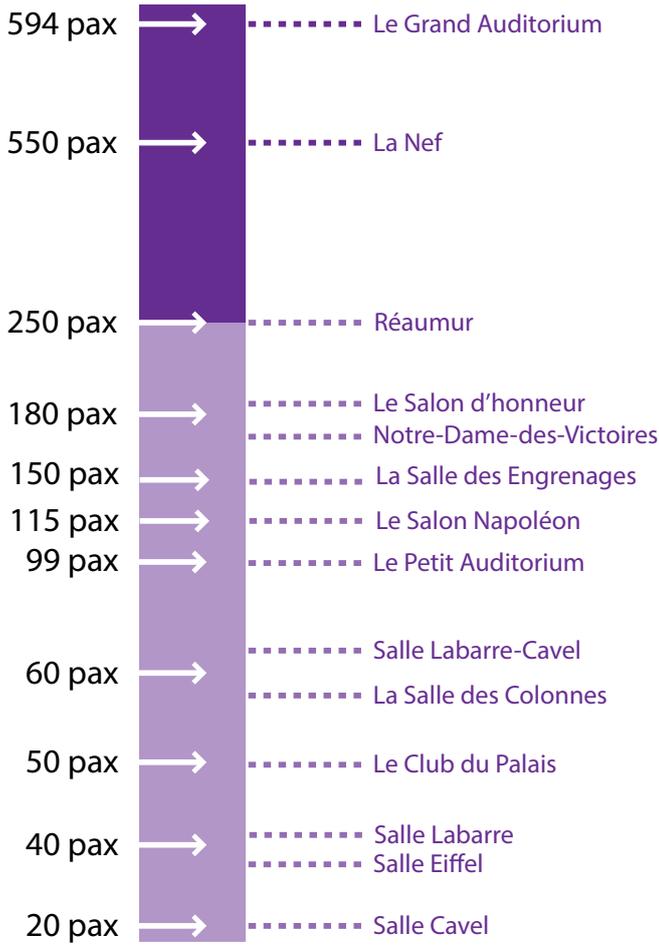


 NIVEAU REZ-DE-JARDIN

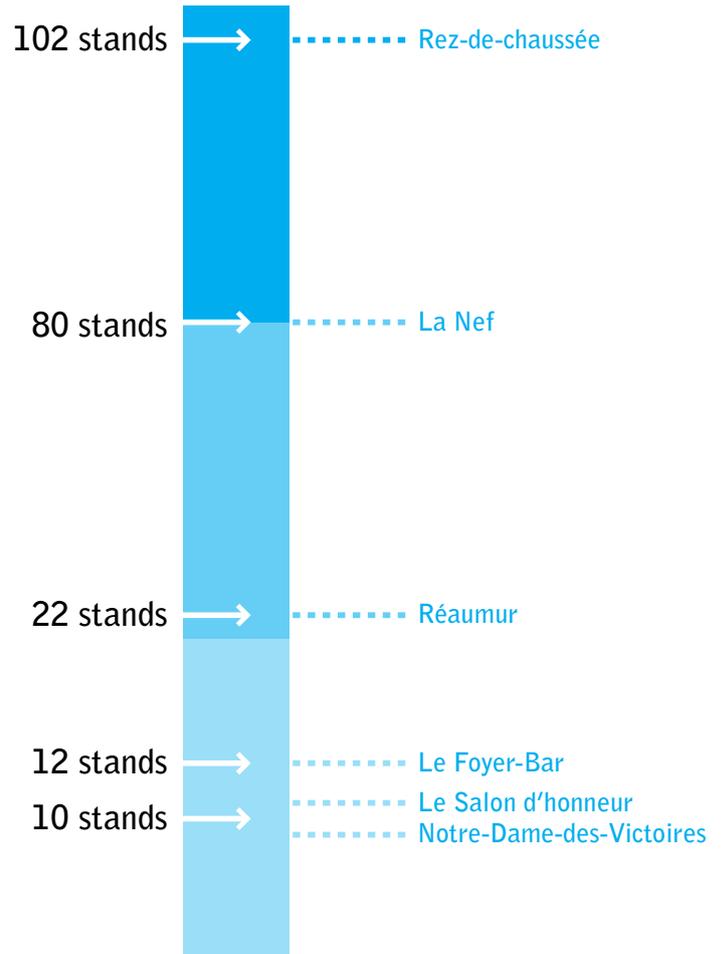
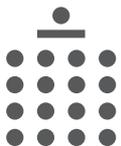
 NIVEAU REZ-DE-CHAUSÉE



NIVEAU 2^{ème} ÉTAGE



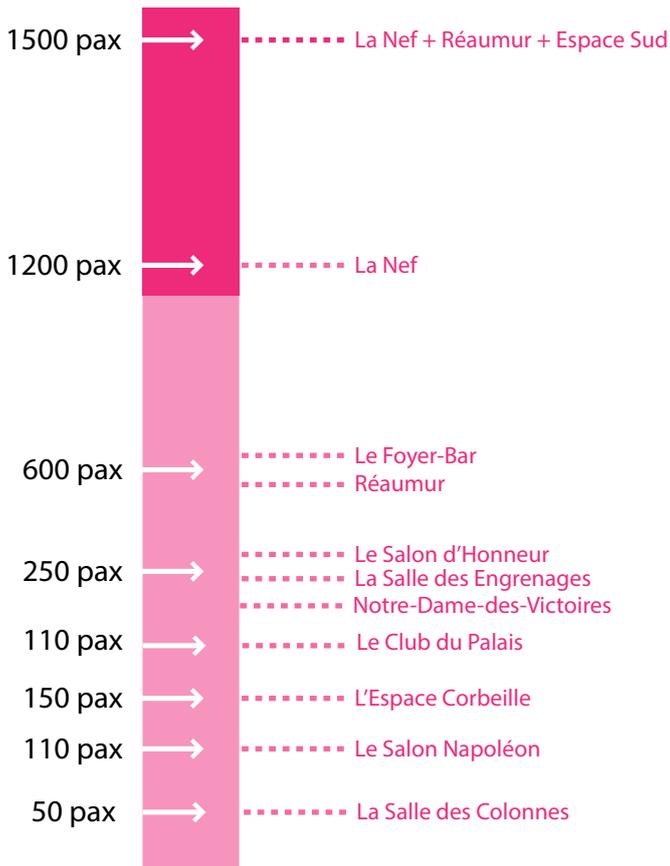
CONFÉRENCE



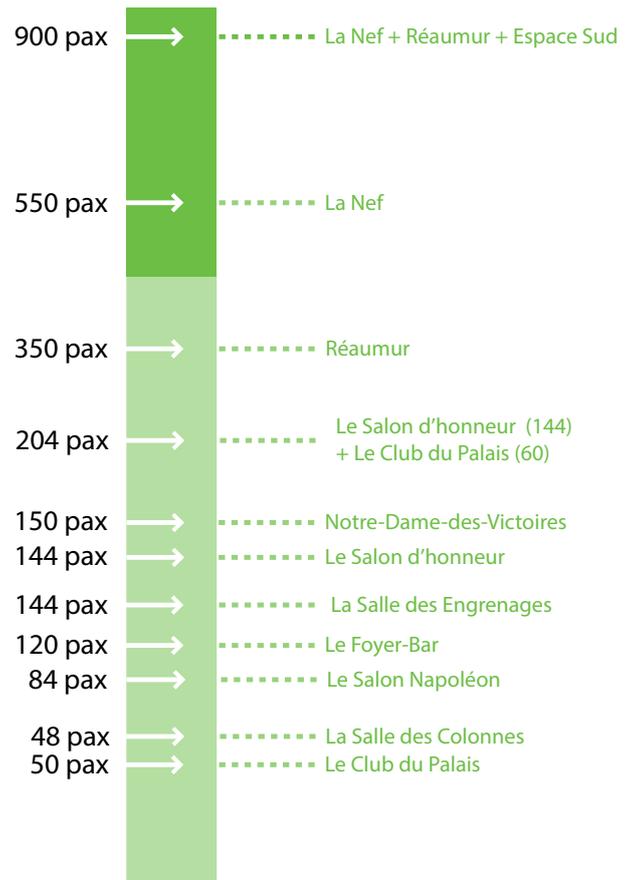
SALON



*sur la base de stand de 6m²



COCKTAIL



RESTAURATION
ASSISE



LE GRAND AUDITORIUM

LE GRAND AUDITORIUM



- 850 m²
- Annexes (le foyer-bar : 342 m², le salon d'attente : 105 m², le vestiaire : 120 m²)
- **Superficie totale du niveau : 1420 m²**
- 594 personnes en conférence

					
594	-	-	12	120	600



Conférence



Classe



Réunion



Stand



Cabaret



Restauration



Cocktail



Vestiaire



Surface totale du Niveau RDJ :
1420 m²

LE GRAND AUDITORIUM





MODERNITÉ ET CONFORT

Au coeur du centre de conférences du Palais Brongniart, dans un environnement riche d'histoire et résolument tourné vers l'avenir, le Grand Auditorium vous ouvre ses portes. Cet espace, particulièrement confortable, propose des moyens et des techniques de communication des plus performants pour l'organisation de manifestations professionnelles. Sa capacité d'accueil ainsi que ses multiples possibilités d'utilisation en font un espace très demandé.

850 m²



594

avec tablettes
incorporées

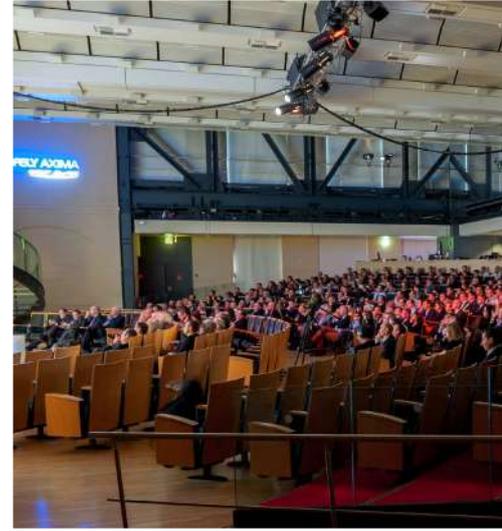
ANNEXES DÉDIÉES :

Accueil, foyer-bar,
salon d'attente, loge,
vestiaires

CONGRÈS COLLOQUES
CONFÉRENCES
CONVENTIONS

PRESTATIONS INCLUSES

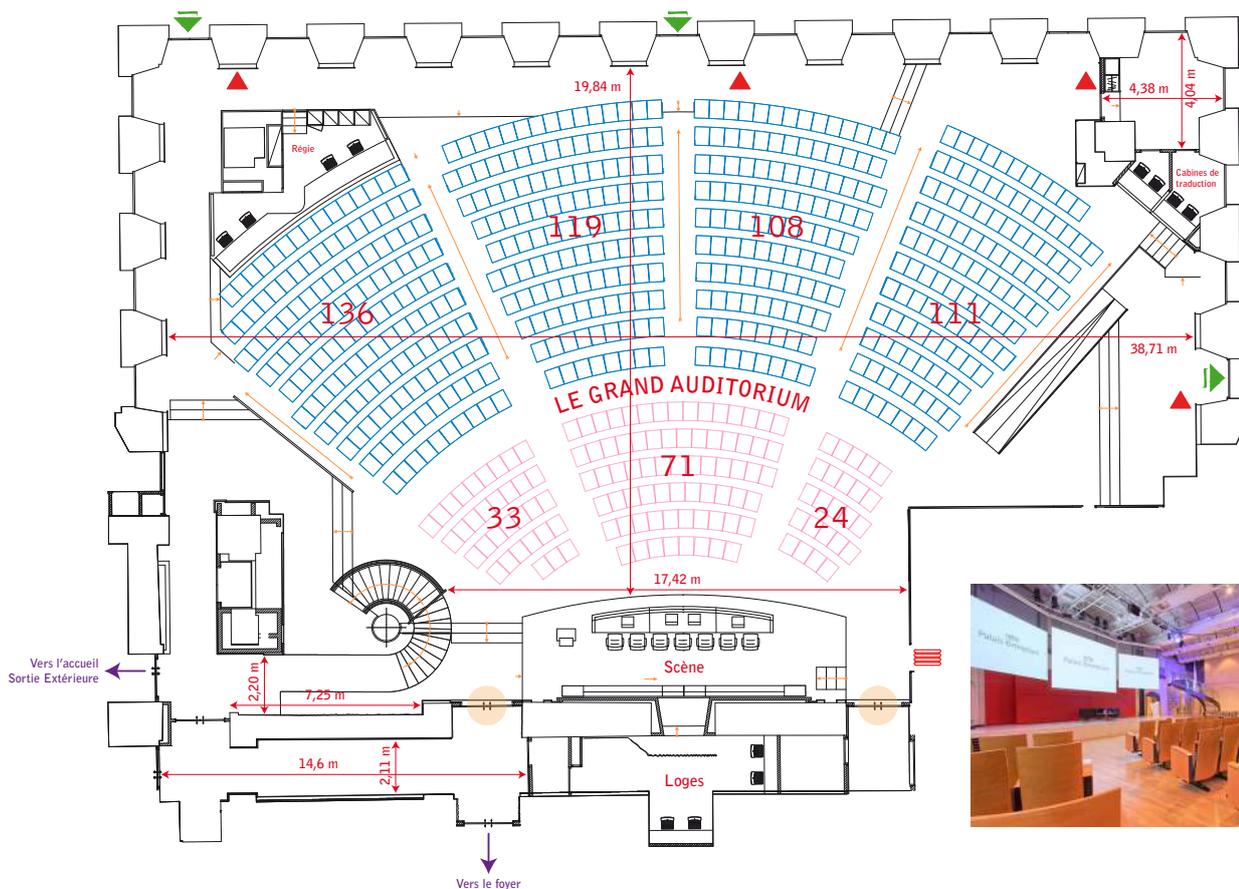
- L'espace d'accueil / L'espace vestiaires
- Le mobilier standard (un pupitre et quatre modules desk)
 - La climatisation des espaces
 - L'éclairage d'ambiance des espaces
- La signalétique standard (3 panneaux A3)





PRESTATIONS EXCLUSIVES

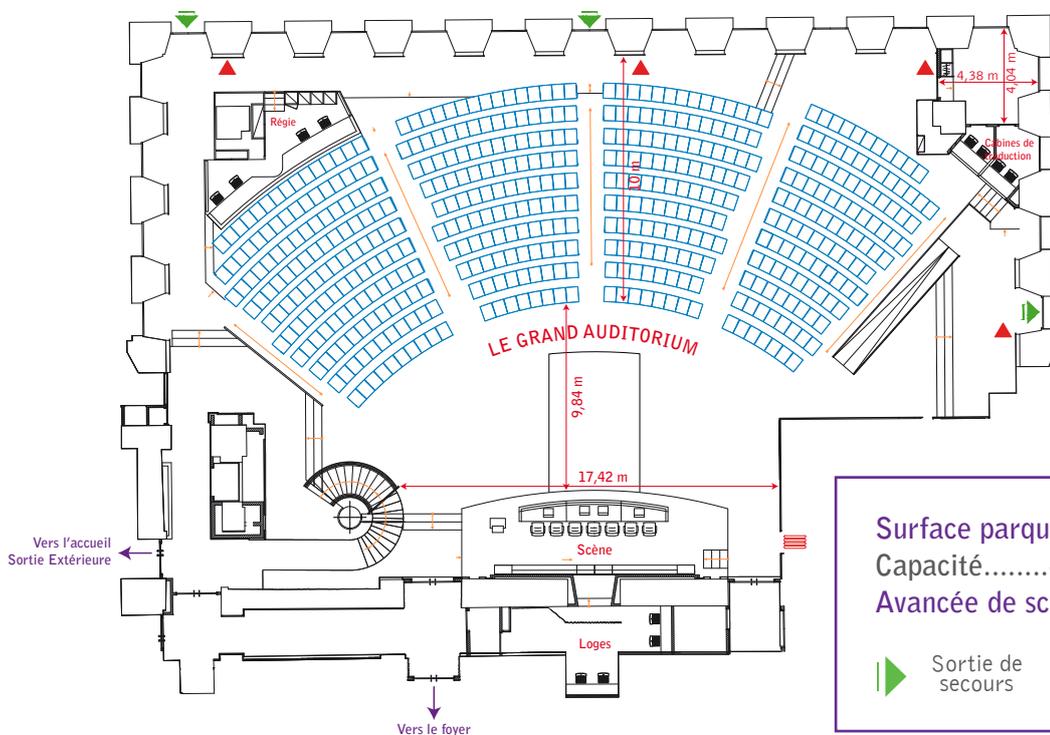
- Le matériel technique
- La restauration
- Les prestations techniques et audiovisuelles
- La téléphonie, l'Internet et le Wifi
- Le personnel d'accueil / les hôtesse vestiaires / les manutentionnaires / le régisseur manifestation
- La sécurité
- La signalétique personnalisée
- L'électricité et la permanence
- Le mobilier personnalisé
- Décoration (ex. fond de scène animé...)
- Le nettoyage et permanence sanitaire
- Agents
- SSIAP
- Le matériel technique



Surface.....850 m²
 Capacité.....602 pers. en conférence
 dont 128 sièges démontables

● Portes.....H.2 m x L. 1,80 m

EXEMPLE DE PROSCÈNIUM



Surface parquet.....200 m²
 Capacité.....474 pers. en conférence
 Avancée de scène.....≥ 9 m²

Sortie de secours Extincteur RIA

GRILL DE SCÈNE

- Largeur : 960 cm / Profondeur : 400 cm
- Charge admissible : 71 kg/m
- Plan autocad sur demande



- Capacité des moteurs :
 $4 \times 500 \text{ daN} = 2\,000 \text{ daN}$.
- La charge maximale au mètre linéaire est 71 Kg/m.

PONT DE FACE

- Pont de face : largeur 840cm
- Pont en structure triangulaire stacco 500mm
- Charge admissible (à confirmer)

VIDÉO

HORS PERSONNEL TECHNIQUE

- **3 écrans de projection :**
 - 4,32 X 3,24m au centre (hauteur 1,85m)
 - 3,37 x 2,52 m de chaque côté (hauteur 2,25m)
- **1 vidéoprojecteur central** TRI DLP BARCO RLM W12 FULL HD non amovible (12 000 lumens)
- **2 vidéoprojecteurs latéraux** TRI DLP BARCO RLM W8 FULL HD non amovibles (8000 lumens)



- **En régie, une grille de routage vidéo** ROUVROY pilotée par une télécommande tactile AMX
 - 4 entrées vidéo en régie, 1 entrée vidéo sur scène (pour vos ordinateurs)
- **1 mélangeur multicouches** ANALOG WAY Di-VENTIX II + console de contrôle ORCHESTRA
- **2 écrans LED Samsung 48"** (1 dans l'espace accueil, 1 dans le foyer)



AUDIO

HORS PERSONNEL TECHNIQUE

- 1 Console YAMAHA LS9 - 16
- 1 Système de son L-ACOUSTICS complet composé de :
 - 3 MTD112 L-Acoustics en facade
 - 6 MTD108 L-Acoustics en salle
 - Subs : 4 SB115 L-Acoustics

- 5 Micros HF main sans fil SENNHEISER EVOLUTION série 500 G1

- Matériel complémentaire disponible selon cahier des charges (sur devis) :

Diffusion : L-Acoustics, Yamaha

Captation : Sennheise, shure, AKG...

Mix, enregistrement, périphériques : Yamaha, Midas, Soundcraft, Denon Tascam, Lexicon, pro-tools...

Intercomie : Clearcom, riedel...

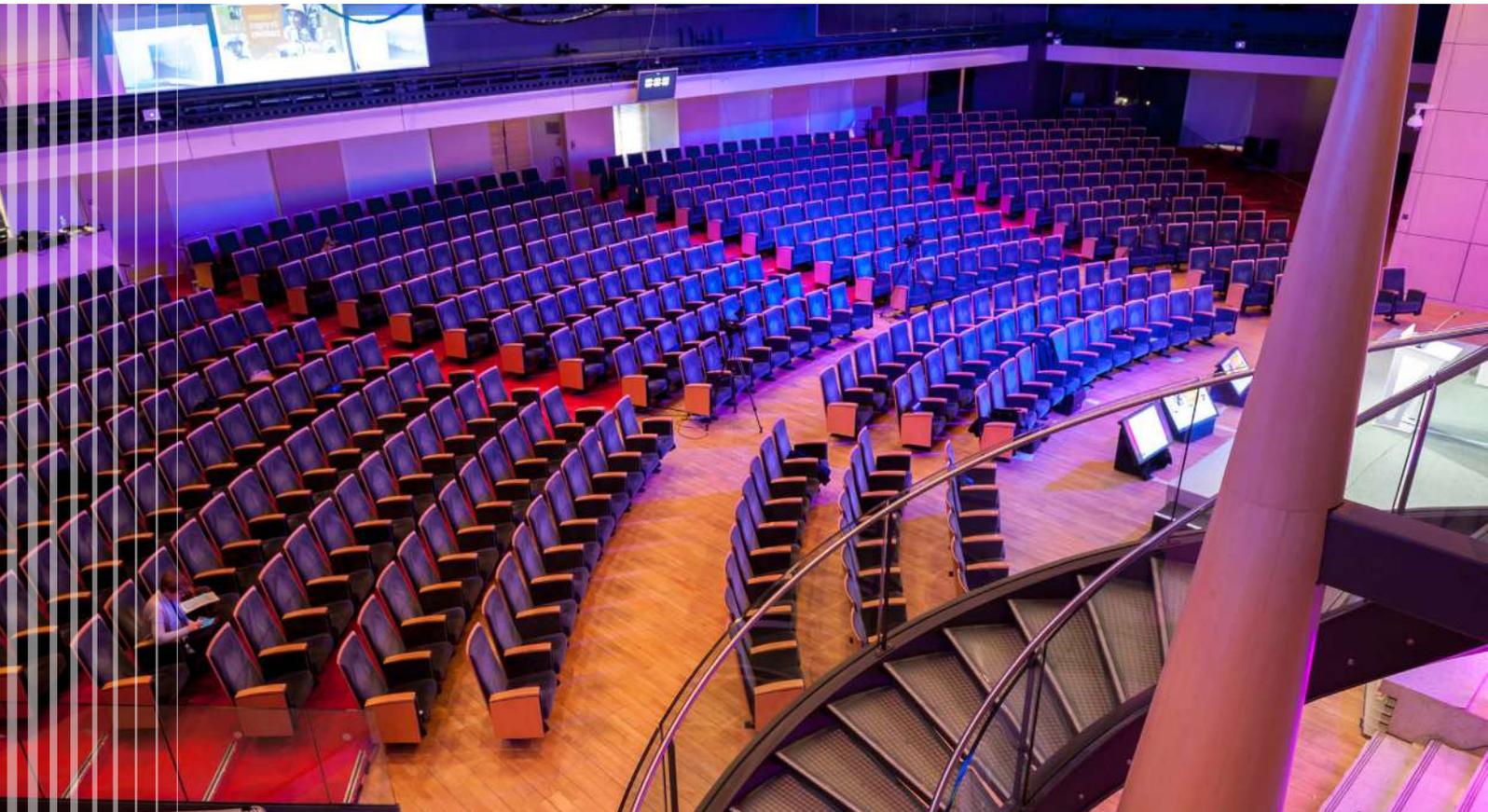
ÉCLAIRAGE

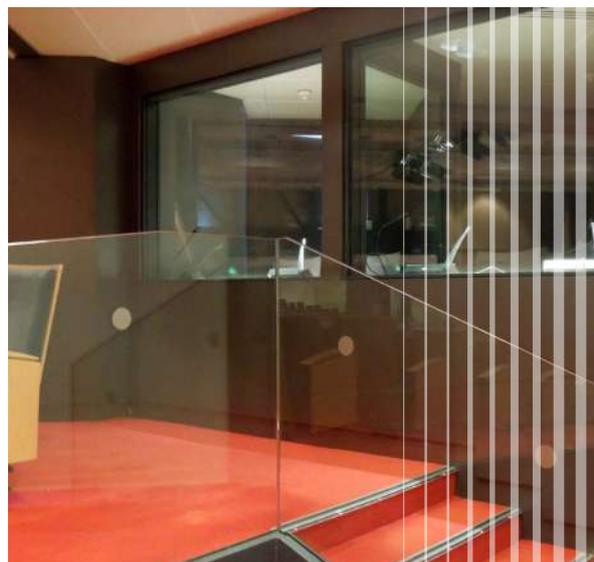
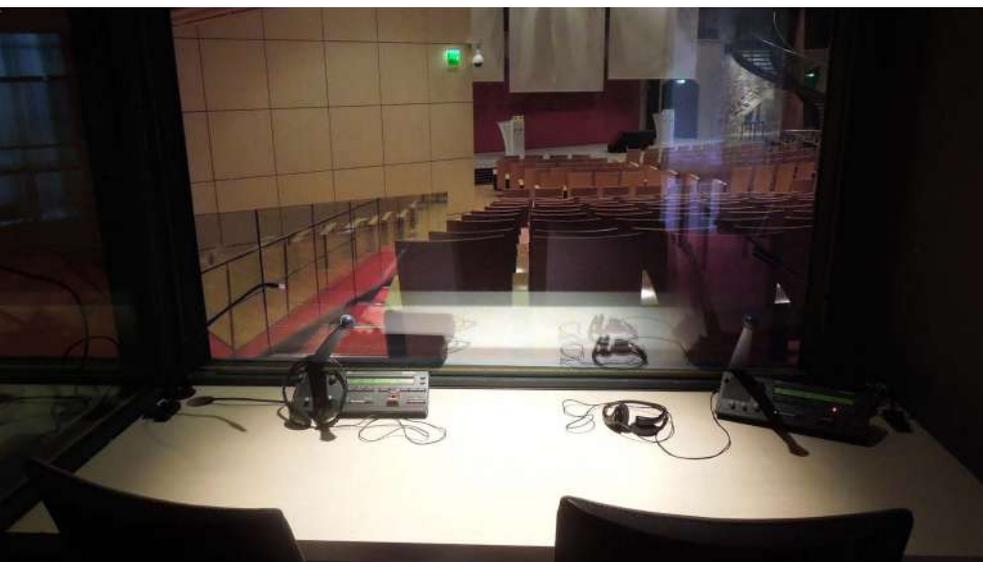
HORS PERSONNEL TECHNIQUE

- 1 Console
- 4 Projecteurs automatiques LED WASH MARTIN MacAura 250
- 3 découpes 1Kw ADB DW105 sur péristyle à la face, non amovibles, pilotées par bloc ADB Rack Pack, 6 X 2,2 Kw
- Éclairage d'ambiance
Complément lumière (sur devis) :
 - 8 découpes 614SX Zoom 15-38° Robert Juliat
 - 6 Fresnels Monet 1Kw Desisti
 - 1 bloc gradateur 12 x 2kw

Matériel complémentaire disponible selon cahier des charges (sur devis) :

Disponible en catalogue : ROBE, AYRTON, CLAY PAKY, VARILITE, MARTIN, ETC, MINUIT UNE, PROLITE...



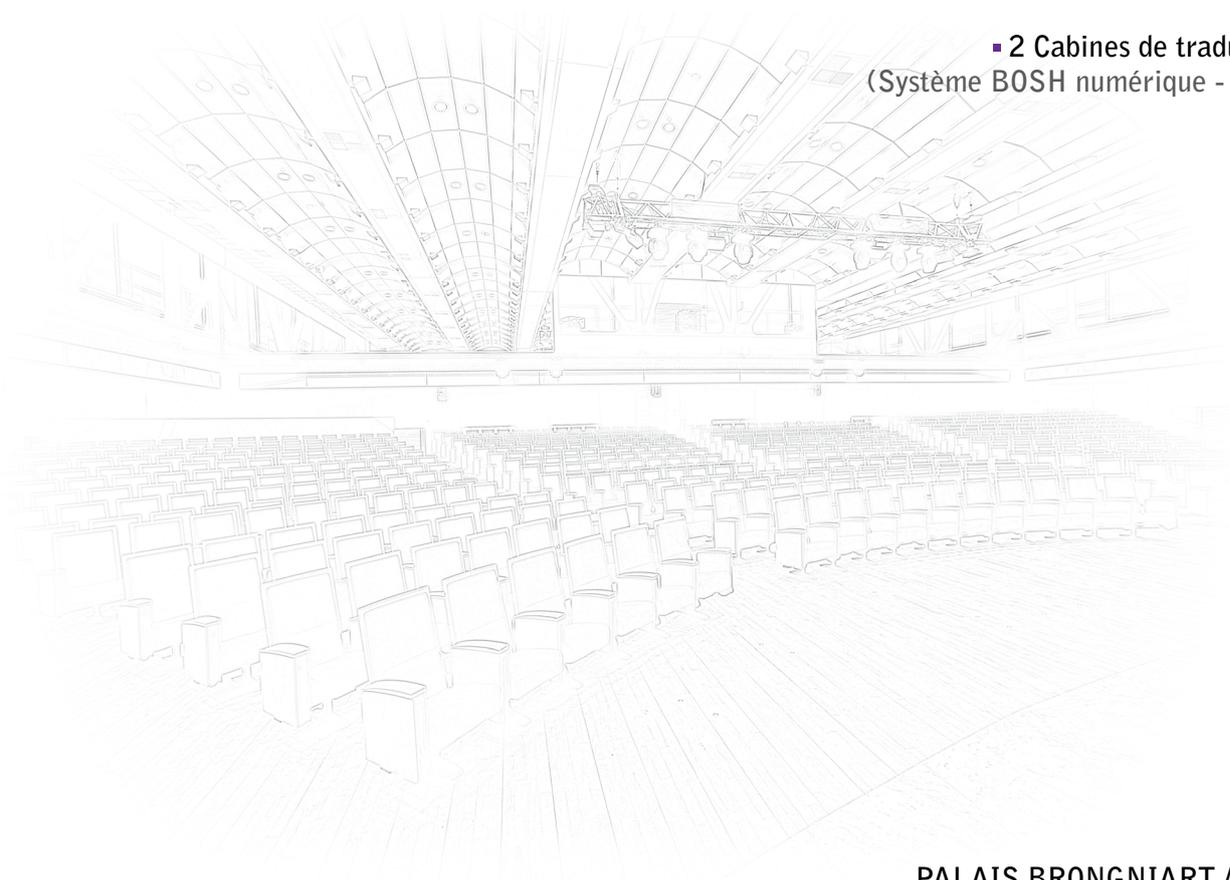


TRADUCTION

ÉQUIPEMENT TRADUCTION

PRESTATION TECHNIQUE SUR DEVIS (MATÉRIEL ET TECHNICIEN)

- 2 Cabines de traduction (à deviser)
(Système BOSH numérique - DNC et Integrus)



PALAIS BRONGNIART / REZ-DE-JARDIN

LE FOYER-BAR

DESIGN ET
CONTEMPORAIN

Le Foyer-Bar est l'espace idéal pour organiser un cocktail dans le cadre d'un événement dans le Grand Auditorium.

Il peut également devenir une zone d'accueil indépendante et réunir différentes prestations comme une exposition, un défilé ou encore un backstage.

AMÉNAGEMENTS342 m²

600



120



12



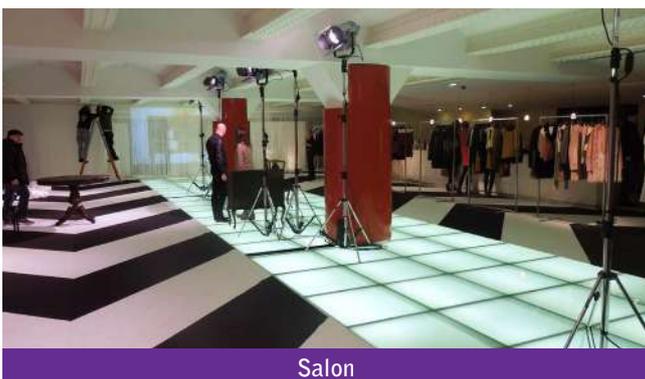
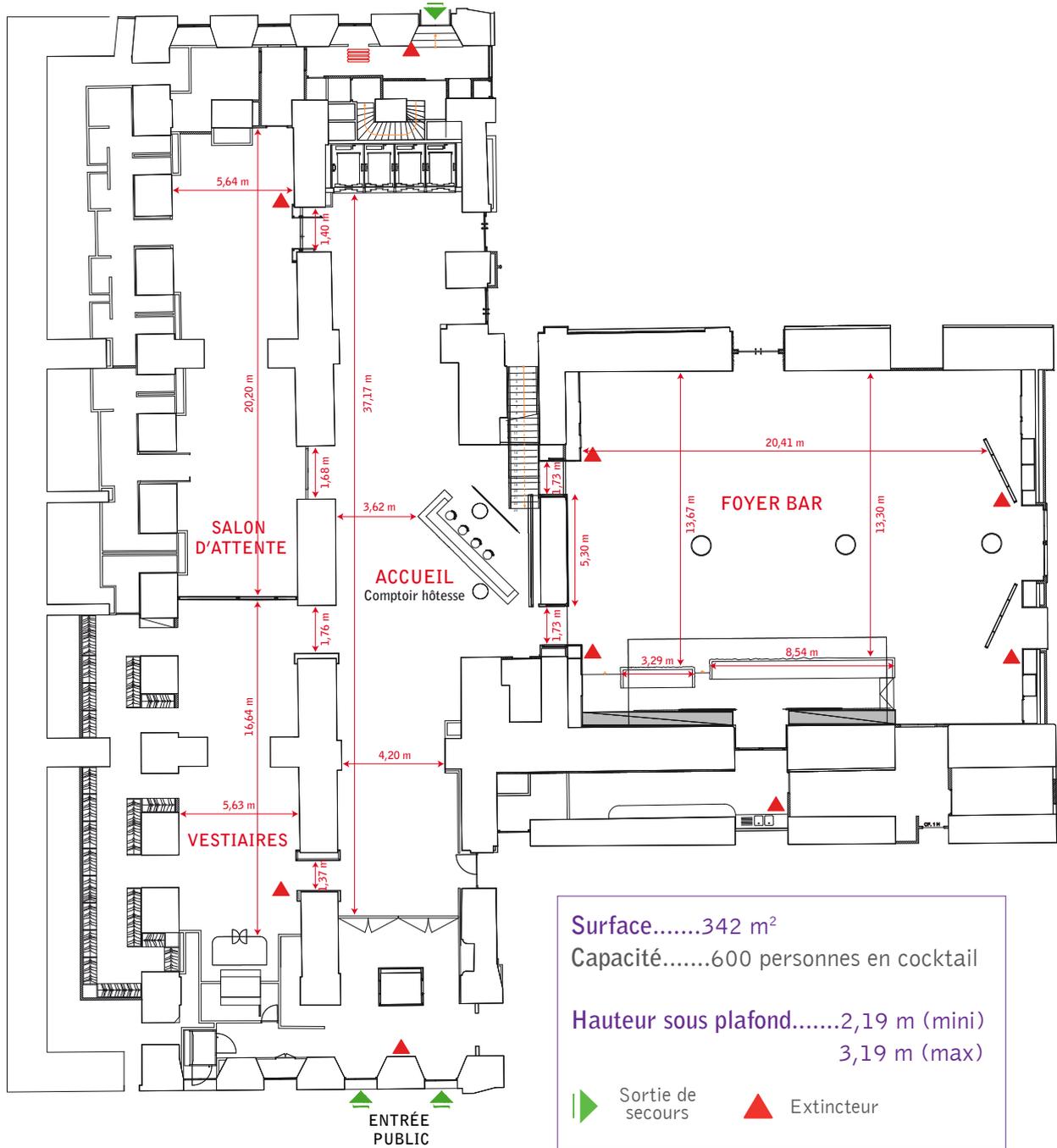
150



Restauration / Cocktail



Accueil / Détente





© Harvi Cacchia et Ophélie Alloitteau

ENTRÉE ET ACCUEIL DU GRAND AUDITORIUM

L'entrée et l'accueil du Grand Auditorium permettent un fonctionnement autonome par leur accès privatif, gain d'une indépendance totale lors de vos événements.





SALON D'ATTENTE (ci-dessus)

Un salon d'attente de 105 m² est attenant au Grand Auditorium. Canapés blancs et couleurs épurées offrent à ses visiteurs modernité, design et confort.

LOGE ET VESTIAIRES

En annexes du Grand Auditorium et du Foyer-bar, des loges et vestiaires sont à votre disposition pour une capacité d'accueil optimale.



LA NEF



- 584 m²
- 550 personnes en restauration



ACCUEIL VIVIENNE



- 112 m²
- 12 m de linéaire
- Vestiaires pour 1000 personnes



RÉAUMUR



- 398 m²
- 600 personnes en cocktail
- 350 personnes en restauration
- Annexes de la Nef



NOTRE-DAME DES VICTOIRES



- 170 m²
- 180 personnes en conférence
- Espace multifonction (backstage, stockage...)



Conférence



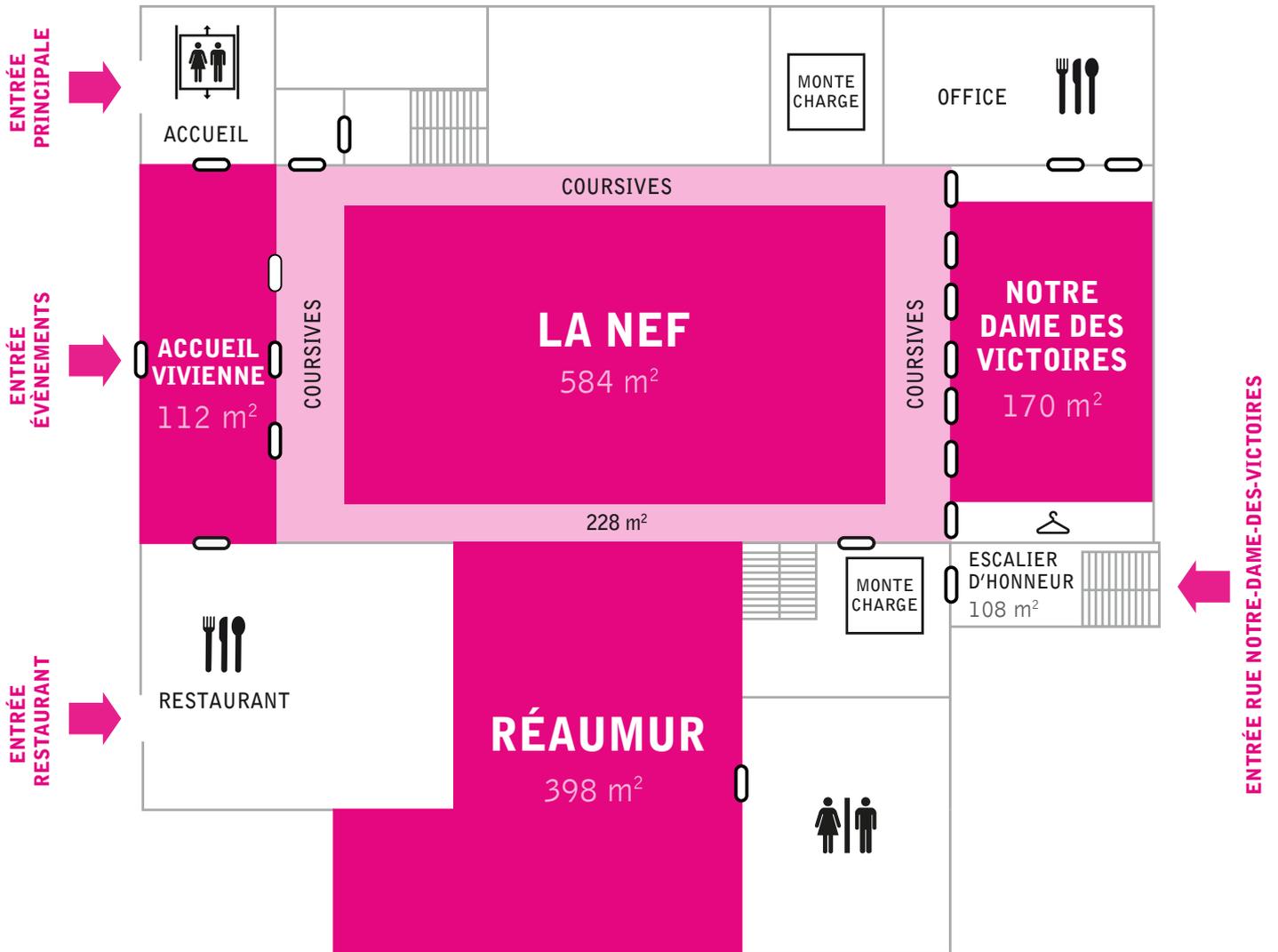
Table school



Réunion



Vestiaire



Surface totale du Niveau RDC : 1600 m²

Restauration



850

Cocktail



1500

Stand



122

Surface totale du niveau : 1600 m²

Monte-charge nord :

Cabine.....L.1,50 x H.2,20 x P.2,70 m
 Porte.....L.1,30 x H.2,00 m
 Poids supporté cabine.....2 tonnes
 Porte intérieure étages
 desservis.....-1/ RJ / RC / 1^{er} / 2^{ème}
 Porte extérieure étages
 desservis.....-1/ RJ

Monte-charge sud :

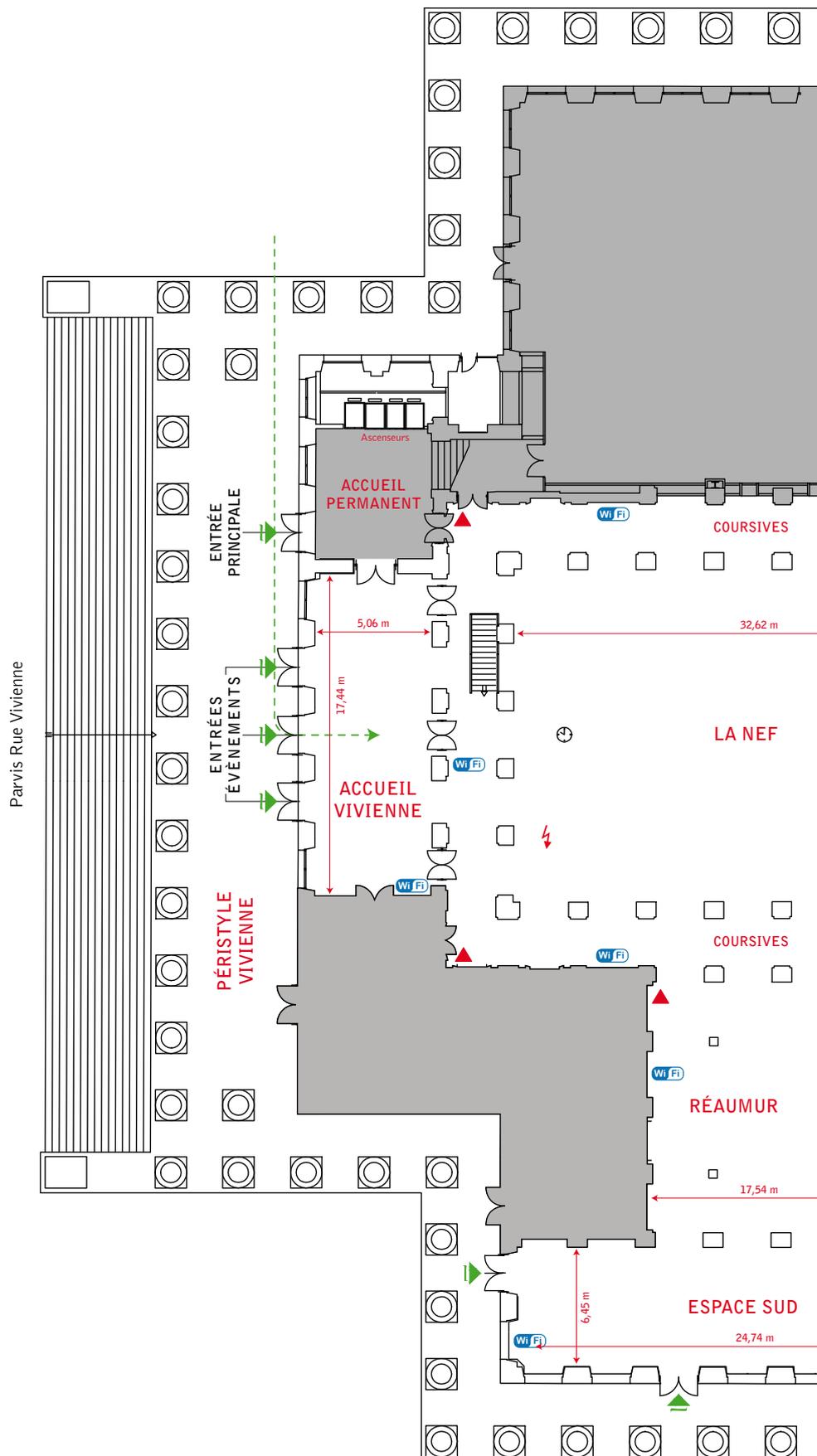
Cabine.....L.1,45 x H.2,10 x P.1,50 m
 Porte.....L.1,10 x H.2,10
 Poids supporté cabine.....1 tonne

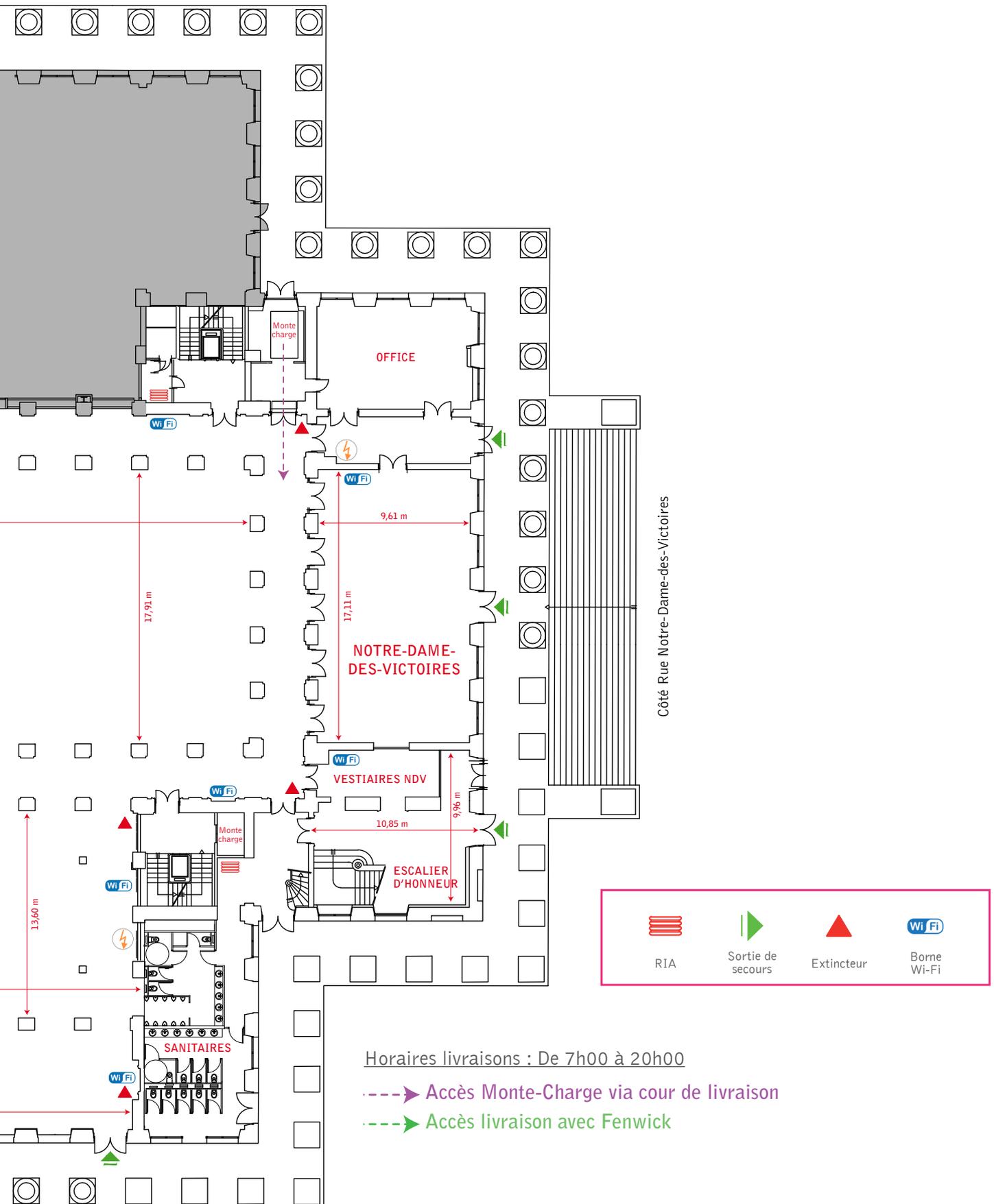
 Puissance sous plancher technique :

- Tri +N 200A = 1 x P17 / 63A épanouie ou 1 x P17 / 32A 4 x P17 . 16A
- Tri + N 100A = 1 x 63A épanouie ou 2 x P17 / 32A
- Tri + N 40A = 1 x P17 / 32A

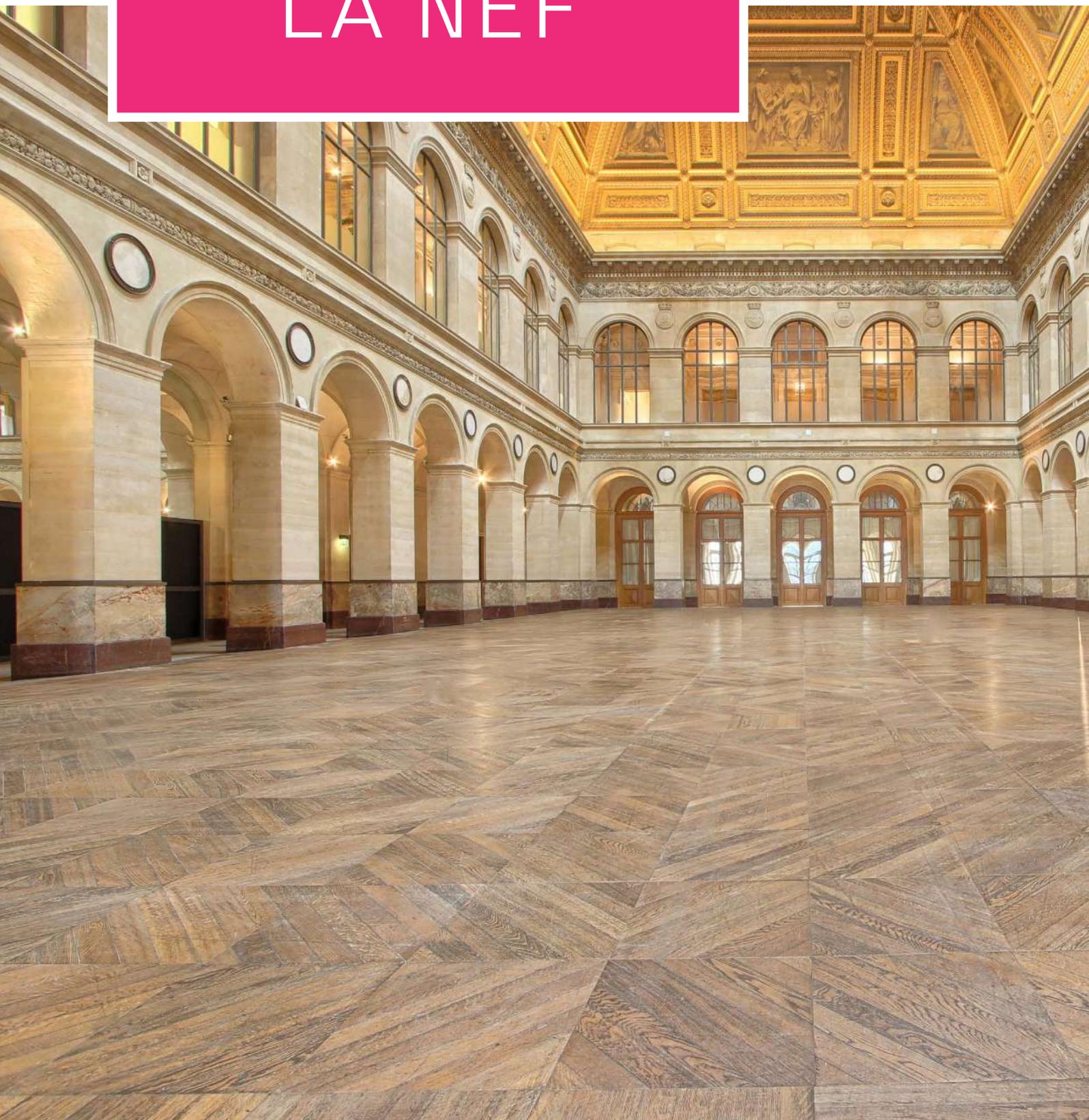
 Armoires électriques :

- 1 Tri +N 63A épanouie
- ou 2 x P17 / 32A





LA NEF



GRANDEUR ET PRESTIGE

Chargée d'histoire, témoin des grands évènements économiques depuis 1827, cette salle est un lieu d'accueil prestigieux pour l'organisation de dîners, de galas, de salons, de conventions, de réceptions... Précédée d'un hall majestueux en marbre, la Nef d'une hauteur sous verrière de 28 mètres profite d'une luminosité mettant en valeur son architecture. Ce cadre authentique permet de contraster avec des évènements contemporains, donnant un caractère sans égal aux manifestations.

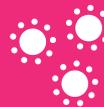
584 m² + 228 m²
de coursives



80



550



550



1500

ANNEXES
DÉDIÉES :
Accueil
Vivienne
et Réaumur

GALAS DÎNERS
LANCEMENTS DE PRODUIT
DÉFILÉS SALONS

PRESTATIONS INCLUSES

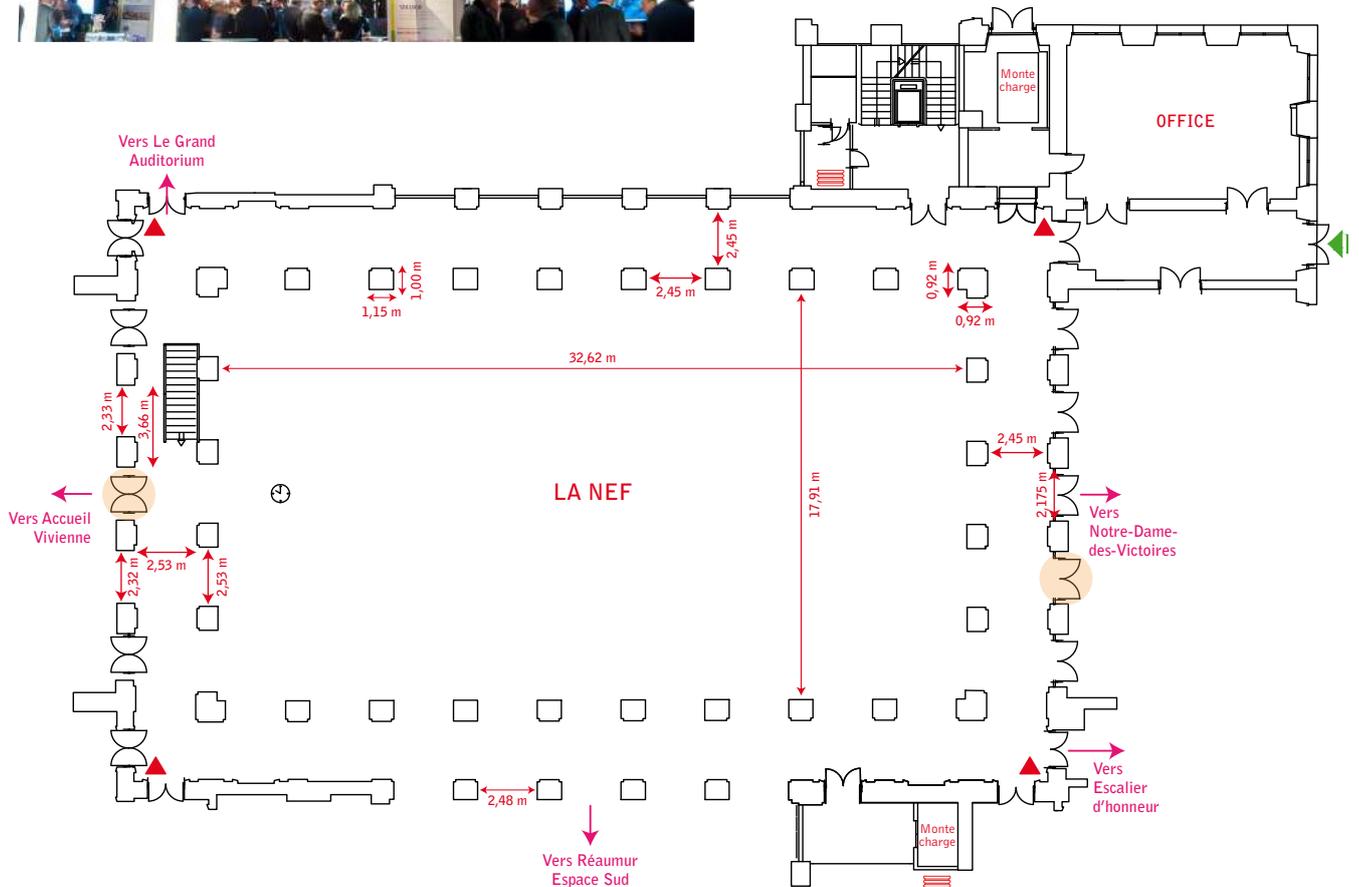
- L'espace d'accueil
- La climatisation des espaces
- La signalétique standard (3 panneaux A3)





PRESTATIONS EXCLUSIVES

- La restauration
- Les prestations techniques et audiovisuelles
- La téléphonie, l'Internet et le Wifi
- Le personnel d'accueil / les hôtesse vestiaires / les manutentionnaires / le régisseur manifestation
- La sécurité
- La signalétique personnalisée
- L'électricité et sa permanence
- Nettoyage + permanence sanitaires
- Installation générale (meublier, décoration, aménagement des espaces...)



Surface.....584 m² + 228 m² de coursives

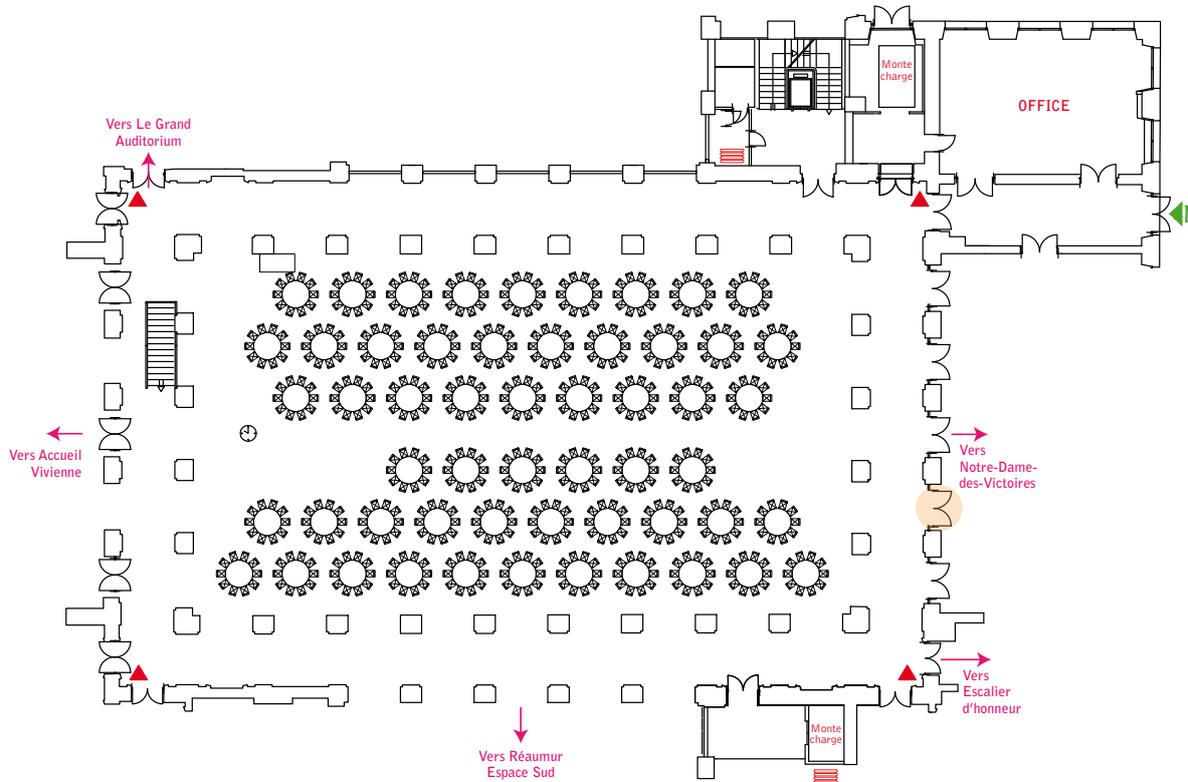
Capacité550 pers. en restauration

Hauteur sous verrière.....28,00 m

● Porte vers accueil.....H.2,21 m x L. 1,68 m

● Porte vers NDV.....H.3,07 m x L. 1,82 m

EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT RESTAURATION

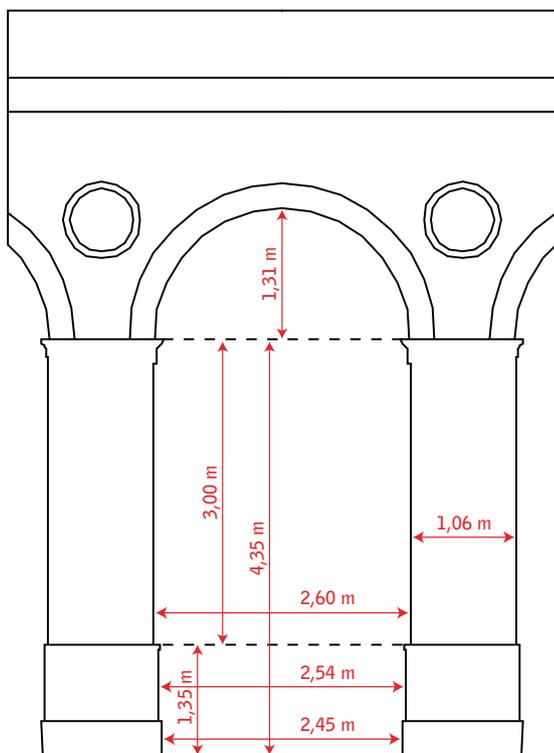


EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT SALON



ARCADE DE LA NEF

Les 27 arcades peuvent être habillées selon votre événement.



GRILL DE LA NEF (*)

Le grill de la Nef est un pont lumière en structure STACCO 500 série aluminium de conception identique à celui du Grand Auditorium. Le pont est suspendu en 8 points et le levage est assuré par des palans Verlinde de 500 daN de capacité.

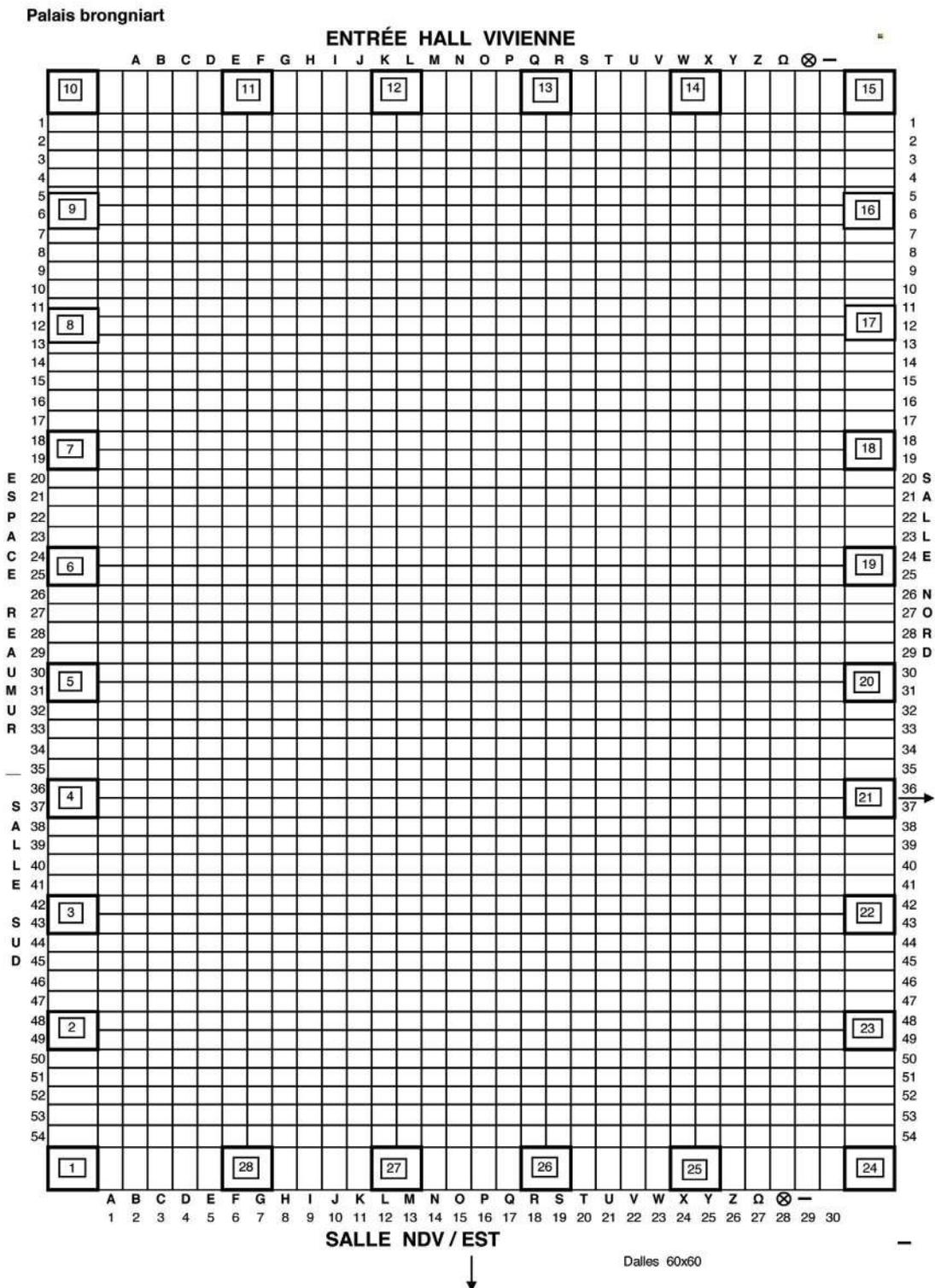
* Prestation exclusive Palais Brongniart assurée par GL audiovisuel



- **Dimensions :**
18 m x 6.88 m
- **Capacité des moteurs :**
8 x 500 daN = 4 000 daN.
- **Alimentation électrique :**
18 circuits PC16 gradués ou directs
 - **Charge maxi au ml :**
 $4000 / 53.2 = 75 \text{ daN/m}$.
- **24 barracudas dédiés aux installations audiovisuelles**
(charge admissible : 60kg)

PLANCHER TECHNIQUE DE LA NEF pour irrigations électriques, réseaux, câbles...

Plancher : 1022 dalles en chêne, 60cm x 60 cm, 400 kg/m²





COURSIVES AUTOUR DE LA NEF

Cheminement naturel de la Nef, les coursives du rez-de-chaussée sont non seulement des espaces de circulation mais sont également exploitables lors de prestations.



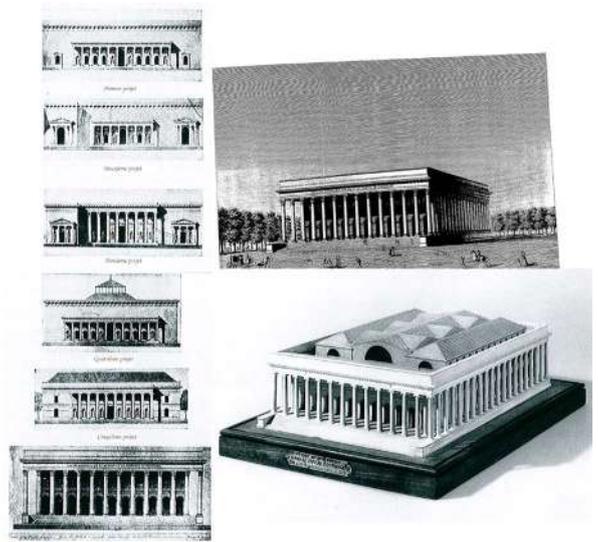
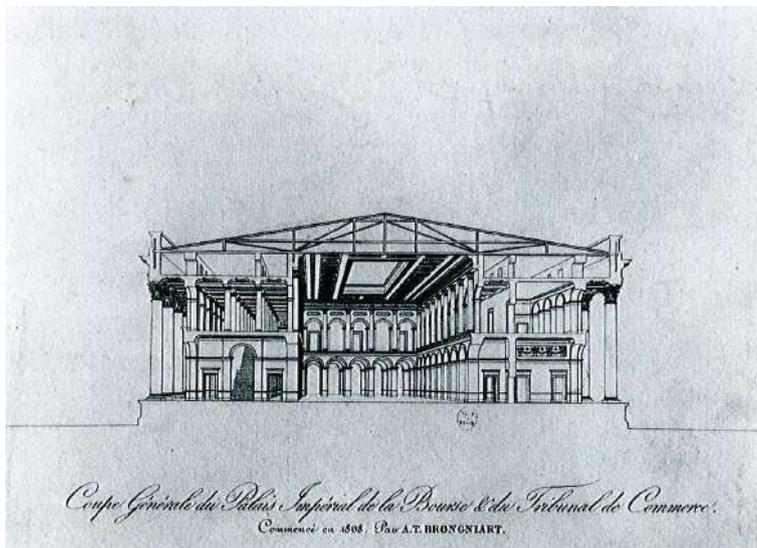


Portrait de l'architecte Alexandre Brongniart (1739-1813)

Alexandre Théodore Brongniart est né à Paris dans une famille bourgeoise ; il étudie les lettres, puis la médecine avant de se tourner vers l'architecture. Très vite, il s'impose dans son domaine et gagne à plusieurs reprises des prix d'émulation mais échoue aux Grands Prix de Rome ¹.

Il fait ses premières armes dans le quartier Chaussée d'Antin avec l'Hôtel de Madame de Montesson, maîtresse du duc d'Orléans; mais aussi dans le quartier des Invalides avec l'Hôtel de Monaco qui accueille aujourd'hui l'ambassadeur de Pologne. Grâce à son association avec l'entrepreneur Le Tellier, le jeune homme se fait connaître du monde aristocratique. C'est en 1777, à seulement 38 ans, que l'architecte entre à l'Académie royale d'architecture. Il construit et aménage dans Paris et ses alentours de nombreux hôtels particuliers, jardins et même des bâtiments religieux comme à Romainville avec l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (1785-1787). Entre temps, Alexandre Brongniart est chargé d'achever les travaux de l'Ecole Militaire.

« Monsieur Brongniart, voilà de belles lignes. À l'exécution ! Mettez les ouvriers ! » :



En 1804, il envoie à Napoléon 1^{er} des esquisses du palais de la Bourse. Esquisses reprenant toute la sobriété et le dépouillement propre au néo-classicisme, à la mode de l'époque. L'empereur est séduit: « Monsieur Brongniart, voilà de belles lignes. À l'exécution ! Mettez les ouvriers ! ».

L'artiste ne verra pas son œuvre achevée puisqu'il décède le 5 juin 1813. Il sera inhumé au Père-Lachaise, cimetière qu'il a édifié quelques années auparavant.

Alexandre Brongniart traversa la Révolution, en étant fidèle à son passé et curieux de l'avenir. Ce n'était pas un grand révolutionnaire mais l'Histoire rangea Alexandre Brongniart parmi les hommes qui ont compté, « Les hommes ne sont vraiment grands que pour ce qu'ils laissent d'inspiration après eux », Napoléon 1^{er}.

¹ Grand Prix de Rome : Bourse d'étude pour les étudiants en art.

ACCUEIL VIVIENNE

ANNEXE DEDIEE DE LA NEF



LUXE ET CLARTÉ

Chargé d'histoire, ce hall majestueux en marbre est un premier contact avec le décor monumental de la Nef.

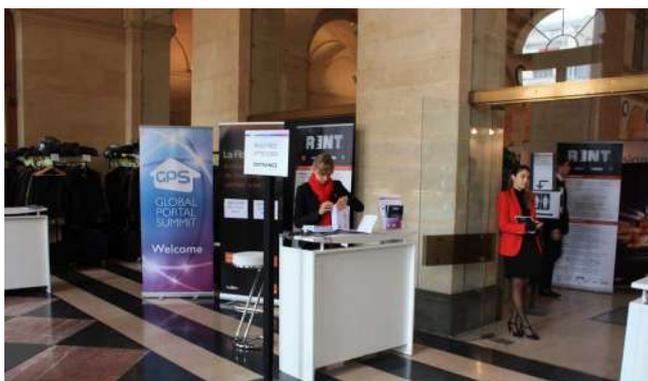
Cet espace harmonieux couvre une superficie de 112 m².

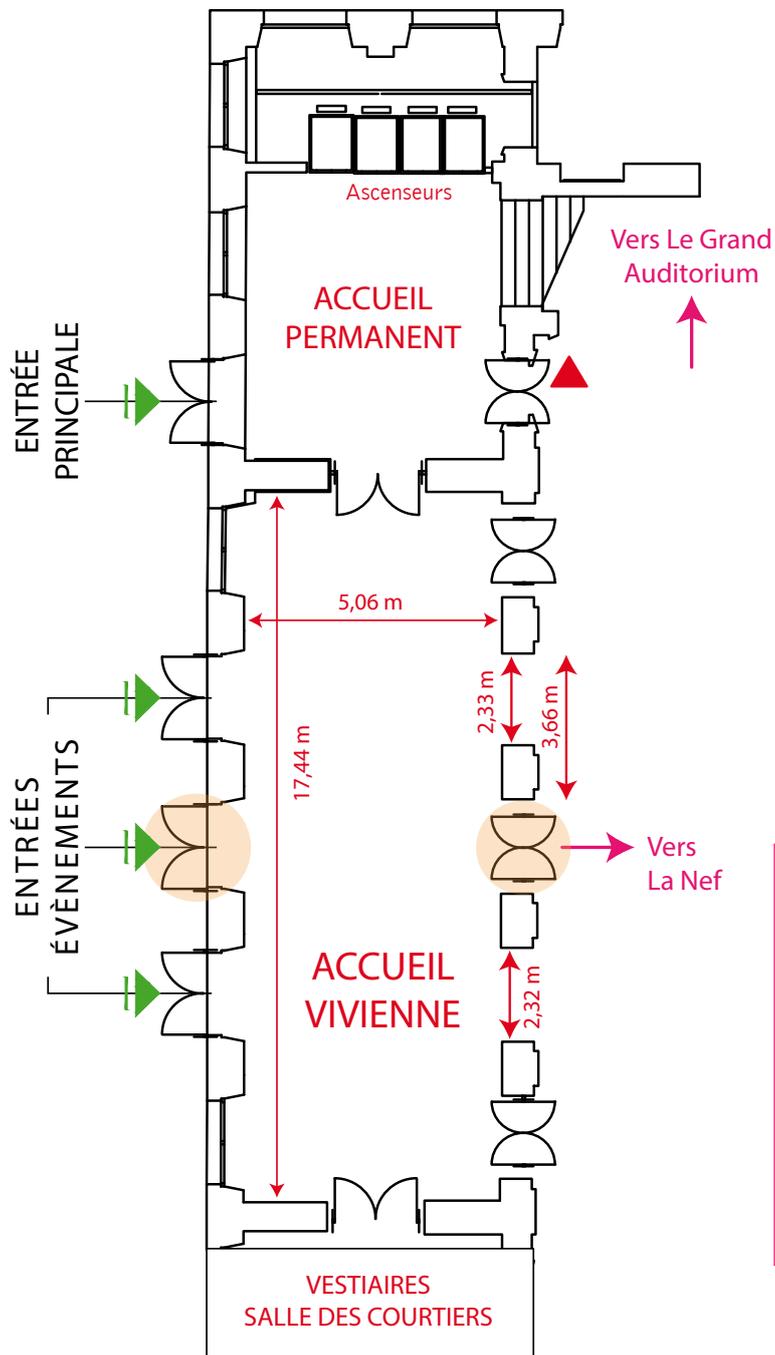
112 m²

300 1000

et 12 m de linéaire

EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS





Surface.....112 m²

Capacité.....300 personnes en cocktail

Hauteur sous plafond.....6,17 m

Hauteur sous lustre.....3,18 m

● Porte entrée.....H.3,02 m x L. 1,75 m

● Porte vers Nef.....H.2,21 m x L. 1,68 m

▶ Sortie de secours

▲ Extincteur



RÉAUMUR

ANNEXE DEDIEE
DE LA NEF





PROLONGEMENT NATUREL DE LA NEF

Cette salle est très souvent utilisée pour des apéritifs lors d'évènements dans la Nef mais peut également revêtir différentes facettes comme servir de zone dédiée à une piste de danse ou à un espace lounge (exemple lors d'un dîner dans la Nef) offrant un espace cosy avec lumière naturelle et accès au péristyle.

398 m²



600



350



22

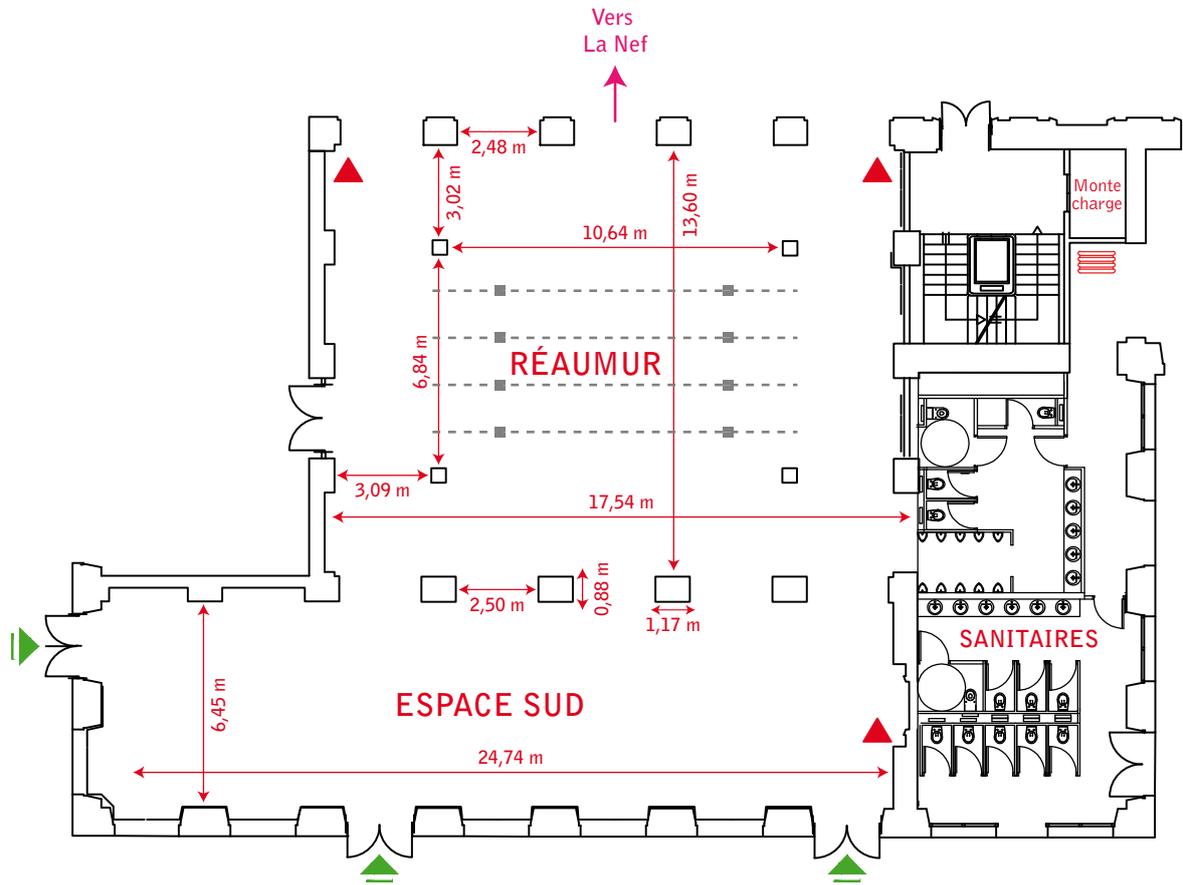


250



160

COCKTAILS PAUSES
CONFÉRENCES SALONS



Surface.....398 m²

Capacité600 pers. en cocktail

Hauteur sous plafond Réaumur.....5,94 m

Hauteur sous plafond Espace Sud.....6,28 m



Sortie de secours



Extincteur



RIA



Point d'accroche IPN

POUTRE IPN POUR ACCROCHES



- **8 points d'accroche**
(uniquement sur IPN, aucune accroche autorisée sur les poutres Eiffel)
- **Charge totale MAXI**
limitée à 600Kg / IPN
- **Dimension : 7 m x 7m**
grill carré en structure H30V
prolite blanche
Charge admissible totale : 250 kg

AMÉNAGEMENTS



Espace détente



Salon



Cocktail

NOTRE-DAME DES VICTOIRES



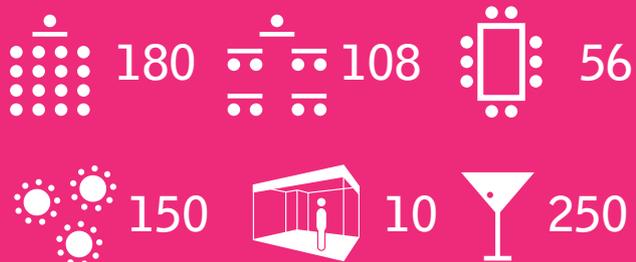


LE SALON POLYVALENT

Dans le prolongement de la Nef, la salle Notre-Dame des Victoires s'ouvre sur les colonnades du Palais Brongniart et bénéficie d'une situation privilégiée.

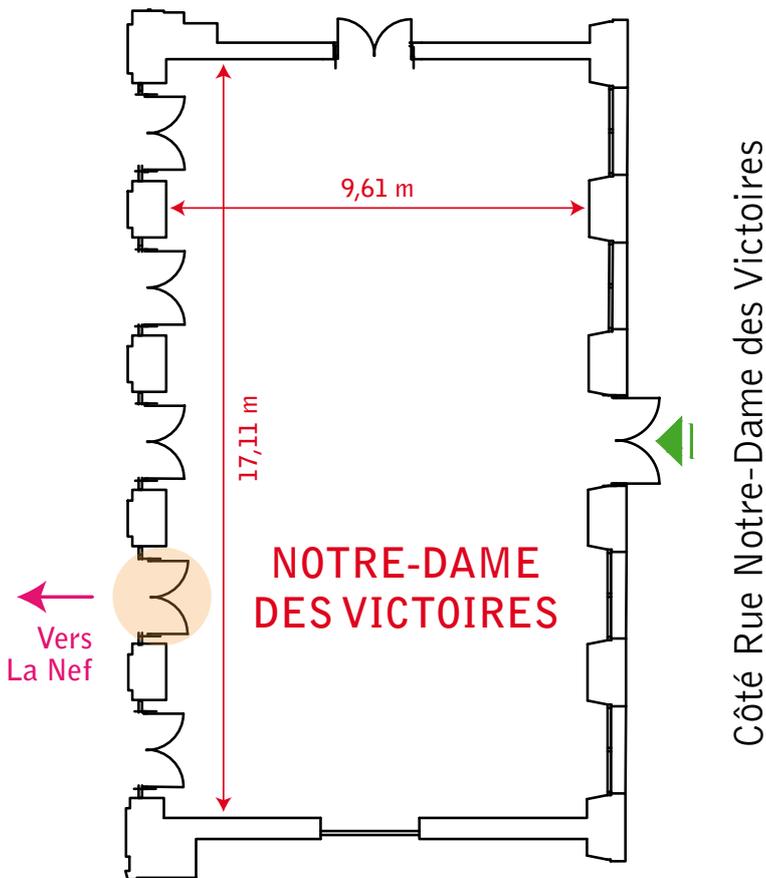
Son caractère polyvalent vous permettra d'y organiser tous types de manifestations.

170 m²



Espace multifonction
(backstage, stockage...)

CONFÉRENCES
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
CONGRÈS COCKTAILS



Surface.....170 m²
Capacité180 pers. en conférence
Hauteur sous plafond.....6,10 m

● Porte.....H.3,07 m x L. 1,82 m

▶ Sortie de secours

PRESTATIONS INCLUSES

- Espace d'accueil

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Package audiovisuel conseillé (p58)
- Matériels audiovisuels complémentaires
- La téléphonie, l'Internet et le Wifi
- La restauration
- Le nettoyage
- La sécurité
- Installation générale (mobilier, décoration, aménagement des espaces...)
- L'électricité et la permanence



Cocktail - Espace détente

VIDÉO

HORS PERSONNEL TECHNIQUE

- 1 vidéoprojecteur : CHRISTIE XGA 7000L connectique VGA HDMI
- 1 écran (3,5x2,2m)

AUDIO

HORS PERSONNEL TECHNIQUE

PUPITRE PLEXIGLASS AVEC COL DE SYGNE

RÉGIE MOBILE

- Console Yamaha + 2 mciros HF
- 4 enceintes 108P

ÉCLAIRAGE

HORS PERSONNEL TECHNIQUE

Commandes au tableau Lumière générale



Salon



Conférence



Plateau Télé

LE SALON D'HONNEUR



- 170 m²
- 180 personnes en conférence



LE CLUB DU PALAIS



- 109 m²
- 50 personnes en restauration



LE SALON NAPOLÉON



- 118 m²
- 110 personnes cocktail



LA SALLE DES COLONNES



- 68 m²
- 60 personnes en conférence



LE PETIT AUDITORIUM



- 113 m²
- 99 personnes en conférence



LA SALLE DES ENGRENAGES



- 264 m²
- 150 personnes en cocktail



SALLE BRONGNIART



- 70 m²
- 28 personnes en réunion



SALLE EIFFEL



- 49 m²
- 40 personnes en conférence



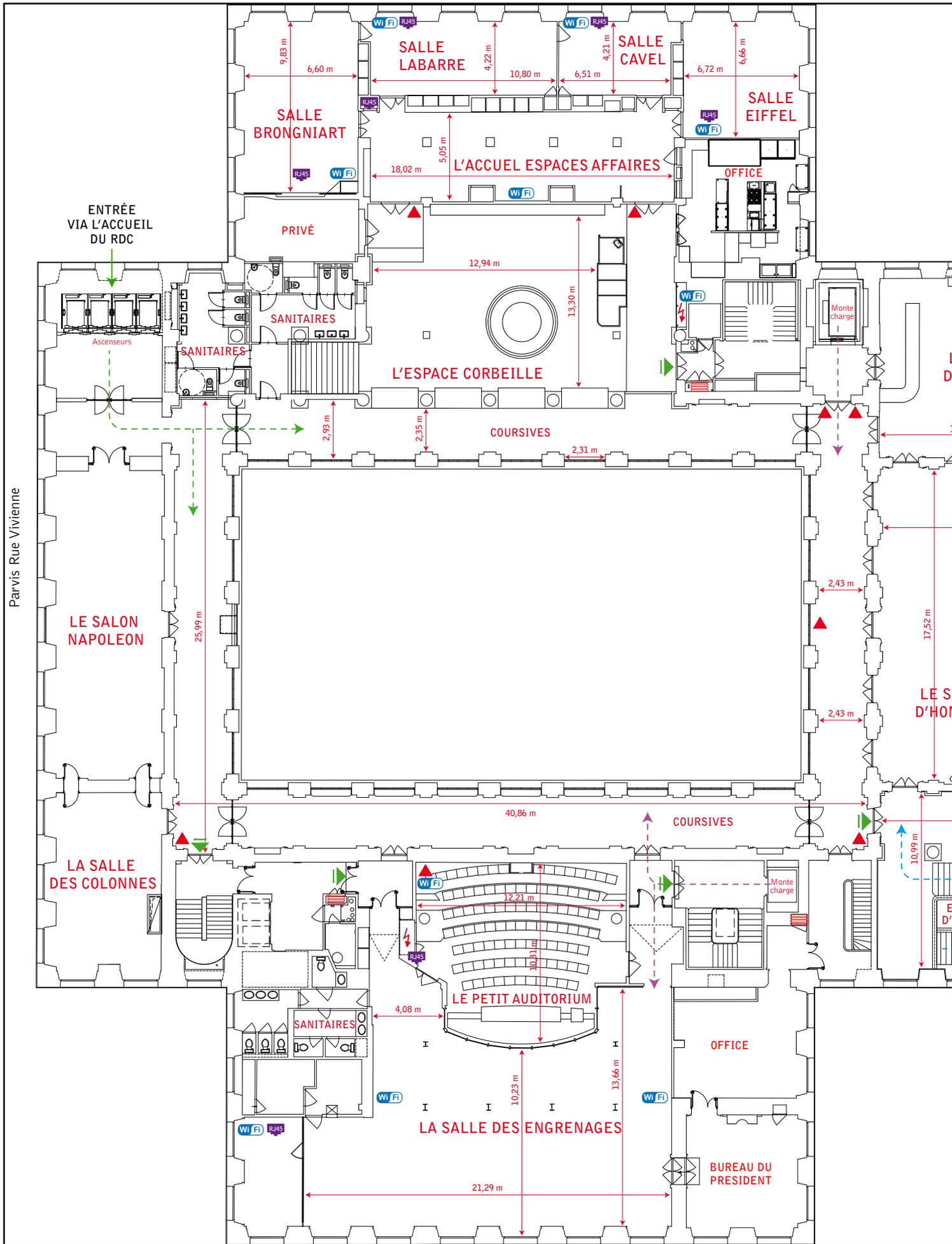
LA PLACE - FINTECH

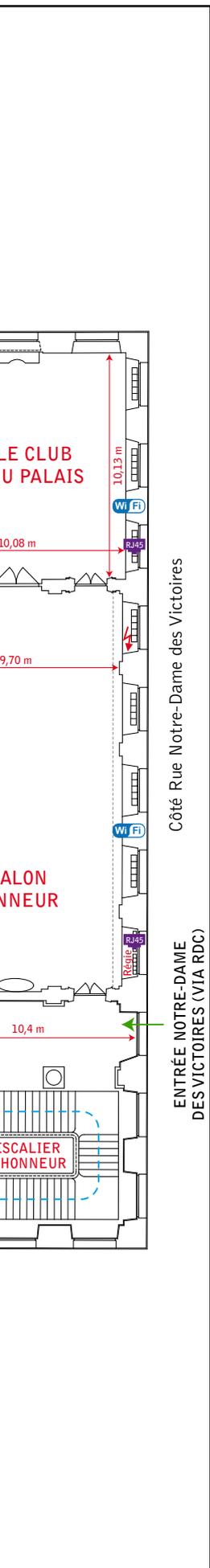


- La Place, le nouveau lieu de rencontres des acteurs de l'innovation en Finance.
- Situé au coeur du Palais Brongniart, dans l'ancienne bourse de Paris, La Place accueille startups et grandes entreprises pour des événements hebdomadaires.









Surface totale du niveau : 1725 m²

Monte-charge nord :

Cabine.....L.1,50 x H.2,20 x P.2,70 m
 Porte.....L.1,30 x H.2,20
 Poids supporté cabine.....2 tonnes
 Porte intérieure étages
 desservis.....RJ / RC / 1^{er} / 2^{ème}
 Porte extérieure étages
 desservis.....RJ

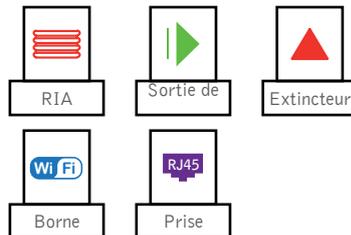
Monte-charge sud :

Cabine.....L.1,45 x H.2,10 x P.1,50 m
 Porte.....L.1,10 x H.2,10
 Poids supporté cabine.....1 tonne



Puissance électrique

P17 / 32A



Horaires livraisons : De 7h00 à 20h00

Accès Déco / Restauration / Audiovisuel

Accès public (Espaces Affaires, Petit Auditorium, Corbeille, Club du Palais)

Accès public (Salon d'honneur)

LE SALON D'HONNEUR



L'ÉLÉGANCE À LA FRANÇAISE

Accessible par un escalier monumental, cette somptueuse salle de réception a été restaurée dans l'esprit du XIX^{ème} siècle. Elle dispose cependant de tout le confort et de la technique nécessaire à l'organisation d'évènements prestigieux.

Reliefs et peintures ornent les plafonds, dorures et tentures garantissent la splendeur des lieux et apportent un cachet unique à vos évènements.

170 m²



180



108



250



60



144



10

CONFÉRENCES
SALONS COCKTAILS
DÎNERS DE GALA

PRESTATIONS INCLUSES

- 180 chaises



*aménagement non contractuel

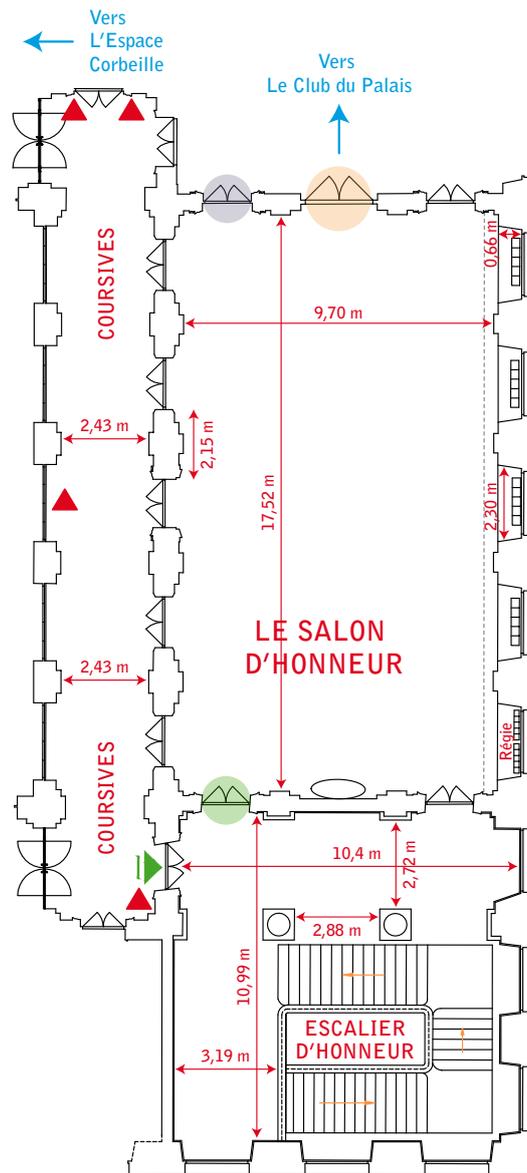




PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

EXCLUSIVES PALAIS BRONGNIART (sur devis)

- Toile de projection 4/3 3,5x2,2m
- Vidéoprojecteur CHRISTIE XGA 7000 lumens avec support
- Régie mobile avec console YAMAHA 16 voies analogique + égaliseur stéréo + 2 micros HF avec récepteur
- Pupitre plexi sonorisé avec micro col de cygne MX418
- 4 x enceintes YAMAHA DBR10 avec pied tubulaire sur embase ronde
- La restauration
- La téléphonie, l'internet et le wifi
- Le personnel d'accueil, les manutentionnaires, le régisseur manifestation
- La sécurité
- La signalétique personnalisée
- L'électricité et la permanence
- L'installation générale (mobilier, décoration...)



Surface.....170 m²

Capacité180 pers. en conférence

Hauteur sous plafond.....10,00 m

Hauteur sous lustre.....3,37 m

● Porte.....H.3,75 m x L. 2,08 m

● Porte.....H.3,21 m x L. 1,41 m

● Porte.....H.3,22 m x L. 1,28 m

▶ Sortie de secours

▲ Extincteur



VIDÉO

VIDÉO

HORS PERSONNEL TECHNIQUE

- 1 toile de projection 4/3
3mx2,2m



AUDIO

AUDIO

HORS PERSONNEL TECHNIQUE

- 1 vidéoprojecteur Christie xGA 7000 lumens
avec support
 - 1 régie mobile console Yamaha
+ égalisateur stéréo + micros HF main
 - 1 pupitre plexiglas sonorisé
avec col de cygne Mx418
- 4 enceintes L-Acoustics sur embase ronde

ÉCLAIRAGE

ÉCLAIRAGE

HORS PERSONNEL TECHNIQUE

Lumière générale des lustres
et des corniches



L'ESCALIER D'HONNEUR

ANNEXE DEDIEE DU SALON D'HONNEUR



FINESSE ET DÉTAILS

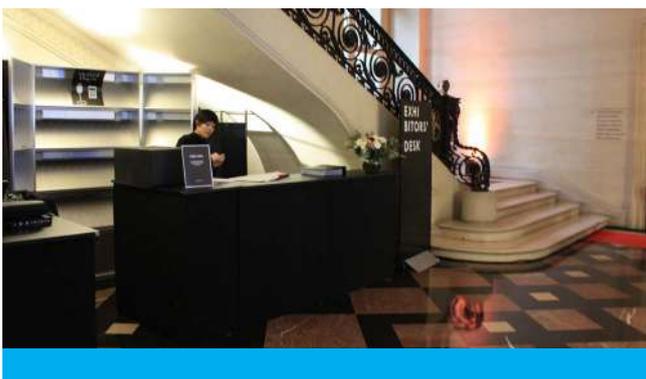
Un somptueux escalier qui conduit au Salon d'Honneur, tous deux restaurés dans l'esprit du XIX^{ème} siècle.

Dorures, finesse et détails en font un lieu unique du Palais Brongniart.

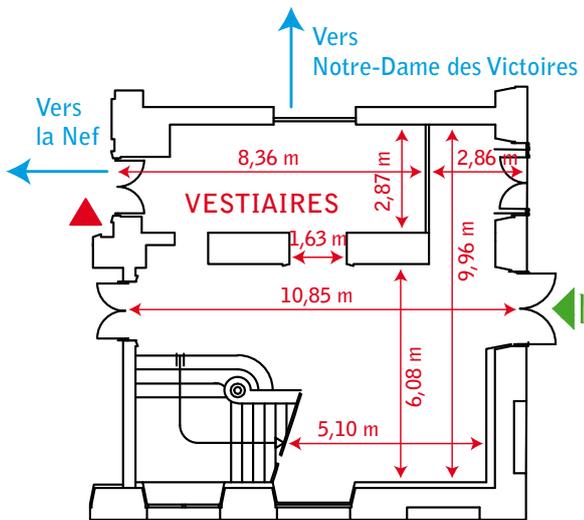
222 m²

Dont 24 m²
de vestiaires

AMÉNAGEMENTS



vestiaires



L' ESCALIER D'HONNEUR
REZ-DE-CHAUSSÉE

Surface.....108 m²
Capacité.....Vestiaire pour 500 pers.
Hauteur sous escalier.....1,72 m

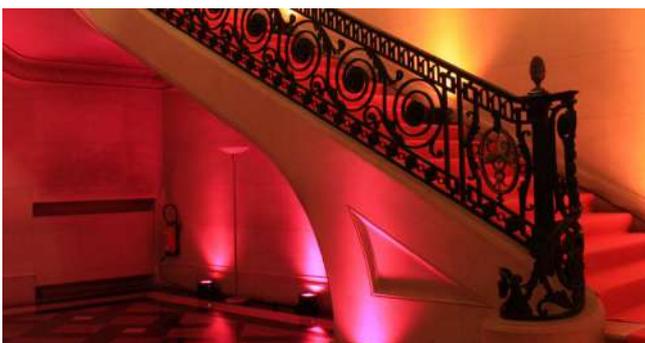
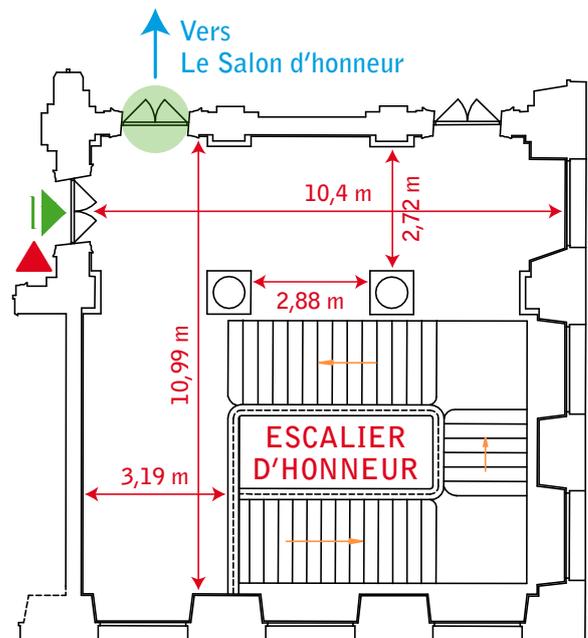
Sortie de secours Extincteur

L' ESCALIER D'HONNEUR
NIVEAU 2

Surface.....114 m²
Capacité.....Vestiaire pour 500 pers.

Porte.....H.3,22 m x L. 1,28 m

Sortie de secours Extincteur



Espace accueil



Bar

LE CLUB DU PALAIS



RAFFINÉ ET CHALEUREUX

Le Club du Palais est l'espace idéal pour recevoir vos invités dans une atmosphère résolument chaleureuse.

Luminosité, hauteur sous plafond et décoration raffinée font du Club du Palais le lieu parfait pour organiser petits-déjeuners, dîners-débats, conférences de presse ou séminaires prestigieux.

109 m²



50



40



35



60



120

PETIT-DÉJEUNERS
DÎNERS-DÉBATS
CONFÉRENCES
DE PRESSE SÉMINAIRES

PRESTATIONS INCLUSES

- 50 chaises en conférence



PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

EXCLUSIVES PALAIS BRONGNIART

(sur devis)

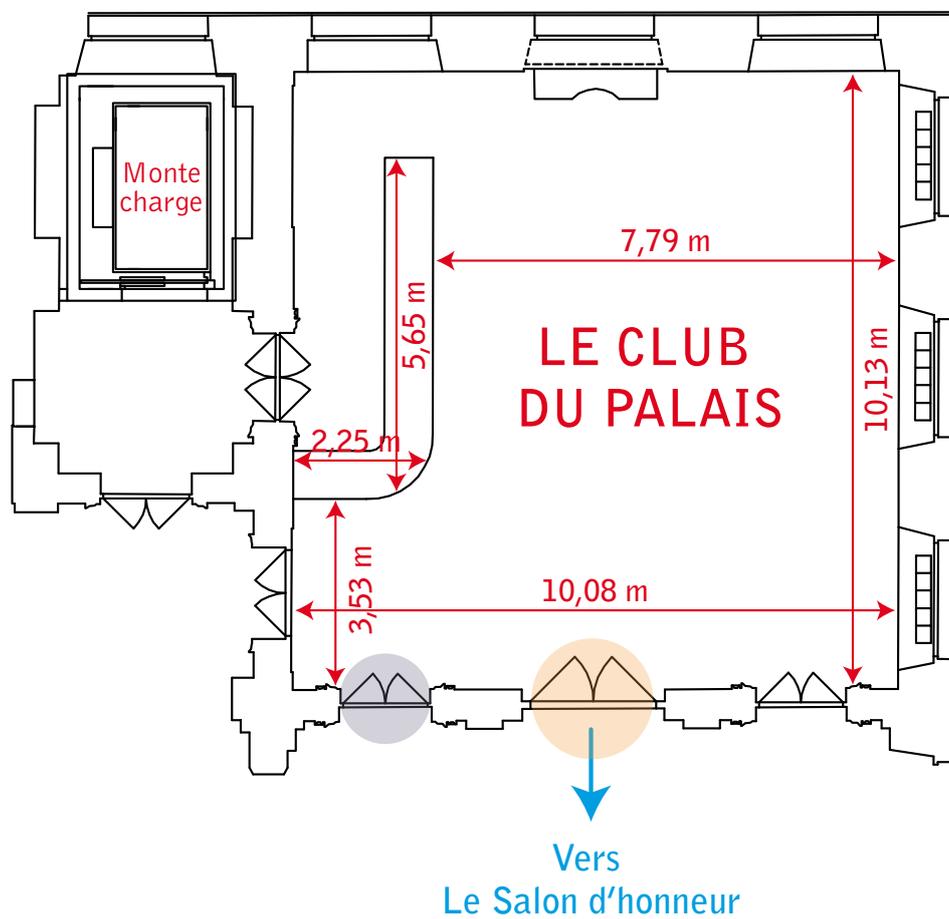
- Toile de projection 4/3 180x130cm
- Vidéoprojecteur EPSON 3000 lumens VGA/HDMI avec support
- Régie mobile avec console YAMAHA 16 voies analogique + égaliseur stéréo + 2 micros HF avec récepteur
- Pupitre sonorisé avec micro col de cygne MX418
- 2 x enceintes 108P L ACOUSTIK avec pied tubulaire sur embase ronde

Ou Nouvelle Offre supplémentaire (sur devis)

- Ecran LCD LED 75" SAMSUNG Full HD ME75B avec pied sur embase lourde
- Régie mobile avec console YAMAHA 16 voies analogique + égaliseur stéréo + 2 micros HF avec récepteur
- 2 x enceintes 108P L ACOUSTIK avec pied tubulaire sur embase ronde

- La restauration
- La téléphonie, l'internet et le wifi
- Le personnel d'accueil, les manutentionnaires, le régisseur manifestation
- La sécurité
- La signalétique personnalisée
- L'électricité et la permanence
- L'installation générale (mobilier, décoration...)





Surface.....109 m²

Capacité.....50 pers. en restauration
 85m² + Bar (table-ronde) et 50 pax en
 conférence

Hauteur sous plafond.....6,30 m

● Porte.....H.3,75 m x L. 2,08 m

● Porte.....H.3,21 m x L. 1,41 m

Bar : Largeur plateau.....0,80 m
 Largeur meuble.....0,58 m
 Hauteur1,15 m

LE PETIT AUDITORIUM





CONFORTABLE ET CHALEUREUX

Véritable mini-centre de congrès au sein du Palais, le Petit Auditorium est un espace entièrement privatisable pour les conférences et rencontres de taille moyenne.

Confortable et chaleureux, cet auditorium est doté de matériels audiovisuels performants et offre la possibilité d'organiser pauses, cocktails et déjeuners dans la Salle des Engrenages.

113 m²



ANNEXE DÉDIÉE :
Salle des Engrenages

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
CONFÉRENCES
DE PRESSE CONGRÈS

PRESTATIONS INCLUSES

(hors personnel technique)

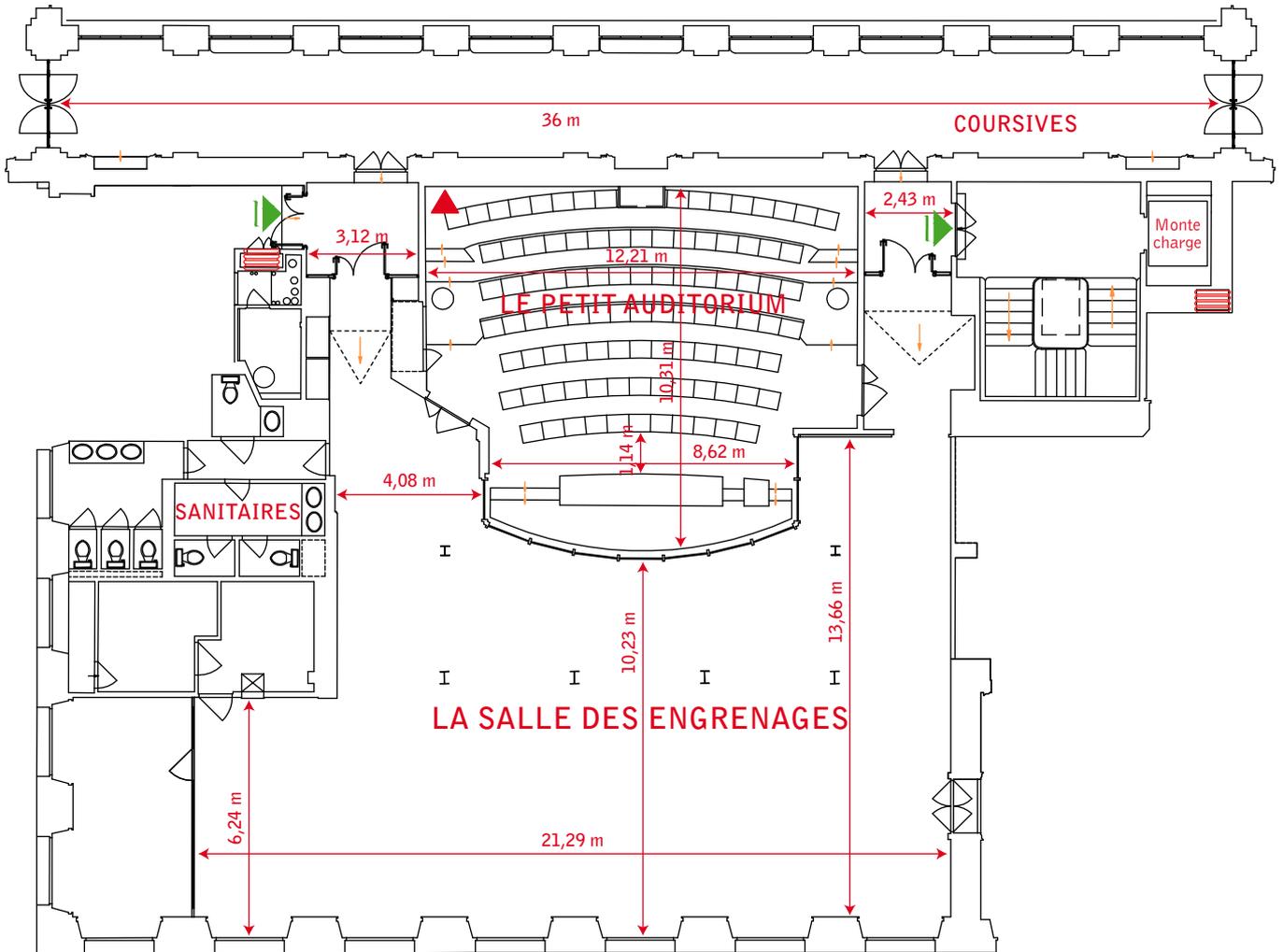
- Vidéo projecteur lampe 7000 lumens Epson EBG7900U, WUXGA (1920 x 1200), 16:10, amélioration 4K, 3 LCD, contraste natif 2000:1
 - Ecran rouleau électrique central toile 390 x 343 cm (surface de projection 380x238cm)
 - Grille de commutation Kramer VS622-DT, 2 entrées (VGA et HDMI)
- Console Numérique QU-16 ALLEN & HEATH (16 entrée, 12 sorties) avec système son BOSE
 - 4 cols de cygne MX418 avec socle pour table orateur
 - Pupitre sonorisé avec micro col de cygnes MX418
 - 2 Micro HF SENNHEISER EW500 G3 avec récepteur





PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Hôtesse et vestiaires
- Matériels audiovisuels complémentaires
- Téléphonie, Internet et Wifi
- Restauration
- Décoration, mobilier et aménagements supplémentaires
- Nettoyage
- Personnel



Surface.....113 m²

Capacité.....99 pers. en conférence

Hauteur écran central.....0,00 m

Hauteur écrans latéraux.....0,00 m



RIA



Sortie de
secours



Extincteur



VIDÉO

HORS PERSONNEL TECHNIQUE

- Vidéo projecteur lampe 7000 lumens Epson EBG7900U, WUXGA (1920 x 1200), 16:10, amélioration 4K, 3 LCD, contraste natif 2000:1



AUDIO

HORS PERSONNEL TECHNIQUE

- Console Numérique QU-16 ALLEN & HEATH (16 entrée, 12 sorties) avec système son BOSE

ÉCLAIRAGE

HORS PERSONNEL TECHNIQUE

Lumière d'ambiance sur gradateur :
- au niveau de la salle



LA SALLE DES ENGRENAGES

ANNEXE DEDIEE DU PETIT AUDITORIUM

DESIGN ET CONTEMPORAIN

La Salle des Engrenages, attenante au Petit Auditorium, a été totalement repensée : elle permet l'organisation de cocktails mais également de restauration assise. Un cadre lumineux apprécié par ses hôtes et véritablement agréable...

264 m²



250



144

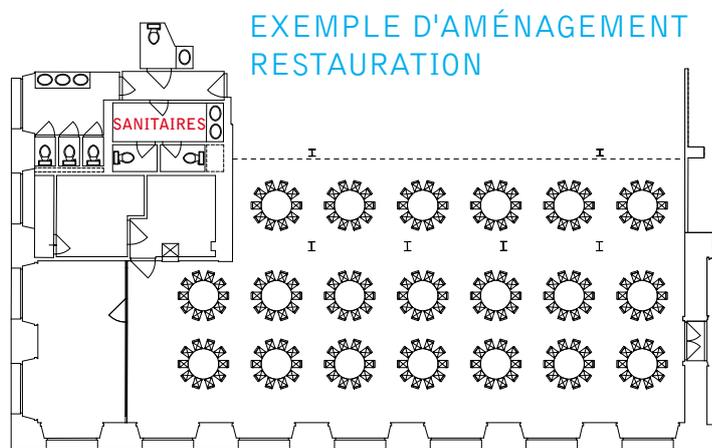
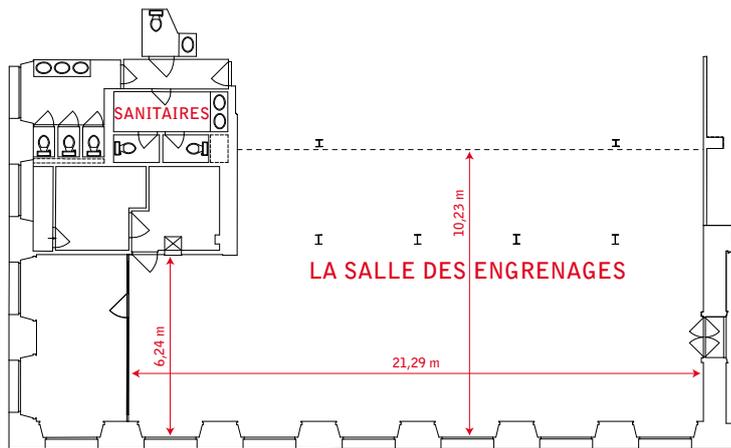
AMÉNAGEMENTS



Cocktail



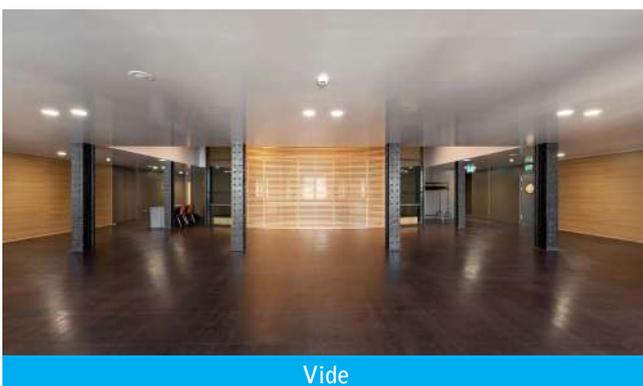
Cocktail



Surface.....264 m²
Capacité.....144 pers.
en restauration

PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES (sur devis)

- Toile de projection 4/3 180x130cm
- Vidéoprojecteur EPSON 3000 lumens VGA/HDMI avec support
- Régie mobile avec console YAMAHA 16 voies analogique + égaliseur stéréo + 2 micros HF avec récepteur
- 4x enceintes YAMAHA DBR10 avec pied tubulaire sur embase ronde



Vide



Conférence

LE SALON NAPOLÉON





UN VENT DE NOUVEAUTÉ

Le Salon Napoléon est un espace totalement repensé à l'image du nouveau Brongniart dispose d'une vue sur la célèbre Place de la Bourse.

En hommage au commanditaire du monument, Napoléon Bonaparte, cet espace moderne et lumineux de 118m² accueille conférences, cocktails et restauration assise.

118 m²



115

COCKTAILS
RÉUNIONS
RESTAURATION ASSISE
CONFÉRENCES

PRESTATIONS INCLUSES

- 110 chaises





PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES (sur devis)

- Toile de projection 16/9 -- 2,38x1,36m
- Vidéoprojecteur EPSON 3300 lumens VGA/HDMI
- 4 enceintes YAMAHA
- Console numérique 16 voies Soundcraft UI16 contrôlée avec tablette
- 1 Micro HF SENNHEISER EW500 G3 avec récepteur
- 2 écrans de retour 32" en milieu de salle
- Hotesses et vestiaires
- Matériel audiovisuel complémentaires
- Téléphonie, internet et wifi
- Nettoyage
- Personnel

LE SALLE DES COLONNES



UNE VUE INCOMPARABLE

Comme le Salon Napoléon, la Salle des Colonnes est un espace totalement repensé où respirent modernité et clarté.

Cette salle de 68m² est dominée fièrement par les célèbres colonnes du Palais, ce qui lui apporte un cachet considérable.

68 m²

 60

RÉCEPTIONS ASSISES
CONFÉRENCES
COCKTAILS



PRESTATIONS INCLUSES

- 60 chaises

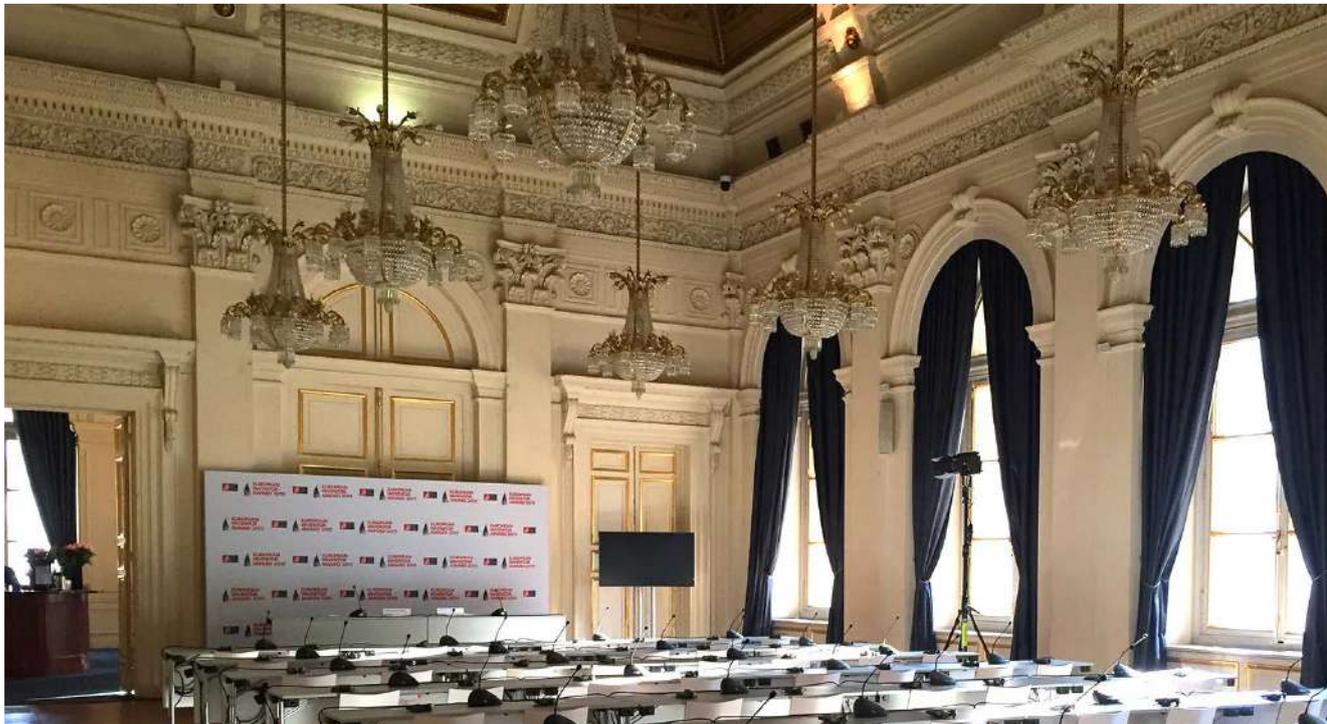




PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES (sur devis)

- Toile de projection 16/9 -- 2,38x1,36m
- Vidéoprojecteur EPSON 3000 lumens VGA/HDMI
- 2 enceintes YAMAHA
- Console numérique 16 voies Soundcraft UI16 contrôlée avec tablette
- 1 Micro HF SENNHEISER EW500 G3 avec récepteur
- Hotesses et vestiaires
- Matériel audiovisuel complémentaires
- Téléphonie, internet e(wifi)
- Nettoyage
- Personnel

ESPACES AFFAIRES



Espaces
Affaires
FOR MEETING PEOPLE

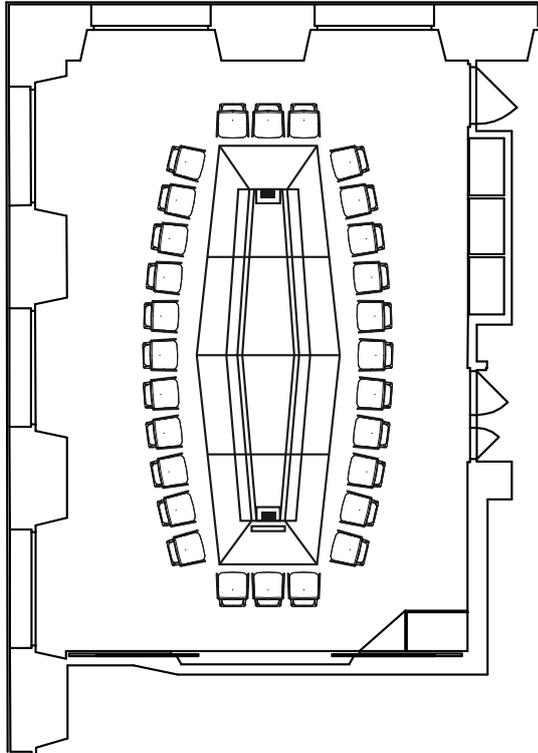


De 15 à 200 personnes, le Palais Brongniart, ancien Temple de la Bourse française, vous ouvre ses portes pour accueillir vos réunions et séminaires en plein coeur du quartier d'affaires de la Capitale.

*Retrouvez notre offre séminaire sur www.espacesaffaires.com



CONSEILS D'ADMINISTRATION
JOURNÉES D'ÉTUDES
SÉMINAIRES SOUS-COMMISSIONS

SALLE BRONGNIART

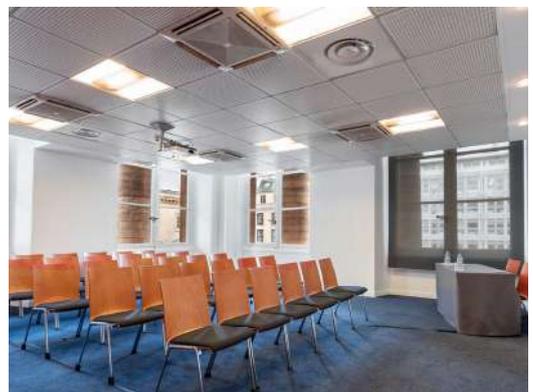
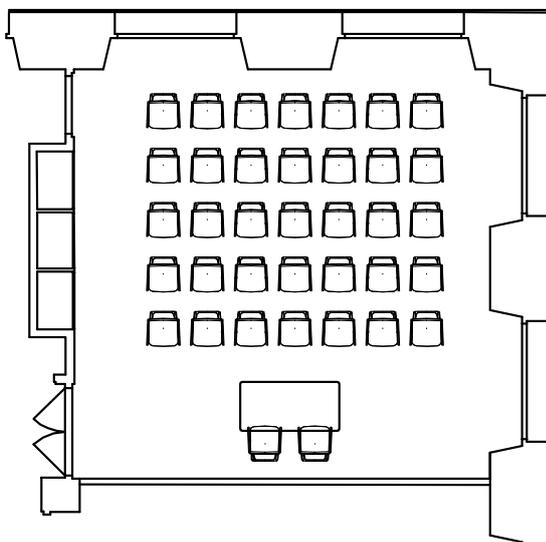
Surface.....70 m²

Capacité.....28 pers. en réunion

Hauteur sous plafond.....2,55 m

PRESTATIONS INCLUSES

- 1 écran + 1 VP
- 1 paperboard + feutres
- 28 fauteuils

SALLE EIFFEL

Surface.....49 m²

Capacité.....35 pers. en conférence

Hauteur sous plafond.....2,57 m

PRESTATIONS INCLUSES

- 1 écran + 1 VP
- 1 paperboard + feutres
- 35 chaises

SALON NAPOLEON

LE SALON NAPOLEON



- 118 m²
- 110 personnes cocktail



PRESTATIONS INCLUSES

- 110 chaises

SALLES DES COLONNES

LA SALLE DES COLONNES



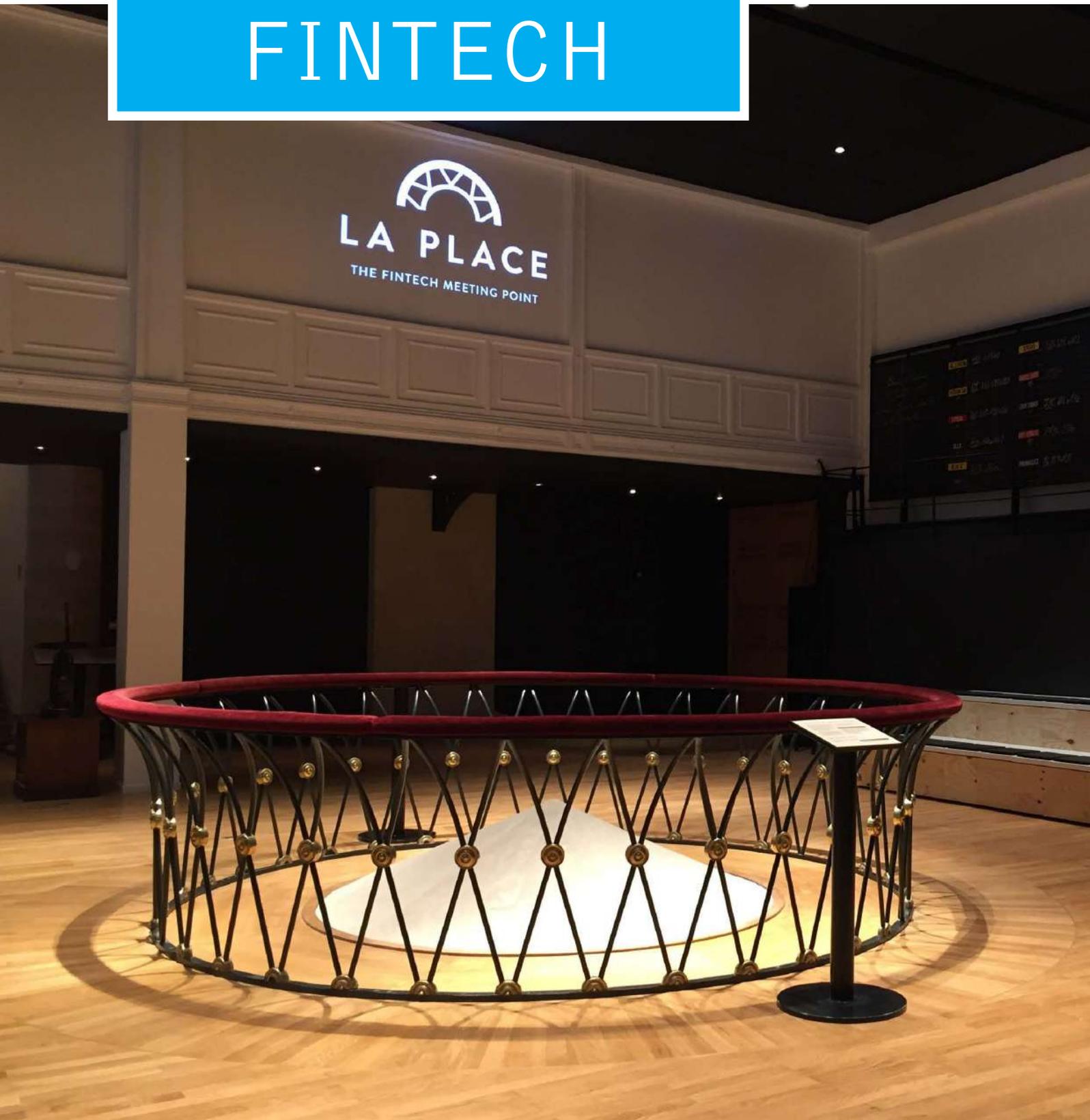
- 68 m²
- 60 personnes en conférence

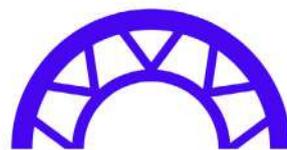


PRESTATIONS INCLUSES

- 60 chaises

LA PLACE FINTECH





LA PLACE

THE FINTECH MEETING POINT

Nous croyons en un lieu symbole du dynamisme des Fintech et vitrine de leurs innovations. Un lieu ouvert à tous, dédié au partage des évolutions majeures qui bouleversent les usages et révolutionnent l'économie.

Notre mission ? Favoriser la rencontre entre startups, entrepreneurs et investisseurs dans les domaines de la finance, de la banque et de l'assurance, mais aussi familiariser le grand public avec les Fintech et les nouvelles tendances.

LA PLACE
FINTECH
INNOVATIONS
FUTUR



La Place.

Un lieu de **rencontre** et d'**échange**, où le **passé** côtoie l'**avenir**, où les **idées** de **demain** font déjà parties d'**aujourd'hui**. Un lieu qui puise sa force dans son **histoire** tout en étant résolument **tourné vers l'avenir** et l'**innovation**.

C'est autour de l'espace de **La Corbelle** du **Palais Brongniart** que La Place s'est installée. Ce **lieu emblématique** animé par **GL events** proposera à tous les **acteurs innovants** de l'**écosystème banque, finance et assurance** des **événements hebdomadaires** et un **espace convivial** où se retrouver.

THE PLACE TO BIZ



Une programmation riche et variée chaque semaine : meetups, conférences, ateliers, talks, networking, événements exclusifs.
#acteursinnovation #finance #banque #assurance

Une scène d'expression de tous les projets innovants et un facilitateur d'accès aux grandes entreprises.
#vitrine #innovation #dynamisme



Un lieu de rencontres et de travail :
Des espaces collaboratifs et conviviaux propices à la co-construction.
#grandesentreprises #fintech #investisseurs #institutionnels

Une plateforme digitale :
Pour créer et maintenir des connexions entre les adhérents.
#miseenrelation #contenusexclusifs



LA PLACE

THE FINTECH MEETING POINT

ON VOUS GARDE UNE PLACE

Prêts à rejoindre La Place ?
Devenez adhérent !

@LaPlaceFintech

www.laplace-fintech.com





LES COURSIVES

Reproduction quasi identique des coursives du rez-de-chaussée, elles offrent une vue privilégiée sur le plafond de la Nef.



copyright ©



Les 4 statues du Palais Brongniart

Si vous venez déjeuner les midis ensoleillés sur les marches du Palais Brongniart, ou si vous vous promenez dans le quartier de la Bourse, vous êtes sûrement passés à côté des différentes statues qui surveillent l'édifice.

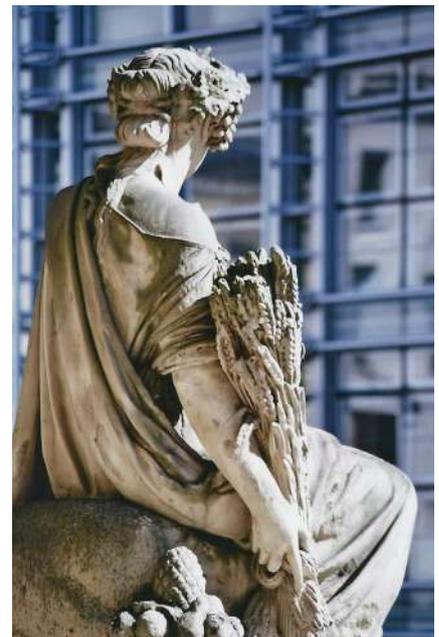
Depuis 1852, 4 statues représentant l'Agriculture, le Commerce, l'Industrie et la Justice, encadrent le Palais Brongniart. Des secteurs dont la Bourse assurait le développement. La Justice quant à elle surveille les activités financières du pays. Commandées par Eloi Labarre, 6 ans avant sa mort, les statues n'auraient sans doute pas été du goût d'Alexandre Brongniart.

La Justice Consulaire, par Francisque-Joseph Duret (1804-1865)

Placée à gauche de la façade principale du Palais Brongniart, elle est l'allégorie parfaite de la Justice, représentée par la balance qu'elle tient dans la main gauche. Elle veille, surveille et conseille.

Le Commerce, par Alexandre Dumont (1801-1884)

Visible à droite de la façade principale du lieu, cette simple femme est assise sur un ballot ficelé et à ses pieds, un coffret regorgeant de pièces de monnaie.

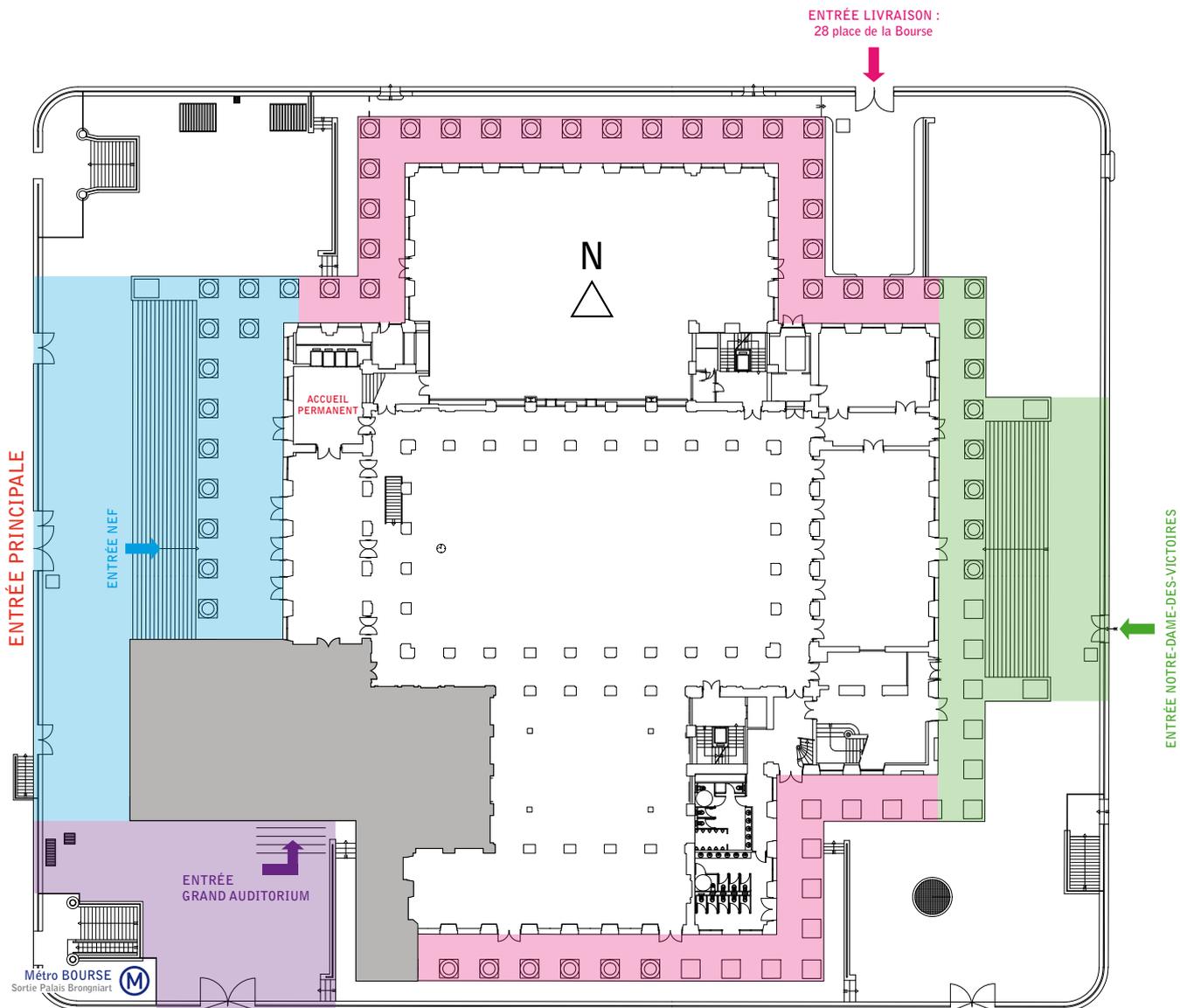


L'Agriculture, par Charles Seurre (1798-1858)

Appuyée contre un rocher, cette statue est entourée des codes allégoriques de l'agriculture : une gerbe d'épis, des bleuets, des coquelicots, une faucille, un soc à charrue et une corbeille de fruits. Vous pouvez la retrouver à droite de la façade postérieure.

L'Industrie, par James Pradier (1790-1852)

Assise confortablement sur une enclume, appuyée sur des engrenages et portant un marteau sur l'épaule, on trouve autour d'elle une ruche et une coupe contenant des colliers et des perles, signes de récompense de son travail. En regardant plus précisément, on peut voir un coq français laissant la trace de sa patte sur un globe terrestre. Elle est visible sur la façade postérieure (à gauche) du Palais Brongniart.



- | | |
|--|--|
| <p> Péristyle extérieur</p> <p> Entrée du Grand Auditorium</p> | <p> Parvis, grandes marches</p> <p> Marches Notre-Dame des Victoires</p> |
|--|--|

PÉRISTYLE EXTÉRIEUR

UNE ENVIE D'EXTÉRIEUR ?

Le péristyle change d'aspect au rythme des événements : une nouvelle configuration naît chaque jour au gré des envies des uns et des autres que ce soit pour des cocktails, expositions, défilés ou encore salons détente...



PARVIS GRANDES MARCHES



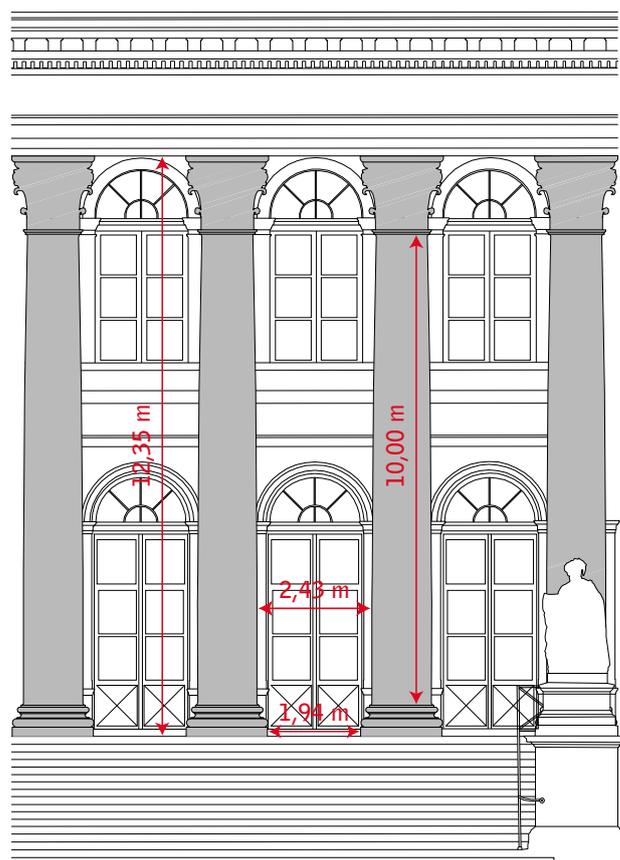
UNE MONTÉE DES MARCHES AUTHENTIQUE

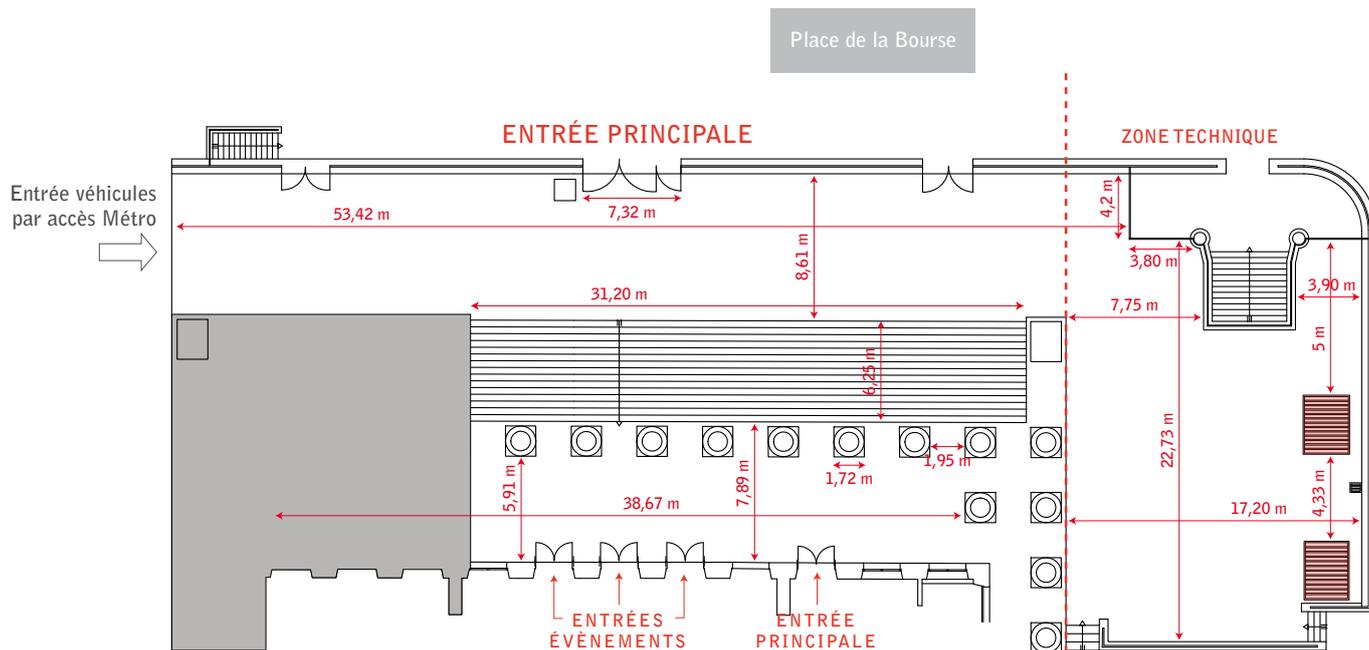
Choisir le Palais Brongniart c'est faire le choix de l'Effet Waouh lorsque les invités montent les marches et découvrent le Palais à travers son histoire et son architecture néoclassique.

Avec sa mise en lumière personnalisable vous faites le gage d'un caractère inégalable pour votre événement.

Circonférence d'une colonne : 3,95 m

COLONNES FAÇADE





Grilles : H. 3,30 m x L. 2,60 m

AMÉNAGEMENTS

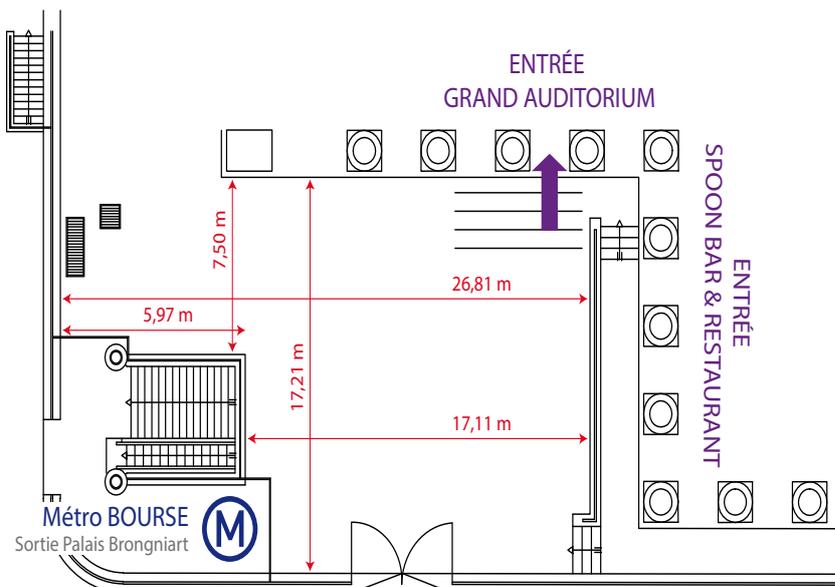


ENTRÉE DU GRAND AUDITORIUM

PALAIS BRONGNIART
LES ESPACES EXTÉRIEURS

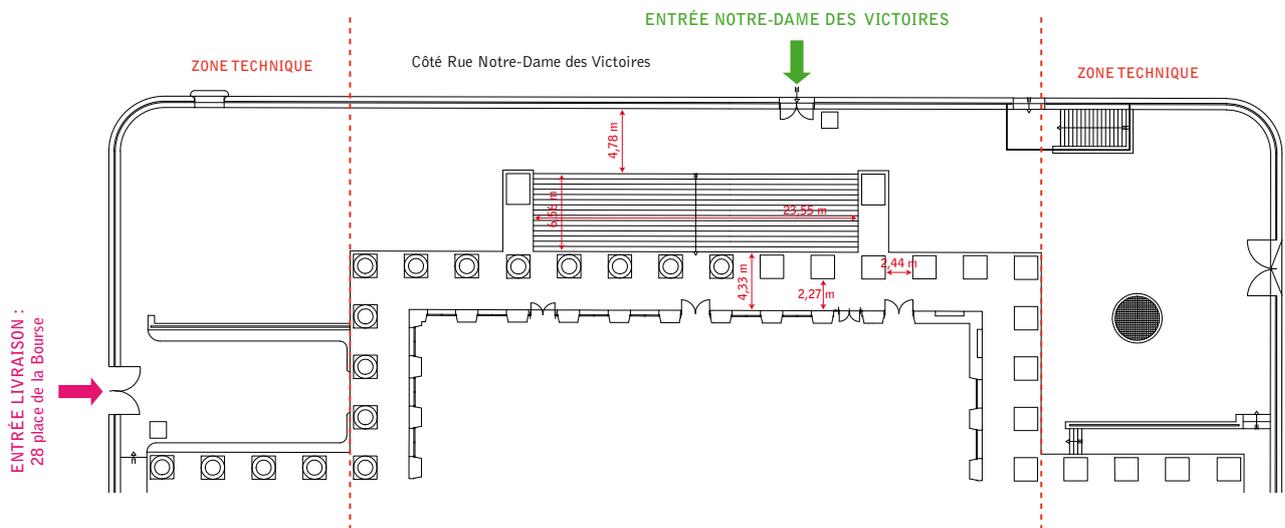
AUTONOME ET PRATIQUE

L'entrée du Grand Auditorium permet un fonctionnement autonome avec un accès privatif.

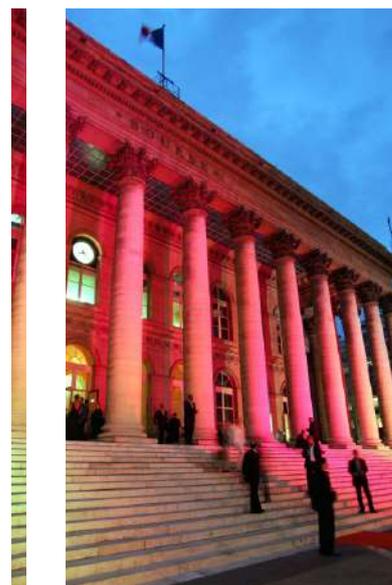


UNE ENVIE D'EXTÉRIEUR ?

Les marches Notre-Dame des Victoires sont exploitables lors de vos événements, ce qui permet d'avoir une plus grande liberté de choix d'espaces lors de prestations au rez-de-chaussée du Palais (exemple type : espace détente sur les coursives Notre-Dame Des Victoires et mise en place d'une exposition sur le péristyle).







LES AUTRES PRESTATIONS

111

LES INFORMATIONS PRATIQUES

125

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

131

CUISINIERS & GRANDES MAISONS BY GL EVENTS



[POUR PLUS DE DETAILS, SE REFERER A NOTRE FOODBOOK](#)



**Cuisiniers
& Grandes
Maisons**
by GL events

INSTALLATION GÉNÉRALE ET MOBILIER

MOBILIER INTERNE :

exemples :



Chaise conférence



Pupitre bois plexi



Module de scène 1x1m moquetté

MOBILIER GL EVENTS ET VACHON

exemples :



Mange-debout



Chaise Master



Comptoir Chamonix



Chaise DSW

POUR PLUS DE DÉTAILS, SE RÉFÉRER AUX VISUELS DES CATALOGUES

PARC AUDIOVISUEL

Le Palais Brongniart possède, pour son autonomie, du matériel pour mettre en valeur vos événements. À travers des mises en lumières, un regard sur la vidéoprojection et l'écoute, grâce à nos systèmes de sonorisation professionnels pour des espaces de prestige.

GL EVENTS AUDIOVISUAL, notre fournisseur unique, contribue à la mise en œuvre de vos événements en passant par une expertise pointilleuse et un accompagnement tout au long de votre projet.

Le Palais Brongniart est à votre service afin de déterminer ensemble une proposition sur mesure.

VIDÉO

Quantité

- VidéoProjecteur Panasonic XGA 4000 lumens / 4 optiques 1024x768 413
- VidéoProjecteur Epson x 2800 lm 4/3
- VidéoProjecteur Christie 7000 + OPTIQUE (ci-contre)

2

3

2



1

2

1

2

2

2

1

2

5

3

2

1

5

1

NC

- PC portable 15"HDMI/VGA
- Support V.P moyenne puissance
- Écran rouleau 190 x 140
- Écran cadre toile face / rétro 180 x 130
- Écran led 40" Samsung full HD
- Écran led 55" Samsung full HD
- Écran led 75" Samsung full HD
- Socle bas de scène
- Pied (42") + embase
- Écran RETOUR 15" HP 413
- Distributeur VGA 1 entrée / 2 sorties
- Pointeur PL1 laser
- Télécommande standard de contrôle PC (ppt)
- PAVLOV HF Master Cue (pilotage PC)
- Câblage, adaptateur (VGA, HDMI, DVI...)

AUDIO

Quantité

- Kit SON YAMAHA / L-ACCOUSTIC livré avec 4 enceintes + 4 Micros HF

2



- Kit LIBERTY ANCHOR AVEC 1 HF Main + 1 filaire
- Micro HF main 800 Mhz
- Micro Cravate HF Sennheiser + récepteur Bodypack SK2000
- Recorder TASCAM DR 07 mkII (hors clé USB)
- Câblage, adaptateur (RCA, XLR...)

3

5

2

2

NC

ÉCLAIRAGE

- Slimkolor par Led starway avec câble
- 1 Bloc de Puissance 32 x 2 Kw
- Fresnel 1 Kw
- Découpe 614 SX
- Totem prolyte PAR 16 X 5 + Embase lourde
- Boxkolor Nano par Led / Batterie autonomie 8h

13

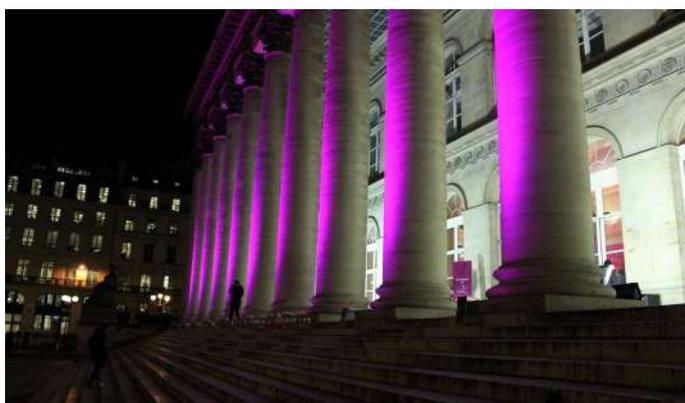
1

8

8

4

12



INTERNET ET RÉSEAUX

Internet et haute vitesse au Palais Brongniart ! Connectez jusqu'à 1000 personnes en simultanément.

LA FOURNITURE D'ACCÈS DE 60 A 100 MÉGA : @COMPLÉTEL / RAD

- 2 adductions de fibre optique séparées :
Un cheminement par les égouts et un autre par le génie civil garantissent la fonctionnalité du lien même en cas de dommages impondérables : intempéries, travaux urbains, etc.
- 2 Routeurs (Cisco 2900, Cisco 800)



- CPE en mode HSRP en IP :
Les 2 routeurs émulent une adresse IP virtuelle qui sera utilisée comme passerelle par les équipements du réseau LAN. Pour cela, chacun des routeurs configurera son protocole HSRP avec un niveau de priorité. Celui qui disposera du plus grand se verra élu et sera actif. Les autres seront passifs en attendant la perte du premier routeur.
- Configuration en haute disponibilité « fail-over »

L'ARCHITECTURE INTERNE : @OPENEVENTS

- 2 Firewall en haute disponibilité
- 2 Contrôleurs Wifi en haute disponibilité (RFS 6000 series)
- 1 master (HP E5406) et 10 switchs relayés en fibre optique (HP 2520G 24PoE)
- 30 points d'accès wifi fixes et mobiles 802.11 (Motorola AP-650, Motorola AP-7131)



Contrôleur Wifi (RFS 6000 series)



Master (HP E5406)



Switch (HP 2520G 24PoE)



Accès Wifi Motorola AP-650



Accès Wifi Motorola AP-7131

LES PRESTATIONS

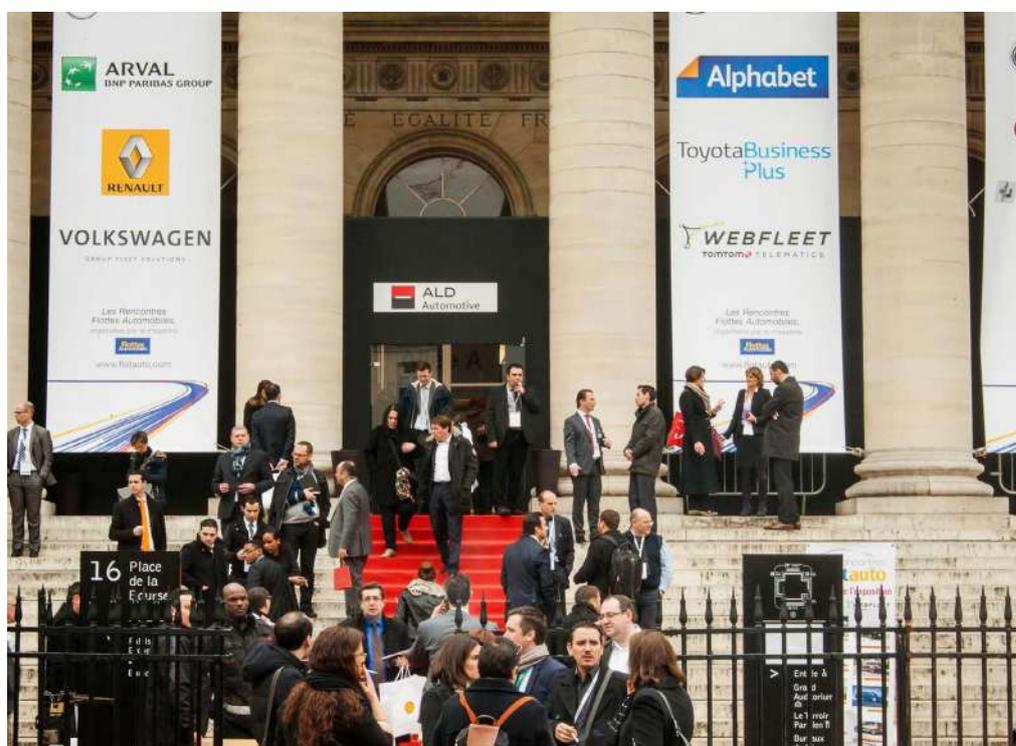
- Réseau étendu (WAN) de 60 à 100 mégas
- Connexions internet partagées
- Connexions dédiées (Virtual LAN), lignes individualisées à débit garanti
- Réseaux locaux
- IP publique de sortie mono ou bi-directionnelle
- Connexions Wifi sur le réseau Palais Brongniart
- Couverture Wifi d'espaces selon le principe du Hotspot : personnalisation du portail captif, redirection, plusieurs niveaux de sécurisation, gestion personnalisée de la bande passante et du timeout
- Statistiques de votre événement en temps réel
- Assistance informatique et internet
- Streaming et Webcasting

SIGNALÉTIQUE ET AMÉNAGEMENT

POUR PLUS DE DÉTAILS, DEMANDER NOTRE BOOK SIGNALÉTIQUE

EXTÉRIEUR :

FAÇADE



BÂCHES M1*

* Plusieurs dimensions possibles



TAPIS DE MOQUETTE*

MARCHES DU PALAIS ET PARVIS

PARVIS

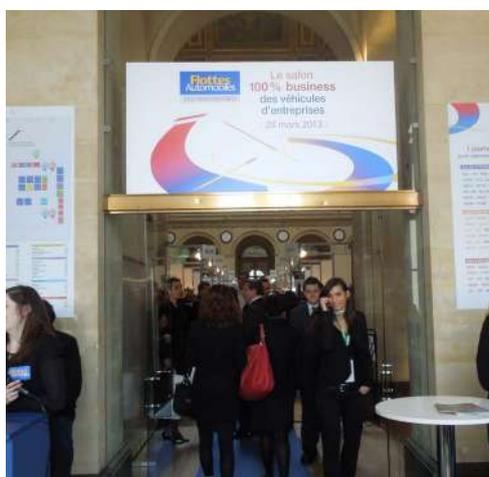


PACKAGE À PARTIR DE 4 FLOORS
GRAPHIQUES*

* Plusieurs dimensions possibles

INTÉRIEUR :

ACCUEIL VIVIENNE

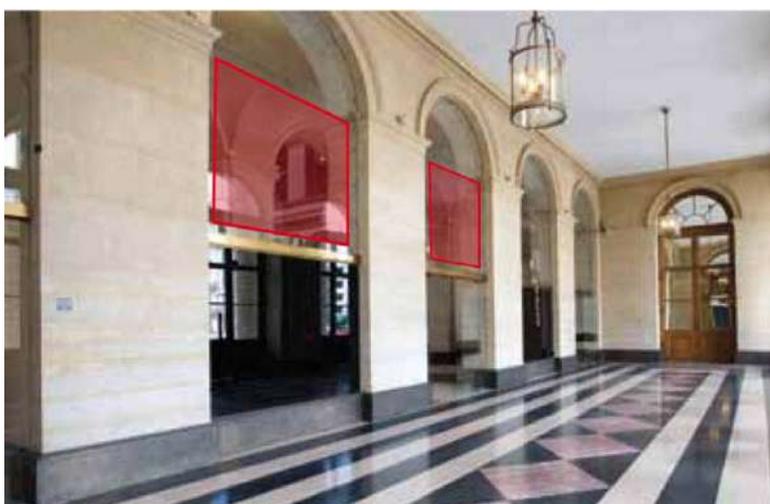


BÂCHE POST-IT*



BÂCHE POST-IT PILLIER

- Largeur pilier : 1.34 m
- Hauteur au dessus rebord : 3.70 m



BÂCHE ADHÉSIVE SUR VITRE*



BÂCHE ADHÉSIVE*

* Plusieurs dimensions possibles

LA NEF



BÂCHE M1 SUSPENDUE ET ACCROCHES
2 m x 4 m HT et 2 m x 3 m HT



BÂCHE INTISSÉE DANS L'ARCADE
2,35 m x 1,80 m HT



BÂCHE POST-IT PILIER*

* Plusieurs dimensions possibles

INTÉRIEUR SCÈNE AUDITORIUM



FOND DE SCÈNE 12m longueur x 3m hauteur
Plusieurs Options : toile cyclo, gorge américaine, moquettage de la scène

INTÉRIEUR FOYER



BÂCHES ADHÉSIVES SUR PANNEAU
2,5 m x 1 m HT

FICHE TECHNIQUE

LOGICIELS UTILISÉS



PRÉPARATION DES FICHIERS IMAGES (PHOTOSHOP)



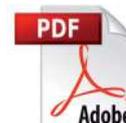
- Travaillez vos images dans l'espace colorimétrique **CMJN** ou **Pantone**
- Taille finale du fichier **300 DPI** à l'échelle $\frac{1}{4}$ (du format définitif)
- Enregistrement des fichiers **EPS, PSD, AI**
- **Polices, photos, logos impérativement vectorisés**

PRÉPARATION DOCUMENTS, COMPOSITIONS, MAQUETTE (PHOTOSHOP OU ILLUSTRATOR)



- Préparez vos images à l'échelle $\frac{1}{4}$ de la taille finale
- Travaillez vos fichiers dans l'espace colorimétrique **CMJN** ou **Pantone**
- Logos vectoriels dans la mesure du possible ou contrôle qualité, ne pas importer de fichiers Photoshop à plus de 100 %
- Enregistrement des fichiers Illustrator **EPS** ou **AI** (polices vectorisés)

Dans tous les cas, joindre un PDF de contrôle pour chacun des travaux à produire.



Pour les objets mis en blanc, l'option de surimpression ne doit pas être active.

Pour les autres couleurs, cette option ainsi que celle de transparence doit être active « si voulue » (superposition avec addition de différentes couleurs).

ACCUEIL ET HÔTESSES

POUR PLUS DE DÉTAILS, SE RÉFÉRER AU BOOK HÔTESSE DE L'AGENCE PROFIL

LES HÔTESSES ET LES HÔTES SONT UNE PRESTATION EXCLUSIVE AU PALAIS BRONGNIART

En effet, le Palais Brongniart est un monument historique qui demande une attention toute particulière. Nos hôtessees sont formées spécifiquement à ce bâtiment : elles connaissent les lieux, les différentes salles et sont capables d'orienter le visiteur dans la complexité du Palais Brongniart.

Nos hôtessees sont formées pour répondre au niveau d'exigence important qu'impose le prestige de notre lieu.





ENVIRONNEMENT ET NORME ISO 14001

NOTRE ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT

Le groupe GL events souhaite faire de ses 21 espaces français des références en terme de développement durable et management environnemental.

Le Palais Brongniart est certifié ISO 14001.



Focus sur la certification ISO 14001 du Palais Brongniart

La norme ISO 14001 est la seule à être reconnue pour le système de management environnemental (SME) et fixe un cadre pour :

- Limiter l'impact des événements sur l'environnement
- Former les salariés et les partenaires pour qu'au jour le jour un nouveau mode de vie s'instaure naturellement.

Le Palais Brongniart accueille également des événements qui ont pour sujet l'écologie, les énergies renouvelables et le développement durable.



Et au quotidien ?

Pour une meilleure optimisation, l'ensemble des équipes est mobilisé autour de cette démarche avec pour objectifs :

- Améliorer la gestion des déchets
- Consommation d'énergie maîtrisée
- Préservation du patrimoine / du bâtiment inscrit Monument Historique
- ou encore l'utilisation de produits et matières sélectionnés.

HÉBERGEMENT

HÔTELS ★★★★★

▪ PARK HYATT PARIS-VENDÔME

Situation : 5, rue de la Paix 75002 PARIS

Tél : 00 33 (1) 58 71 12 34

Fax : 00 33 (1) 58 71 12 35

Capacité 153

Contact : paris.vendome@hyatt.com

www.paris.vendome.hyatt.fr

▪ SCRIBE

Situation : 1, rue Scribe 75009 PARIS

Tél : 00 33 (1) 44 71 24 24

Fax : 00 33 (1) 42 65 39 97

Capacité 213

Contact : h0663@sofitel.com

www.sofitel.com

▪ GRAND HOTEL DU PALAIS ROYAL

Situation : 4 rue de Valois 75001 PARIS

Tél : 00 33 (1) 42 96 15 35

Fax : 00 33 (1) 40 15 97 81

Capacité 68

Contact : reservations@ghrparis.com

<http://www.grandhoteldupalaisroyal.com/fr/>

HÔTELS ★★★★

▪ GOLDEN TULIP OPÉRA DE NOAILLES

Situation : 9, rue de la Michodière 75002 PARIS

Tél : 00 33 (1) 47 42 92 90

Fax : 00 33 (1) 49 24 92 71

Capacité 56

Contact : goldentulip.denoailles@wanadoo.fr

www.hotelnoailles.com

▪ HÔTEL WASHINGTON OPÉRA

Situation : 50, rue Richelieu 75001 PARIS

Tél : 00 33 (1) 42 96 68 06

Fax : 00 33 (1) 40 15 01 12

Capacité 36

Contact : hotel@washingtonopera.com

www.hotelwashingtonopera.com

▪ LE GRAND HÔTEL INTERCONTINENTAL

Situation : 2, rue Scribe 75009 PARIS

Tél : 0 800 905 648

Fax : 00 33 (1) 42 66 12 51

Capacité : 542

Contact : legrand.reservation@ihg.com

www.ihg.com/intercontinental/hotels/gb/en/paris/parhb/hoteldetail

▪ RADISSON BLU AMBASSADOR HÔTEL

Situation : 16, bd Haussmann 75009 PARIS

Tél : 00 33 (1) 44 83 40 40

Fax : 00 33 (1) 42 46 40 57

Capacité : 290

Contact : info.ambassador.paris@radissonblu.com

www.hotelambassador-paris.com

▪ St JAMES & ALBANY HÔTEL SPA

Situation : 202, rue de Rivoli 75001 PARIS

Tél : 00 33 (1) 44 58 43 21

Fax : 00 33 (1) 44 58 43 11

Capacité : 211

Contact : hotel@saintjamesalbany.com

www.saintjamesalbany.com

▪ WESTMINSTER

Situation : 13, rue de la Paix 75002 PARIS

Tél : 00 33 (1) 42 61 57 46

Fax : 00 33 (1) 42 60 30 66

Capacité : 102

Contact : info.westminster@warwickhotels.com

www.warwickwestminsteropera.com

▪ WESTIN

Situation : 3, rue de Castiglione 75001 PARIS

Tél : 00 33 (1) 44 77 11 11

Capacité : 80

Contact : reservation.01729@westin.com

www.thewestinparis.fr

▪ MERCURE OPERA CUSSET

Situation : 95, rue de Richelieu 75002 PARIS

Tél : 00 33 (1) 42 97 48 90

Fax : 00 33 (1) 42 61 48 20

Capacité : 106

Contact : h1614-gm@accor.com

<http://www.mercure.com/fr/france/index.shtml>

HÔTELS ★★★**▪ BEST WESTERN AXEL OPÉRA**

Situation : 15, rue de Montyon 75009 PARIS

Tél : 00 33 (1) 47 70 92 70

Fax : 00 33 (1) 47 70 43 37

Capacité : 40

Contact : axelopera@my-paris-hotel.com

www.hotel-axel-opera.com

▪ HOTEL MERCURE OPERA CRUSSET

Situation : 95, Rue de Richelieu 75002 PARIS

Tél : 00 33 (1) 42 97 48 90

Fax : 00 33 (1) 42 61 48 20

Capacité : 106

Contact : h1614-gm@accor.com

<http://www.mercure.com/fr/france/index.shtml>

▪ BEST WESTERN RONCERAY OPÉRA

Situation : 10, bd Montmartre 75009 PARIS

Tél : 00 33 (1) 42 47 13 45

Fax : 00 33 (1) 42 47 13 63

Capacité : 130

Contact : resa.ronceray@guichard.fr

www.bestwestern-hotel-ronceray-opera.fr

▪ ATEL CYRNOS HOTEL

Situation : 154, rue Montmartre 75002 PARIS

Tél : 00 33 (1) 42 33 54 23

Fax : 00 33 (1) 45 08 43 47

Capacité : 23

Contact : contact@cyrnoshotel.com

www.cyrnoshotel.com/situation-contact.php

▪ PULITZER

Situation : 23, rue du Fbg St Honoré 75009 PARIS

Tél : 00 33 (1) 53 34 98 10

Fax : 00 33 (1) 53 34 00 07

Capacité : 44

Contact : info@hotelpulitzer.com

www.hotelpulitzer.com

▪ TRYP FRANCOIS

Situation : 3, bd Montmartre 75002 PARIS

Tél : 00 33 (1) 42 33 51 53

Fax : 00 33 (1) 40 26 29 90

Capacité : 71

Contact : tryp.francois@solmelia.com

www.solmelia.com/hotels/france/paris/tryp-francois/home.htm

▪ HOLIDAY INN PARIS-OPERA GDS BLDS

Situation : 32, boulevard Poissonnière 75009 PARIS

Tél : 0 800 910 850

Fax : 00 33 (1) 42 46 65 70

Capacité : 118

Contact : reception@hiopera.com

www.ihg.com/holidayinn/hotels/fr/fr/paris/parpp/hoteldetail

HÔTELS ★★**▪ HÔTEL VIVIENNE**

Situation : 40, rue Vivienne 75002 PARIS

Tél : 00 33 (1) 42 33 13 26

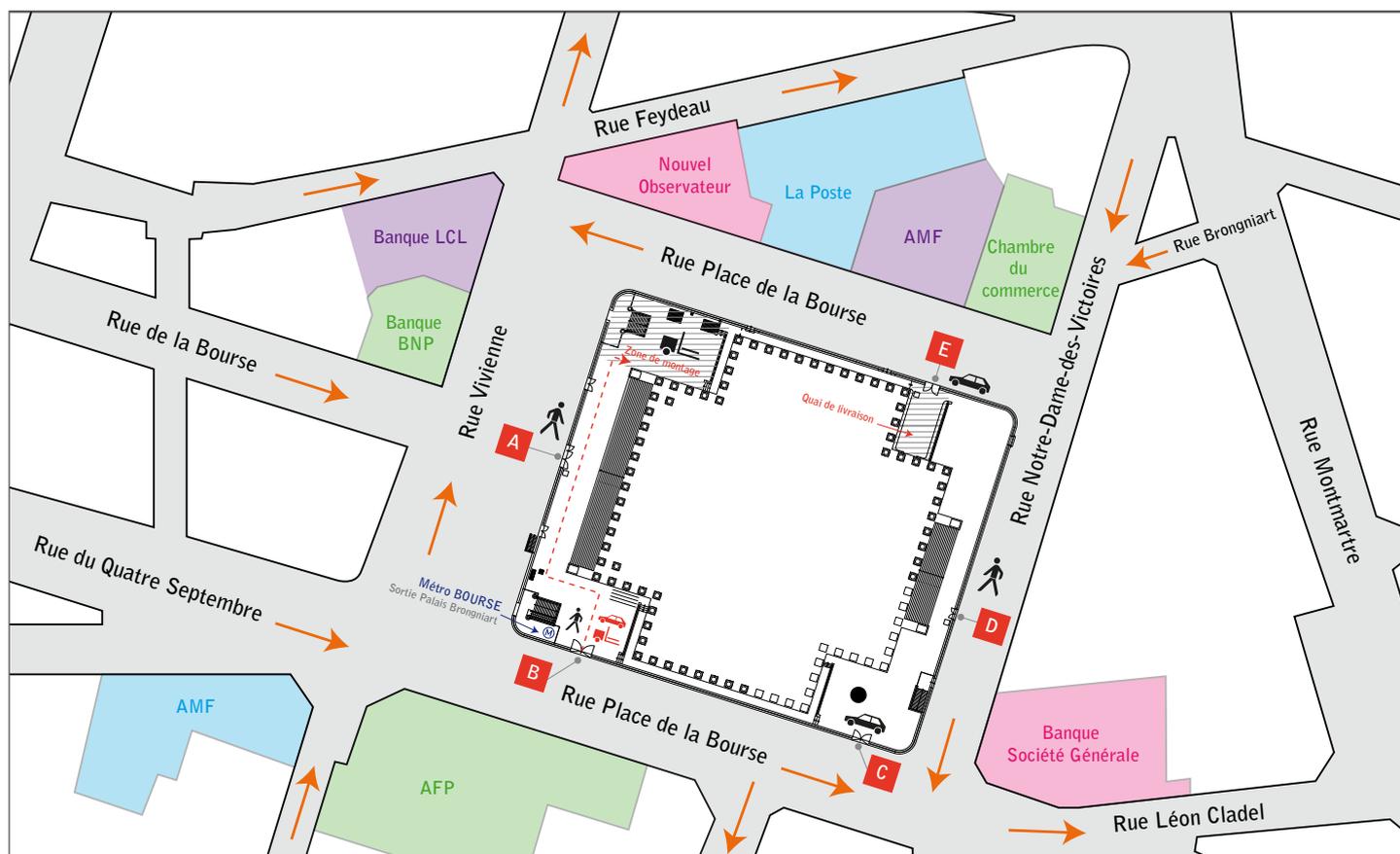
Fax : 00 33 (1) 40 41 98 19

Capacité : 44

Contact : paris@hotel-vivienne.com

www.hotel-vivienne.com

PLAN ACCÈS



A Entrée Vivienne, 16 Place de la Bourse

B Entrée métro, 25 Place de la Bourse
+ entrée du SPOON BAR & RESTAURANT,
+ accès pompier

C Entrée, 33 Place de la Bourse
+ Entrée Restaurant INCARNE
+ accès pompier

D Entrée Notre-Dame-des-Victoires, 19 bis rue Notre-Dame des Victoires

E Entrée livraisons, 28 place de la Bourse
+ accès pompier

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION ET DE SERVICES DU PALAIS BRONGNIART APPLICABLES A COMPTER DU 1er janvier 2014

Aux termes des présentes, la société d'exploitation GL Events Palais Brongniart (Société d'Exploitation du Palais Brongniart) est dénommée le "Vendeur" et son client, qui désigne toute personne physique ou morale appelée à contracter avec le Vendeur en vue d'organiser pour son propre compte ou celui d'un tiers dans les locaux du Palais Brongniart une manifestation de quelque nature que ce soit (la « Manifestation »), est dénommé le "Preneur".

Les présentes conditions générales de location et services (ci-après les « Conditions Générales de Location ») sont applicables à toutes les locations d'espaces et/ou les prestations de services assurées par le Vendeur au profit du Preneur. Tout contrat conclu entre le Vendeur et le Preneur implique l'adhésion de ce dernier aux présentes Conditions Générales de Location.

Le Palais Brongniart est un bâtiment d'exception et le Vendeur attire l'attention du Preneur sur l'inscription du bâtiment en tant que monument historique par arrêté du préfet de la région Ile-de-France numéro 87-976 en date du 27 octobre 1987. A ce titre, le Vendeur attire notamment l'attention du Preneur sur le fait que ce bâtiment ne peut faire l'objet d'aucune démolition, d'aucune transformation ou modification de nature à en affecter l'aspect.

1. Contrat :

1.1 Modalités de passation des commandes

Le Preneur est dans l'obligation de préciser au Vendeur la date, la nature et l'objet exact de la Manifestation, ainsi que son titre, les estimations du nombre de personnes envisagé et les horaires d'occupation des lieux et de s'y tenir. Le cas échéant, le Preneur devra préciser son numéro de licence d'entrepreneur de spectacles, le Vendeur se réservant le droit de demander la fourniture d'une copie du récépissé de renouvellement de ladite licence. Le Vendeur se réserve le droit de refuser la tenue dans ses locaux d'une quelconque manifestation, en raison de sa nature, de ses conséquences ou des risques qu'elle est susceptible de présenter. En outre, le Vendeur se réserve la faculté d'expulser le Preneur de ses locaux si l'objet de sa Manifestation ne correspond pas à celui annoncé lors de la conclusion du ou des Contrat(s).

Au vu de ces précisions, le Vendeur adresse au Preneur un devis pour la location d'espaces et/ou l'exécution de prestations de services accessoires, auquel sont annexées les présentes Conditions Générales de Location et de Services (le « Devis »).

Le Preneur ne peut en aucun cas céder le bénéfice du Devis sans l'accord écrit du Vendeur. Le Devis est valable pendant la durée telle que prévue audit document. La commande ne deviendra ferme et définitive qu'après l'envoi par le Vendeur au Preneur du contrat auquel seront annexées les présentes Conditions Générales de Location, retourné signé par ce dernier au Vendeur et accompagné du règlement du premier versement tel que prévu au point 1.4 ci-dessous (le « Contrat »).

Sont considérées comme accessoires toutes les prestations liées à l'utilisation des aménagements et installations du Palais Brongniart nécessitant soit une bonne connaissance des lieux soit des connaissances techniques spécifiques desdits locaux, aménagements et/ou installations.

Les installations et aménagements sont ceux existants au jour de la conclusion du Contrat ou ceux qui sont le prolongement ou l'adaptation à la Manifestation de ces installations et/ou aménagements existants dans le strict respect de la destination du Palais Brongniart, lieu destiné à accueillir des manifestations événementielles à destination des professionnels et du grand public, des activités notamment à destination de jeunes entreprises innovantes et d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, la location de bureaux, d'espaces de travail et de rencontres, d'espaces commerciaux pour des activités de commerce alimentaire et de restauration à destination du grand public, des événements à caractère culturel, artistique et pédagogique ainsi que la restauration liée aux événements.

1.2 Obligations du Preneur concernant la Manifestation

Le titre et l'objet de la Manifestation sont contractuels et ne pourront, sans l'accord du Vendeur, être modifiés étant entendu que le Preneur s'engage à ne pas exercer dans les locaux du Palais Brongniart d'autres activités que celles qui relèvent de l'objet défini au point 1.1 ci-dessus. Le Preneur s'engage également à prendre toute disposition pour garantir, sous sa propre responsabilité, le respect de ces éléments contractuels.

Dans le cas où la Manifestation est soumise aux formalités déclaratives visées aux articles L. 762-1 à 762-3, R.762-1 à R.762-14 et A.762-1 à A.762-18 du Code de commerce relatifs au régime de déclaration préalable des manifestations commerciales, le Preneur devra faire directement les déclarations nécessaires à la tenue de la Manifestation et communiquer toutes les informations nécessaires à la déclaration du Vendeur dans un délai qui ne devra pas être inférieur à 60 jours ouvrables avant la date d'entrée dans les lieux. En cas de modification et/ou complément des éléments ainsi transmis, le Preneur s'engage à en informer le Vendeur dans les plus brefs délais et en tout état de cause au plus tard 30 jours avant la date d'entrée dans les lieux, à charge pour le Preneur de les faire suivre à la Préfecture le cas échéant.

En toute hypothèse le Preneur restera seul responsable de la véracité et de l'exhaustivité des informations transmises. En conséquence, le Vendeur se réserve le droit de se retourner contre le Preneur s'il était mis en cause au motif que les informations transmises par ce dernier, notamment pour les besoins de déclaration du calendrier annuel des manifestations commerciales seraient inexactes, incomplètes et/ou falsifiées. A cet égard, le Contrat sera résilié immédiatement et de plein droit aux torts du Preneur, du fait d'une absence de déclaration ou d'un refus d'autorisation de la Manifestation par la Préfecture dans les conditions définies à l'article 11 ci-après.

1.3 Conditions de règlement

Tout Contrat dont le montant HT est égal ou inférieur à 6.000 euros sera réglé en une seule échéance à la signature du Contrat. Dans les autres cas, et sauf dérogation expresse du Vendeur, le Preneur verse au Vendeur à la conclusion du ou des Contrat(s) :

- 30 % du montant total TTC du Contrat, si cette conclusion intervient plus de 6 mois avant la date de la Manifestation,
- 40 % du montant total TTC du Contrat, si elle intervient entre 6 et 3 mois avant cette date,
- 70 % du montant total TTC du Contrat, si elle intervient entre 3 et 1 mois avant cette date,
- 100 % du montant total TTC du Contrat, si elle intervient moins de 1 mois avant cette date.

Dans tous les cas, le solde doit être intégralement versé au plus tard 30 jours avant la tenue de la Manifestation. En tout état de cause, le solde des factures non réglées préalablement à la Manifestation est payable à réception sans escompte. La(es) facture(s) mentionne(nt) la date à laquelle le paiement doit intervenir, sans escompte. Le Vendeur accepte les modes de règlements, libellés en euros, suivants : chèque bancaire ou postal, virement bancaire (à la charge du Preneur). Outre les dispositions de l'article 9.2 ci-après, tout retard dans le paiement des sommes dues à la date d'échéance, à quelque titre que ce soit, par le Preneur quelle qu'en soit la cause, rendra exigible (après une mise en demeure préalable) le paiement d'un intérêt de retard calculé sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de dix (10) points de pourcentage sans toutefois que ce taux ne puisse être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur à cette date (en fonction de la date d'échéance, le taux BCE applicable pendant le premier semestre de l'année concernée sera le taux en vigueur au 1er janvier de l'année et celui applicable pendant le second semestre sera le taux en vigueur au 1er juillet de l'année). Le Preneur sera également redevable de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement dans les transactions commerciales prévues aux articles L.441-6 et D.441-5 du Code de commerce, ainsi que sur justificatifs, de toute indemnité complémentaire.

1.4 Annulation du Contrat Réserve faite de la faute du Vendeur, toute annulation totale ou partielle du Contrat doit être notifiée au Vendeur par écrit (courrier ou télécopie signée) au plus tard 10 jours calendaires avant la date d'entrée dans les lieux du Preneur. Cette annulation entraînera le paiement des sommes suivantes par le Preneur au Vendeur :

- 100 % du montant total du Contrat si l'annulation intervient moins de 3 mois avant la date de montage de la Manifestation,
- 70 % du montant total du Contrat si l'annulation intervient entre 3 et 6 mois avant la date de montage de la Manifestation,
- 50 % du montant total du Contrat si l'annulation intervient plus de 6 mois avant la date de montage de la Manifestation.

En tout état de cause, l'intégralité des sommes déjà versées ou exigibles à la date d'annulation resteront la propriété du Vendeur et les sommes restant à verser seront payables dans les 10 jours suivant l'annulation.

1.5 Commandes complémentaires

Toute commande complémentaire fera l'objet d'un devis qui devra être accepté dans les conditions visées à l'article 1.1 ci-dessus.

Dans le cas de commande complémentaire passée à partir du 1er jour de la Manifestation, le Preneur indiquera au Vendeur le nom de la personne habilitée à signer et à engager des dépenses pour son compte et devra être réglée comptant concomitamment à la passation de ladite commande. Toute commande complémentaire de prestations, passée dans les 15 jours précédant le 1er jour de montage de la Manifestation, sera majorée de 15 % du tarif HT en vigueur. Ces dernières seront payées selon les mêmes modalités et échéanciers que la commande initiale.

1.6 Dépôt de garantie

Le Preneur remettra au Vendeur un « chèque de caution » à la conclusion du Contrat dont le montant varie suivant le nombre de participants :

De 1 à 99 personnes	5 000.00 HT
De 100 à 999 personnes	10 000.00 HT
Plus de 1.000 personnes	15 000.00 HT

Déduction faite du coût des travaux éventuels de remise en état comme indiqué à l'article 3, cette somme sera restituée au Preneur dans les 15 jours ouvrables qui suivront la fin de la Manifestation.

2. Assurances - Garanties :

Le Preneur s'oblige à remettre les attestations d'assurance requises au titre du présent article au moment de la signature du Contrat ainsi que dans les 30 jours qui précèdent le début de la Manifestation afin d'assurer la mise à jour desdites attestations. A défaut, le Vendeur ne sera tenu à aucun engagement au titre du Contrat.

2.1 Le Vendeur et le Preneur déclarent avoir souscrit un contrat d'assurances dit "Multirisques" couvrant leurs biens et les biens mobiliers qui leur sont confiés pour les dommages consécutifs aux incendies, explosions et événements assimilés, événements naturels, dégâts des eaux, vol, vandalisme survenant pendant le temps de la location et/ou de la mise à disposition.

Le contrat d'assurance du preneur devra également couvrir les biens mobiliers garnissant les biens loués ainsi que les matériels confiés ou loués dans le cadre du Contrat. Le Vendeur sera bénéficiaire prioritaire, dans ce cas, des indemnités qui seraient versées par l'assureur du preneur.

Le Preneur devra justifier, par la production d'une attestation précisant le montant de ses garanties, avoir souscrit ou être bénéficiaire de garanties au titre desdits dommages. Il devra procéder à l'indemnisation des préjudices subis sur la présentation de la facture émise par le Vendeur comme indiqué à l'article 3 ci-dessous.

Le Vendeur et le Preneur déclarent renoncer à tous recours entre eux et obtenir la même renonciation réciproque de leurs assureurs et ce, pour les seuls dommages couverts par leur contrat d'assurance. En cas d'insuffisance ou à défaut de couverture d'assurance, la partie défaillante se verra opposer les règles de droit commun. Concernant les autres biens mobiliers du Preneur (en qualité de propriétaire ou gardien à quelque titre que ce soit) ne faisant pas partie du présent Contrat mais que le Preneur installerait au sein des espaces loués pour le durée de la Manifestation, le Preneur renonce à tout recours à l'encontre du Vendeur et de ses assureurs pour quelques dommages que ce soit et/ou résultant de quelques événements que ce soit. Il obtiendra de ses assureurs la même renonciation à recours à l'encontre du Vendeur et de ses assureurs.

2.2 Risque d'annulation ou de résiliation

Il est expressément convenu que le Preneur souscritra dès la signature du Contrat une police d'assurance contre tout risque d'annulation, résolution ou résiliation dudit Contrat ou de tout ou partie de(s) Manifestation(s), quelle qu'en soit la cause, même en cas de force majeure, sans franchise, de telle sorte que le Vendeur soit couvert intégralement du préjudice financier en résultant (y compris les indemnités ou engagements). Ladite police d'annulation, souscrite par le Preneur comportera une délégation d'indemnité au profit du Vendeur pour l'intégralité du prix du Contrat et toutes autres sommes dues en application des présentes. La souscription de cette police est une condition substantielle et déterminante, sans laquelle le Vendeur n'aurait pas conclu les présentes.

2.3 Garanties En complément, le Preneur garantit le Vendeur de toutes les conséquences financières qui résulteraient pour ce dernier de toute faute contractuelle ou quasi délictuelle résultant du comportement de ses propres cocontractants (artistes, associés, sociétés...), sous-traitants, ou du public, sauf dans le cas où le dommage résulterait de la mise en œuvre de prestations assurées par le Vendeur directement ou indirectement par l'intermédiaire de sous-traitants, ce dernier faisant alors son affaire des garanties à imposer à ses sous-traitants. Il est spécialement convenu qu'en cas de non-conformité des matériels ou personnels mis en place par le Preneur, celui-ci s'engage à garantir le Vendeur pour toutes les conséquences financières qui pourraient résulter pour ce dernier de poursuites fondées notamment sur des infractions aux règlements tant vis à vis de l'autorité publique que vis à vis des tiers et notamment du public assistant à la Manifestation.

3. Responsabilité du Preneur :

Le Preneur est seul responsable de sa Manifestation tant à l'égard des participants, des exposants, des prestataires de services missionnés par lui, des visiteurs ou invités, que du Vendeur et il lui incombera de faire respecter les dispositions énoncées dans le présent document et d'en assurer la publicité.

En conséquence, il devra s'assurer de la conformité de l'objet de sa Manifestation avec les dispositions législatives et règlements en vigueur. Il fera son affaire personnelle de l'obtention des autorisations nécessaires à la tenue de sa Manifestation et plus particulièrement, sans que cette liste soit exhaustive, à la vente de boissons alcoolisées ou non, à l'ouverture tardive de la Manifestation, à la diffusion de musique en procédant aux déclarations nécessaires auprès de la SACEM, à la libre disposition des droits de propriété intellectuelle, enseignes, marques, etc..., utilisés dans le cadre de la Manifestation. Le Preneur déclare se soumettre aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur pouvant s'appliquer à la Manifestation qu'il organise et se déclare à ce titre se conformer et faire respecter scrupuleusement lesdites prescriptions en vigueur, notamment en ce qui concerne les enseignes, la signalétique, la voirie, la salubrité, la police, le bruit, l'hygiène, la sécurité et l'inspection du travail, de façon à ce que la responsabilité du Vendeur ne puisse jamais être recherchée. Le Preneur s'engage à régler les droits et les taxes qui pourraient être dus à des organismes tels que la SACEM.

Il devra en justifier, par écrit, auprès du Vendeur au plus tard un mois avant l'ouverture de la Manifestation et de l'obtention de ces autorisations. Le Preneur demeurera seul responsable, tant pénalement que civilement, des éventuelles conséquences d'un défaut d'autorisation, sans qu'il puisse rechercher la responsabilité du Vendeur pour quelque cause que ce soit. Il s'engage, en revanche, à relever et garantir au Vendeur de toutes les conséquences dommageables pouvant résulter, pour cette dernière, du non-respect des dispositions susvisées.

Le Preneur qui met en œuvre le matériel de sonorisation est garant de sa conformité avec le décret n° 98-1143 du 15 décembre 1998 modifié par le décret 2007-1467 du 16 octobre 2007 relatif aux prescriptions applicables aux établissements ou locaux recevant du public et diffusant à titre habituel de la musique amplifiée et engage sa responsabilité en cas d'infraction et de réclamation par un tiers. Durant les spectacles, le Preneur s'engage à respecter et faire respecter par ses salariés la limitation sonore telle qu'elle est définie par les dispositions du décret visé ci-dessus. En cas de dépassement sonore, le Vendeur se réserve le droit de demander au Preneur d'apporter les modifications nécessaires.

Toute dégradation constatée après la tenue de la Manifestation sera facturée au Preneur. Tout dommage, dégradation, perte ou casse, constaté par le Vendeur pendant la période effective de mise à disposition des lieux (périodes de montage et démontage incluses) sera facturé au Preneur, sauf si son origine est imputable au Vendeur. Le paiement de la facturation de réparation des dégradations et dommages devra intervenir à réception de ladite facture. Les réparations nécessaires à la remise en état seront organisées et réalisées par le Vendeur, en conformité avec la réglementation applicable aux monuments historiques classés ou inscrits, aux frais exclusifs du Preneur. Les frais de remise en état des locaux suite aux dommages inhérents à l'installation des matériels commandés par le Preneur auprès du vendeur seront à la charge exclusive du Preneur.

4. Responsabilité du Vendeur :

4.1 Le Vendeur garantit la conformité de ses locaux et de ses prestations de services accessoires conformément au(x) devis. Le Preneur s'assurera de cette conformité avant toute utilisation. Les réclamations relatives à l'exécution des prestations par le vendeur doivent être formulées par écrit au Vendeur avant la fin de la Manifestation, pour pouvoir être constatées et prises en comptes. Aucune réclamation ne sera reçue après cette date. 4.2 Dans le cas où, à l'occasion de l'exécution du Contrat, la responsabilité du Vendeur serait engagée, à quelque titre et pour quelque cause que ce soit, tous dommages confondus et notamment dommages directs et indirects (comprenant les préjudices, immatériels), celle-ci sera strictement limitée à une somme au plus égale au prix ou à la portion du prix indiqué au Contrat, reconnue judiciairement comme étant inexécutée ou défaillante, sans que cette somme ne puisse être supérieure au(x) plafond(s) des garanties du contrat d'assurance du Vendeur, plafonds que le Vendeur communiquera au Preneur sur simple demande.

5. Etat des lieux :

Le Preneur devra rendre les lieux dans l'état où ils auront été mis à disposition. En conséquence de cette obligation, il sera dressé un état des lieux contradictoire entre les parties préalablement à la mise à disposition, ainsi qu'à l'issue de la Manifestation. Si le Preneur le souhaite, l'état des lieux pourra être dressé en présence d'un huissier, qui sera à sa charge exclusive. A défaut d'état des lieux d'entrée, le Preneur sera présumé avoir pris les lieux en bon état et devra donc les rendre comme tel.

6. Prestations de services:

Compte tenu de l'imbrication des réseaux dans le bâtiment, de la bonne connaissance qu'il a du bâtiment et de ses aménagements et installations, le Vendeur est le prestataire exclusif du Preneur dans les domaines :

- des hôtesse,
- de la sécurité (surveillance et contrôle d'accès),
- du nettoyage et de la gestion des déchets,
- de la régie technique et des équipements audiovisuels du site,
- de la fourniture en électricité et installation de distribution électrique,
- des télécommunications et réseaux,
- des accroches techniques,
- des enseignes, de la signalétique,
- de l'alimentation en eau,
- des pauses rafraîchissement et bar,
- des prestations de restauration.

7. Prix - Facturation :

7.1 Les prix indiqués sur les devis par le Vendeur s'entendent hors taxes et seront majorés de la taxe sur la valeur ajoutée au taux en vigueur, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux prestations.

7.2 Toute utilisation des espaces loués et/ou toute mise à disposition de personnel en dehors des amplitudes horaires figurant au devis sera facturée au Preneur suivant le taux horaire en vigueur.

8. Utilisation des lieux :

8.1 Le lieu est inscrit aux Monuments Historiques impliquant une utilisation réglementée de sa destination et de la signalétique l'accompagnant. Le Preneur ne peut utiliser les lieux loués que conformément au Contrat et dans le respect des pièces qui le constitue, qu'il s'engage à faire respecter à toute société prestataire dont il s'adjointrait les services et dont il se porte fort et garant. Les murs, colonnes, piliers et fenêtres des espaces loués demeurent l'usage exclusif du Vendeur.

Le Preneur s'engage à ne pas dépasser l'espace géographique imposé par la formule de service choisie. Le Preneur est responsable du respect des normes de sécurité en vigueur applicable à l'ensemble des matériels qu'il installe dans l'enceinte de la salle.

Le Preneur informera le Vendeur de l'ensemble des caractéristiques du matériel qu'il souhaite installer. En cas de non-respect des conditions précisées dans les pièces constitutives du Contrat par le Preneur concernant l'apport et la mise en place d'aménagements supplémentaires, de matériels spéciaux, ou d'installations spéciales, le Vendeur fera procéder d'office à l'enlèvement des éléments visés, aux frais, risques et périls du Preneur, sans préjudice de toute indemnité complémentaire que le Vendeur pourrait lui réclamer.

8.2 Sécurité Pendant toute la durée d'utilisation des lieux, le Preneur doit respecter et faire respecter par les personnes participant à la Manifestation (visiteurs, exposants, prestataires, ...) sous sa responsabilité les dispositions traitant de l'organisation de la sécurité, du stationnement et plus généralement du déroulement de la Manifestation au sein des locaux mis à sa disposition.

9 – Conditions d'accès et utilisation au réseau électrique, internet, wifi, au réseau hertzien :

Pour des raisons de sécurité, seules les personnes mandatées par le Vendeur sont habilitées à intervenir sur les réseaux électriques du Palais Brongniart, ouvrir les coffrets et les armoires, lesquels doivent leur rester accessibles à tout moment tout en étant hors de portée du grand public. La fourniture de courant n'est pas garantie contre les micro- coupures et/ou coupures imputables au fournisseur d'électricité.

Le Preneur s'engage à utiliser le service internet/Wifi en se conformant aux législations en vigueur. Le Vendeur ne saurait être tenu en aucun cas d'une quelconque responsabilité au titre des messages, données, fichiers, contenus ou signaux émis et/ou reçus par le Preneur dans le cadre du service internet/wifi mis à sa disposition par le Vendeur, ainsi que de l'éventuel caractère illicite des sites et contenus visités, consultés ou mis en ligne par le Preneur à l'occasion de l'utilisation de son service. En conséquence, le Vendeur est garanti par le Preneur de tous les dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels causés du fait de l'utilisation par ce dernier du service internet/Wifi. Le Preneur déclare avoir conscience des caractéristiques techniques et des aléas relatifs aux temps de réponse, chargement, consultation ou les autres transactions effectuées sur internet par le service internet et Wifi ; la constitution même du réseau empêchant de connaître le débit du destinataire, le chemin emprunté par les données et le taux de disponibilité de la bande passante. Le Preneur reconnaît être averti des risques de failles relatives à la sécurité et à la confidentialité des données et contenus envoyés et/ou reçus sur internet. Le Preneur est seul responsable des moyens de protection de la sécurité et de la confidentialité de ses données, contenus et applications dans le cadre de son utilisation du service internet et Wifi. De plus, toute connexion au service internet et Wifi en utilisant les identifiants attribués au Preneur est réputée effectuée par celui-ci.

9.2 Réseau Hertzien

Toute installation par le Preneur d'un réseau sans fil (de type Wifi, Edge, ...) est interdite dans l'enceinte du Palais Brongniart.

10. Travaux en cours au sein du Palais Brongniart

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée, tous dommages confondus et notamment directs et indirects, du fait des nuisances de toute nature qui pourraient résulter des travaux de rénovation au sein du Palais Brongniart.

11. Suspension des Obligations

Résiliation anticipée du Contrat par le Vendeur 11.1 Le Vendeur se réserve la possibilité de suspendre ses obligations en cas de manquement du Preneur à l'une quelconque de ses obligations visées au titre du Contrat. Si aucune modification n'est intervenue permettant la reprise des obligations par le Vendeur et après mise en demeure adressée au Client restée infructueuse pendant une durée de deux (2) jours, le Vendeur pourra résilier automatiquement et de plein droit le présent Contrat par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Preneur. La résiliation prendra alors effet à la date de première présentation de ladite lettre, le cachet de la poste faisant foi.

Les conséquences financières de cette résiliation seront réglées par application des dispositions relatives à l'annulation du Contrat telles que visées au point 1.5 ci-dessus. 11.2 - Par ailleurs, le défaut de paiement de l'une des échéances susvisées au 1.4 ci-dessus entraînera la possibilité, pour le Vendeur, de résilier immédiatement et de plein droit le Contrat, sans mise en demeure préalable, et/ou d'interdire l'accès de ses locaux à la Manifestation, et ce sans aucune indemnité pour le Preneur, et ce quelle qu'en soient les conséquences pour le Preneur. Les sommes déjà versées par le Preneur au Vendeur resteront acquises à ce dernier à titre de clause pénale. La résiliation sera notifiée par le Vendeur au Preneur par l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception et prendra effet à compter de sa date de première présentation, le cachet de la poste faisant foi.

12. Force majeure

Le Vendeur ne pourra être tenu à aucune indemnisation en cas de survenance d'un événement de force majeure ou d'un cas fortuit tels que définis à l'article 1148 du Code Civil. Dans l'hypothèse de fermeture administrative imposée par des événements graves et/ou décidée par une autorité détenant les pouvoirs en matière de sécurité et de police administrative, il sera remboursé au Preneur les acomptes versés, sous déduction des frais engagés par le Vendeur pour la préparation de la Manifestation.

13. Propriété intellectuelle

13.1 Le Vendeur mettra à la disposition du Preneur les éléments nécessaires à l'utilisation de son logo et de ses marques. Cette utilisation sera limitée à la seule Manifestation objet du Contrat et se déroulant au Palais Brongniart. Toute autre utilisation des marques « Palais de la Bourse » et « Palais Brongniart » en dehors de la Manifestation et en dehors du logo fourni par le Vendeur au Preneur, sera soumise préalablement à une demande écrite de la part du Preneur et à une autorisation écrite du Vendeur.

13.2 En dehors des autorisations consenties ci-dessus, la représentation, la reproduction, l'adaptation, et plus généralement l'utilisation de tout droit de propriété intellectuelle du Vendeur tels que notamment les marques « Palais de la Bourse » et « Palais Brongniart » à quelque fin que ce soit et sur quelque support que ce soit, sont interdites.

14. Loi applicable – Juridiction compétente

LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE LOCATION AINSI QUE LES VENTES ET TOUT CONTRAT PASSES ENTRE LE VENDEUR ET LE PRENEUR SONT SOUMIS A LA LOI FRANCAISE. TOUT DIFFEREND POUVANT SURVENIR ENTRE LE VENDEUR ET LE PRENEUR RELATIF A LA FORMATION ET/OU L'INTERPRETATION ET/OU L'EXECUTION ET/OU LA CESSATION DES PRESENTES ET/OU DE TOUT CONTRAT CONCLU ENTRE LE VENDEUR ET LE PRENEUR SERA DE LA COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS, MEME EN CAS D'APPEL EN GARANTIE OU DE PLURALITE DE DEFENDEURS, EN CE COMPRIS TOUS DIFFERENDS RELATIFS A LA RUPTURE DU CONTRAT OU DE TOUTE RELATION COMMERCIALE AU TITRE DESQUELLES IL SERAIT PRIS EN CONSIDERATION EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L. 442-6 DU CODE DE COMMERCE.



Palais Brongniart

Congrès
Salons
Lancements de produits
Conférences
Assemblées Générales
Galas
Cocktails, déjeuners
et dîners

Up!



Palais Brongniart
Centre de congrès et d'événements
Place de la Bourse
75002 Paris
+33 (0)1 83 92 20 20
www.palaisbrongniart.com

